

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE - N° 13515 - 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine - MARDI 12 JUILLET 1988

SERVICES table with columns for service type and price.

A la veille des vacances

Les prix ont augmenté à l'hôtellerie et la restauration

Les prix des vacances ont augmenté à l'hôtellerie et la restauration...

littéraire M. Chaban-Delmas

M. Chaban-Delmas, candidat officiel à la présidence...

Des dizaines de milliers de manifestants

Des dizaines de milliers de manifestants ont répondu à Mexico...

Le PRI avait réussi jusqu'à présent à gagner du temps...

Le président sortant, Miguel de la Madrid, n'a pas été non plus...

Importantes manifestations après le scrutin du 6 juillet

L'opposition mobilise les Mexicains contre la fraude électorale

Mexico, le roi est nu. Pour la première fois de son long règne, le PRI (Parti révolutionnaire institutionnel) est gravement mis en échec...

Le voyage en Pologne du secrétaire général du PC soviétique

Solidarité « observe avec espoir » la visite de M. Gorbatchev

M. Mikhaïl Gorbatchev a entamé, le lundi matin 11 juillet, une visite officielle de quatre jours en Pologne...

Les grands moments de la Révolution par Michel Winock

« L'année sans pareille »

Le Monde commence son feuilleton de l'été : la chronique de 1789. Inutile de justifier le thème...

L'enquête sur l'accident de l'Airbus de Mulhouse

Polémique entre magistrats

Doyen des juges d'instruction du tribunal de Mulhouse, M. Germain Sengelin a considéré qu'il pouvait instruire le dossier sur l'accident de l'Airbus A-320...

LE MONDE diplomatique

Juillet 1988

LE PRIX DES ARMES par CLAUDE JULIEN

Les Etats-Unis et l'URSS dépensent 1,5 milliard de dollars par jour pour leur défense...

NOIRS AMÉRICAINS Les inégalités s'aggravent

Le phénomène Jesse Jackson constitue un tournant dans la vie politique aux Etats-Unis...

Patrice Chéreau et Richard Peduzzi ouvrent le Festival d'Avignon

L'éternité d'Hamlet

Avignon part : c'est Hamlet. La plus illustre pièce de Shakespeare. La plus illustre de toutes les pièces...

M 0147 - 07120 - 4,50 F barcode and price information.

3790147004500 07120

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA; Maroc, 4,50 dr.; Tunisie, 500 m.; Allemagne, 2 DM; Autriche, 18 sch.; Belgique, 30 fr.; Canada, 1,75 \$; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA; Danemark, 10 kr.; Espagne, 155 pes.; G.-B., 60 p.; Grèce, 160 dr.; Irlande, 90 p.; Italie, 1.700 L.; Libye, 0,400 DL; Luxembourg, 30 f.; Norvège, 12 kr.; Pays-Bas, 2,25 fl.; Portugal, 190 esc.; Sénégal, 335 F CFA; Suède, 12,50 cs.; Suisse, 1,60 f.; USA, 1,50 \$; USA (Wash Coast), 2 \$.

CHRONIQUE DE 1789

L'ANNÉE SANS PAREILLE

1. La « journée des tuiles »

7 juin 1788

Quand le pouvoir royal veut imposer sa loi au parlement de Grenoble — magistrats jaloux de leurs privilèges et de leurs avantages, — c'est la révolte. Le petit peuple — artisans, commerçants, paysans, domestiques et vagabonds — prend le parti de ses juges. De violents affrontements opposent les émeutiers et les soldats du roi. Il y a des morts et des blessés. « Ce jour-là, je vis couler le premier sang répandu par la Révolution française », écrit Stendhal. Les magistrats du Dauphiné savourent une amère victoire : n'ont-ils pas joué les apprentis sorciers ?

par MICHEL WINOCK



Le 7 juin 1788, le petit peuple de Grenoble se bat contre les soldats du roi. Complétant leurs munitions de pierres, les émeutiers grimpent sur les toits et bombardent la troupe des tuiles arrachées.

Il n'est pas interdit de se demander, quitte à passer pour naïf, où et quand la Révolution a commencé. On sait qu'un bouleversement de tous les ordres de la société et de l'Etat tel que la France en offre l'exemple pendant les douze années qui suivent le dix-huitième siècle n'est pas déclenché par un événement, si explosif soit-il, qui lâcherait les assésants du vieux monde comme le pistolet du starter libère les athlètes sur la piste. Du moins est-il permis, fût-ce à titre symbolique, de retenir une de ces journées chaudes qui résonne en raison de son éclat, comme un des trois coups qui annoncent le drame, juste avant la levée du rideau.

Nous voici donc à Grenoble, le 7 juin 1788. Dans la *Vie de Henry Brulard*, Stendhal a évoqué cette date — la « journée des tuiles » — comme l'un des souvenirs vivaces dont l'histoire a marqué son enfance. Le futur écrivain n'est encore qu'Henri Beyle. Il a cinq ans, il commence ses premières choses chez son grand-père. « Ce jour-là, écrit-il, je vis couler le premier sang répandu par la Révolution française ».

A vrai dire, le mot de « révolution » ne s'appliquait pas encore au mouvement surgi des profondeurs et qui allait renverser le régime en place : il désignait au contraire les dernières réformes décidées par le gouvernement royal, sous le nom d'édits de Mai, et qui jetaient le pays dans l'émoi. En tout cas, la capitale du Dauphiné, pendant quelques jours, allait se trouver au sommet d'une protestation générale et devenir le champ d'une bataille mouvementée entre les représentants du gouvernement et une population unanime derrière — et bientôt devant — son parlement menacé.

Depuis le quatorzième siècle, le Parlement (c'est-à-dire l'ensemble des parlements, celui de Paris et ceux des provinces) avait eu à enregistrer les lettres et ordonnances du roi et à les notifier aux juridictions inférieures. En bonne logique, les parlementaires avaient pris l'habitude, dès le siècle suivant, de discuter les ordonnances royales, voire d'en refuser la transcription. Les parlementaires n'étaient donc plus une simple cour supérieure de justice : le droit de remontrance dont ils s'étaient emparés leur donnait un pouvoir politique. Entre le gouvernement royal et la noblesse de robe chargée d'entendre les lois, des siècles de conflit allaient s'ensuivre.

Face aux juges, arguant des anciens textes, appuyés sur des privilèges confirmés, faisant sentir leur propre autorité, le développement de l'absolutisme rencontrait ses limites. Qui plus est, les États généraux ayant cessé d'être convoqués depuis 1614, les parlementaires se flattaient de faire entendre par leur bouche la voix du peuple. En principe, ils dépendaient du souverain ; en fait, ils étaient inamovibles, en tant que propriétaires de leur charge. Car, tirant toujours le diable par la queue, la monarchie française avait pris l'habitude d'en faire le commerce. Sous certaines conditions, on pouvait devenir conseiller ou président, comme on devenait notaire ou percepteur. Mieux encore : ces offices, moyennant une taxe, étaient devenus héréditaires. Certes, le roi aurait pu les racheter mais il n'en faisait rien, vu le débordement de ses finances.

VOILA donc des magistrats de père en fils, bien en vue, bien en place, personnages considérables à Paris, fortement ancrés dans leurs provinces, dotés d'une puissance patrimoniale dans l'Etat, qui disputent finement au roi le pouvoir législatif. Que le souverain soit fort, glorieux, populaire, et le bras de fer entre lui et les gens de robe tourne à son avantage. Mais qu'il ne soit encore qu'un enfant, ballotté

entre un régent avide, une reine mère jalouse, des conspirateurs dans tous les couloirs, et alors le Parlement se requieque ! Voyez le Régent après la mort de Louis XIV : pour casser le testament du roi défunt, à quelle autorité, sinon le Parlement, pouvait-il en appeler ? Dare-dare, le Parlement casse... En échange, les juges ne seront plus des potiches cuisant sous les rayons du Roi-Soleil : ils se réapproprient leur droit d'objection.

En bons démocrates, nous pourrions battre des mains. N'est-ce pas là l'ébauche d'un régime libéral, le cas souhaité où « le pouvoir arrive le pouvoir », selon la formule de Montesquieu ? Oui, mais ces juges qui s'arrogent la représentation du peuple se recrutent sur une base des plus réduites, vénales par définition ; ils ont des intérêts de caste à défendre ; ils ne sont pas forcément

voquant le pire, le parlement de Paris rend public, le 3 mai 1788, une déclaration des « lois fondamentales du royaume ». Il réaffirme que le vote des subsides appartient aux États généraux ; il proteste contre les arrestations et les détentions arbitraires ; il soutient l'inamovibilité des juges et l'inviolabilité des coutumes et privilèges des provinces.

Ouvertement contesté dans son pouvoir absolu, décidé à dénouer la crise, le roi, conseillé par Loménie de Brienne, ne recule pas devant ce qu'on appellera un « coup d'Etat » : liquider le contre-pouvoir parlementaire par une vaste réorganisation de la justice. Brienne, premier ministre, en a persuadé son garde des Sceaux, Lamignon : point de règlement de la question financière sans réforme fiscale, point de réforme sans réduction du Parlement. Louis XVI le mou

se laisse gagner par cette logique de la fermeté. Gare ! l'engrenage révolutionnaire, sans que personne l'ait voulu, va se mettre en marche.

Au début de mai, on apprend à Grenoble que le parlement du Dauphiné aura à enregistrer, comme les autres, un certain nombre d'édits royaux, dont on ne connaît pas la teneur. Ici, deux hommes représentent le pouvoir central : le lieutenant-général de Clermont-Tonnerre et l'intendant Caze de la Bove. Ce sont eux qui ont mission de communiquer au premier président Bérulle les textes des édits à enregistrer, avec ordre impératif d'interdire toute délibération. Dans leur émotion, des cours souveraines ont signé un arrêté de protestation, à l'exemple du parlement de Paris, qui doit payer sur-le-champ sa contestation d'une mise « en vacance ». Alors, le 9 mai, à la veille de l'enregistrement prévu, la cour de Grenoble, à son tour, déclare d'avance nulles des lois qui pourraient être imposées « contre les formes requises ».

Le lendemain, séance solennelle à la Grand-Chambre du parlement, en présence du duc de Clermont-Tonnerre, de l'intendant Caze de la Bove et des trente-six magistrats, présidents et conseillers, de la présidence de M. de Bérulle. Les commissaires du roi réitèrent l'interdiction de délibérer. Les magistrats se dressent sur leurs ergots. Qu'ils se rassient ! Malgré l'injonction, ils se retirent, à défaut d'avenant, dans une pièce voisine, où ils attendent la fin de la longue procédure de transcription et de publication. A 5 heures du matin, tout est terminé, et le concierge qui repoit les clés des mains du lieutenant-général est prié de tenir fermées les portes du palais.

Que visent ces édits ? Principalement, la neutralisation du pouvoir parlementaire. D'abord, par une réorganisation judiciaire qui affaiblissait le rôle des justices seigneuriales et réduisait sensiblement les fonctions des parlements, lesquels se voyaient doubler par de nouveaux tribunaux : la diminution des causes qu'ils auraient à traiter abaissait la valeur des charges à pourvoir. Autant de carrières menacées, autant de profits perdus. Ensuite, et surtout, le gouvernement était au parlement son droit de contestation. En attendant les États géné-

raux, qu'on promettait pour 1792, une « cour plénière » était instituée : formée des « membres choisis dans les premiers ordres de l'Etat », elle monopolisait le droit de vérification, de remontrance et d'enregistrement.

DES la publication de ces édits, colère ! Outre leurs intérêts propres, les présidents et conseillers faisaient vivre un nombreux personnel de justice — procureurs, avocats, huissiers, — et, autour du palais, une bonne partie des activités professionnelles : « Tout ce qui soutient la population à Grenoble, tout ce qui fournit aux artisans, aux marchands, les moyens de subsister, c'est la consommation que font les gens d'affaires nombreux, les magistrats qui y sont fixés, les étrangers qui y sont conduits de toutes les parties du Dauphiné, souvent même des autres provinces, par les procès dont la compétence appartient au parlement. Voilà l'unique principe qui anime, qui vivifie cette ville... », disait un « Supplique au roi ». Du point de vue économique, le coup porté au parlement atteignait par ricochet tous les rangs de la société grenobloise. D'autre part, le parlement se sentait tenu de faire respecter les usages de la province. Dès lors que la nouvelle cour plénière avait seule le droit d'enregistrement, les lois générales du royaume risquaient de devenir incompatibles avec les coutumes dauphinoises. Faisant sa part à la démagogie, les parlementaires dénonçaient aussi l'absence du Tiers Etat dans la nouvelle cour plénière. Bref, le parlement réussit à mobiliser autour de lui et autour de ses intérêts propres l'émotion d'une ville et d'une région, qui se sentent lésées par le pouvoir central. Fort de l'estime publique, le 20 mai, par un arrêté de protestation, il refusait de ployer les genoux sous « un despotisme odieux ». Il y allait de l'avenir de Grenoble, de son existence même, de sa survie.

De proche en proche, cette conviction gagne toutes les couches sociales. Clermont-Tonnerre, craignant l'insurrection, demande des ordres à Paris. Réponse sans ambages : il faut frapper les insoumis ! Des lettres de cachet sont confiées aux soins du commandant de la place pour exiler les membres du parlement. Le matin du 7 juin, ces lettres sont distribuées à leurs destinataires. A 11 heures, la nouvelle a fait le tour des places. Procureurs, avocats et autres corps se pressent chez le premier président. Les magasins ferment leurs portes, on commence à s'assembler dans les rues, des émissaires parcourent les faubourgs. C'est samedi, jour de marché. De nombreux habitants des villages voisins sont dans Grenoble. Artisans, crocheteurs, domestiques, vagabonds, tout un petit monde, excité par les clercs de la basoche, jure de défendre ses « défenseurs ». Les viragos de la place aux Herbes, marchandes de légumes crues et harengères salées, poussent des cris de Mélusine devant le clientèle. De la fenêtre d'une chambre dominant sur la Grand-Rue, Stendhal a vu « une

vieille femme qui, tenant à la main ses vieux souliers, criait de toutes forces : « Je me révolte ! Je me révolte ! »

A midi, ces dames ont escaladé les clochers de la ville, pour sonner le tocsin. Le mot d'ordre est clair : il faut empêcher le départ des juges ! Vite, aux entrées de la ville, pour les barrer ! A la porte Tré-Cloître, un détachement de soldats s'interpose, on s'empoigne, un homme à la mâchoire fracassée. Cependant, des femmes, occupant de force la cour du premier président, dételent les chevaux, déchargent les malles, interdisent la sortie de sa voiture, bientôt rejointe par celles des autres magistrats, sous la vigilance des Grenobloises.

Aux prises avec la révolte, le duc de Clermont-Tonnerre, fort de deux régiments — Austrasie et Royal-Marine, — fait battre la générale. Mais ordre est donné aux troupes de ne pas faire feu : le commandant est un homme de la province, de tempérament circonspect ; il cherche à éviter l'irréparable : même sous la menace physique, il ne se départira pas de son sang-froid. Il n'en dispose pas moins deux compagnies devant son hôtel. Or, au début de l'après-midi, les manifestants échauffés s'enhardissent à jeter des pierres aux soldats, ce qui déclenche en retour des charges à la baïonnette. C'est à ce moment que le jeune Henri Beyle est ému par le sang qui coule, celui d'un ouvrier chapelier : « Je le vois encore, la blessure d'où le sang sortait abondamment était au bas du dos... »

UNE nouvelle brûle bientôt le pavé : dans un autre quartier, un détachement du Royal-Marine a, malgré les ordres, fait feu sur la foule qui l'enserrait ; un homme est mort. Les émeutiers, poursuivis par les soldats, montent alors sur les toits et complètent leurs munitions de pierres : font flèche des tuiles qu'ils arrachent. La troupe, sous la grêle rouge, expérimente à ses dépens ce qu'était de « faire à quelque un une conduite de Grenoble ».

La ville risquant le bain de sang. Des paysans, armés de haches, de faux, de bâtons, de pioches, de fusils même, avaient pu entrer dans la cité à travers les fortifications. Un vieillard et un enfant de douze ans sont tués dans le combat. Un des cadavres, hissé à bout de bras, est promené dans les rues. Vers 4 heures de l'après-midi, le duc de Clermont-Tonnerre se résigne à la capitulation. Il demande à M. de Bérulle de surseoir, ainsi que ses collègues, à leur départ. Lorsque les premiers consuls de l'hôtel de ville, avertis, arrivent chez lui, dans leur costume officiel, robe et chaperon écarlates, le parti de son hôtel a été forcé et la cour envahie. Le duc est égaré de justesse, mais on a vidé ses caves et la révolte tourne en bacchanale furieuse.

Les magistrats de Grenoble observent, non sans inquiétude, qu'ils pourraient bien se roussir l'hermine au feu qu'ils ont allumé. Ils ont abandonné l'initiative au peuple, qui, une fois lancé, ne ménage rien. C'est un vrai retour en majesté des magistrats au palais — avec cortège et tintamarre — qu'exigent les émeutiers. Jaloux de sa dignité, M. de Bérulle décline l'honneur douteux d'une couronne de roses et de lauriers dont on veut lui ceindre la tête et aussi de prendre place dans sa voiture tirée à bras d'homme, où il laisse s'entasser des crocheteurs hilares. Ces messieurs de Grenoble, avec leurs longues robes et leurs bonnets carrés, ont joué les apprentis sorciers. Les voici en procession : vainqueurs penauds serrés de près par une foule en délire, triomphateurs riant jaune sous la pluie de fleurs qui tombent des fenêtres, tandis que tous les clochers carillonnent à la ronde.

La soirée se termine dans la fête autour de grands feux de joie. Dans la nuit, redevenue calme, la police s'emploie à ramasser les paquets d'un pamphlet, fraîchement imprimé, qui a pour titre : *l'Esprit des édits*. L'auteur en était un jeune avocat grenoblois : Barnave. On n'avait pas fini d'en entendre parler.

Le lieutenant-général de Clermont-Tonnerre, représentant le pouvoir central, demande des ordres à Paris.

Réponse sans ambages : « il faut frapper les insoumis »

Sur France-Culture, à 19 h 30, du lundi au vendredi, MICHEL WINOCK commente avec un historien chaque épisode de cette chronique de 1789.

Lundi 11 juillet : « La journée des tuiles », avec Jacques Solé

Mardi 12 juillet : « L'esprit de Vizille », avec Jacques Solé.

Demain : l'esprit de Vizille (21 juillet 1788)

Le voyage en Pologne du secrétaire général
Solidarité « observe avec »
la visite de M. Gorb...

Monsieur Gorbachev...
Ces deux le...
La présence...
des temps...
Ces deux le...
La présence...
des temps...

Des opposants polonais et t...
répondent un système « démocr...

Le 20 juin...
Le 21 juin...
Le 22 juin...
Le 23 juin...
Le 24 juin...
Le 25 juin...
Le 26 juin...
Le 27 juin...
Le 28 juin...
Le 29 juin...
Le 30 juin...
Le 1er juillet...
Le 2 juillet...
Le 3 juillet...
Le 4 juillet...
Le 5 juillet...
Le 6 juillet...
Le 7 juillet...
Le 8 juillet...
Le 9 juillet...
Le 10 juillet...
Le 11 juillet...
Le 12 juillet...
Le 13 juillet...
Le 14 juillet...
Le 15 juillet...
Le 16 juillet...
Le 17 juillet...
Le 18 juillet...
Le 19 juillet...
Le 20 juillet...
Le 21 juillet...
Le 22 juillet...
Le 23 juillet...
Le 24 juillet...
Le 25 juillet...
Le 26 juillet...
Le 27 juillet...
Le 28 juillet...
Le 29 juillet...
Le 30 juillet...
Le 31 juillet...

Le 20 juin...
Le 21 juin...
Le 22 juin...
Le 23 juin...
Le 24 juin...
Le 25 juin...
Le 26 juin...
Le 27 juin...
Le 28 juin...
Le 29 juin...
Le 30 juin...
Le 1er juillet...
Le 2 juillet...
Le 3 juillet...
Le 4 juillet...
Le 5 juillet...
Le 6 juillet...
Le 7 juillet...
Le 8 juillet...
Le 9 juillet...
Le 10 juillet...
Le 11 juillet...
Le 12 juillet...
Le 13 juillet...
Le 14 juillet...
Le 15 juillet...
Le 16 juillet...
Le 17 juillet...
Le 18 juillet...
Le 19 juillet...
Le 20 juillet...
Le 21 juillet...
Le 22 juillet...
Le 23 juillet...
Le 24 juillet...
Le 25 juillet...
Le 26 juillet...
Le 27 juillet...
Le 28 juillet...
Le 29 juillet...
Le 30 juillet...
Le 31 juillet...

Etranger

Le voyage en Pologne du secrétaire général du PC soviétique

Solidarité « observe avec espoir » la visite de M. Gorbatchev

(Suite de la première page.)

Mercrèdi, M. Gorbatchev s'adressera aux ouvriers des chantiers navals de Szczecin, et jeudi, enfin, il s'entretenra avec des intellectuels au château royal de Cracovie. On l'écouterà comme un interlocuteur car, depuis le développement des polémiques entre conservateurs et réformateurs soviétiques, depuis la conférence du parti surtout, dont la télévision a largement retransmis les débats, la Pologne prend M. Gorbatchev au sérieux.

Certains, comme Adam Michnik, l'un des intellectuels les plus écoutés de l'opposition, se demandent s'il ne faut pas déjà employer le mot de « révolution ». Les dirigeants de Solidarité parlent d'un « tournant majeur » dans la politique soviétique, et si d'autres restent plus sceptiques, rares sont maintenant les Polonais à ne pas croire que la volonté de changement de M. Gorbatchev soit réelle.

Moins spectaculairement mais peut-être plus concrètement qu'en URSS, des choses bougent en Europe centrale, et cela permet à M. Gorbatchev non seulement de se risquer à cette visite polonaise, mais d'envisager aussi une mesure de retrait unilatéral des troupes soviétiques stationnées en Hongrie. Tout laisse en effet penser que la réunion au sommet du pacte de Varsovie, qui suivra vendredi et samedi ces quatre journées de visite officielle en Pologne, sera l'occasion d'annoncer ce retrait, dont on parle depuis plusieurs mois et que la transition hongroise a rendu sans aucun danger.

La présence des troupes soviétiques

Car dans le contexte de la satisfaction suscitée à Budapest par la mise à l'écart de M. Kadar, non seulement le départ des troupes soviétiques ne déstabiliserait en rien le

Les limites de la tolérance sont aujourd'hui beaucoup plus larges, mais M. Gorbatchev ne pourrait cependant pas se permettre de laisser s'effondrer un régime socialiste. Quoi qu'il en coûte à la politique, il serait obligé d'intervenir en cas contraire à ce que dit M. Urban, le porte-parole du gouvernement polonais, une opération comme celle de l'état de guerre du général Jaruzelski n'a pu réussir que parce que la peur de l'armée rouge l'étayait et rendait vaine toute résistance.

Second problème : si M. Gorbatchev peut, sans réel danger pour les fondements du régime soviétique, proposer en URSS de séparer le parti de l'Etat et de redonner tout le pouvoir aux assemblées élues, ces changements pourraient, en revanche, faire exploser les régimes communistes d'Europe centrale. En URSS, il ne s'agirait que de réformer car, après le passage de l'étatisme dur ou mou, il ne reste



(Frankfurter Allgemeine Zeitung du 9 juillet.)

ajoute le communiqué, qui demande le rétablissement du « pluralisme syndical » en Pologne et la vérité sur les clauses secrètes du pacte Molotov-Ribbentrop de 1939 et le massacre à Katyn des officiers polonais prisonniers des Soviétiques.

En clair, il s'agit d'une tentative d'en appeler, par-dessus le général Jaruzelski, à la lucidité de M. Gorbatchev. Cet appel sera peut-être entendu un jour, mais ce ne sera pas encore cette semaine. Pour ce qui est des massacres de Katyn (le Monde du 8 juillet), il ne reconnaît rien d'autre — au mieux — que ce que l'URSS a déjà reconnu depuis un an : la nécessité de réexaminer la thèse officielle de la culpabilité allemande.

Pourquoi manquer cette occasion historique d'effacer l'une des plaies des plus douloureuses des relations soviéto-polonaises ? « Parce qu'il faut, répond un haut responsable soviétique, laisser [notre] opinion s'habituer aux faits et aux mots. En un an, nous avons fait de grands progrès, et sans doute irréversibles, sur Staline, mais Katyn, c'est un gros morceau à faire avaler, un nouveau degré dans la douleur de l'histoire, car s'ajoute à la terreur intérieure le massacre des autres peuples. »

Quant au pluralisme polonais, les Soviétiques ne se voient aucunement forcer la main au général Jaruzelski, car si « nous ne voulons pas, dit ce même responsable, faire dépendre notre processus intérieur des problèmes de nos voisins », (cela signifie donc les réformes), il n'est pas non plus question de « pousser des évolutions internes par des gestes spectaculaires ».

« L'ensemble des pays socialistes, ajoute-t-il, est très diversifié, et connu des rythmes très différents, et nous n'allons pas tenter de les mettre tous au même niveau car nous ne voulons pas à nouveau imposer notre modèle aux autres. » Encore cette formule : « Le plus efficace, c'est encore la force de l'exemple [car] avant, notre exemple était pour le pire et il peut être aujourd'hui pour le meilleur. »

M. Gorbatchev pourrait, au demeurant, d'autant moins imposer un modèle aux autres de son empire qu'il serait suicidaire de mobiliser contre lui (et au côté de son propre appareil) tous les appareils du bloc. Comme en URSS, le danger serait d'aller trop vite, et il est tout aussi dangereux d'aller trop lentement.

BERNARD GUETTA.

URSS : après leur réhabilitation

Boukharine et ses coaccusés de 1938 ont été réadmis au parti à titre posthume

La commission du bureau politique du PC soviétique, constituée en octobre dernier pour l'étude du passé stalinien, a réintégré dans le Parti communiste, à titre posthume, Nikolaï Boukharine et Alexei Rykov, les deux dirigeants qui avaient été exclus du PC en 1937 et exécutés un an plus tard pour participation au « bloc antisoviétique des droitières et des trotskistes », a annoncé, le samedi 9 juillet, l'agence Tass. La décision a été prise, précise l'agence, le 21 juin, soit un semaine avant la conférence nationale du PC soviétique, qui n'en avait pas été informée.

Boukharine et neuf autres de ses coaccusés du procès de mars 1938 à Moscou avaient déjà été réhabilités pénalement le 4 février dernier par la Cour suprême de l'URSS. Ce sont les mêmes, du moins ceux d'entre eux qui étaient membres du parti, qui sont réadmis aujourd'hui, soit, outre Boukharine et Rykov, A. Rozengolts, M. Tehernov, P. Boulanov, V. Maximov-Dikovski et Kh. Rakovski.

Dix autres accusés avaient fait l'objet « antérieurement » d'une réhabilitation pénale : ils ont été eux aussi réadmis à l'avance dans le parti, selon l'agence Tass, à une date toujours non précisée. Seul le dernier des vingt et un accusés, Iegoda, chef de la police secrète jusqu'en 1936, qui n'avait fait l'objet « d'aucune demande de recours » de la part du procureur de l'URSS en février, reste oublié par le communiqué de la commission du politburo.

Celle-ci n'emploie pas le terme de « réhabilitation politique » à propos de Boukharine et de ses compagnons et fait état de « certaines erreurs » dans leurs activités qui les ont conduit à « occuper des positions à part dans la définition des voies et moyens de l'éducation socialiste ». Toutefois, ajoute le communiqué, ces erreurs et positions spéciales « n'avaient pas de caractère antiparti », ce qui justifie leur réintégration.

La commission a également réadmis au parti Mikhaïl Tomski, un autre dirigeant dénoncé en 1936 comme « ennemi du peuple », mais qui s'était suicidé avant d'être arrêté.

HONGRIE : la polémique avec la Roumanie

Un appel est lancé à la diaspora en faveur des réfugiés de Transylvanie

Un appel au ton dramatique, vraisemblablement « inspiré » par des milieux officiels, a été lancé à la fin de la semaine dernière par une Association des amis de la culture hongroise récemment créée à Budapest. Il s'adresse « à tous les citoyens étrangers d'origine hongroise » et demande une aide financière pour les réfugiés de Transylvanie « ayant l'oppression roumaine et leurs conditions misérables pour la liberté et une vie humaine en Hongrie ».

L'Association compte donc sur la solidarité de la diaspora. Le fait qu'elle donne son adresse (1126 Budapest Kakkuk utca 16/B), possède un compte à la Banque nationale (MNB 401 7647 131 01), et diffuse son appel (imprimé sur papier aux couleurs du drapeau) par la poste indique l'accord tacite avec les autorités. A l'intention des contribuables, l'Association précise que les sommes versées peuvent être déduites de la déclaration des revenus et pour cela elle propose même de faire parvenir aux intéressés un reçu en bonne et due forme.

Les dirigeants hongrois manifestent ainsi leur préoccupation devant la situation de leurs compatriotes de Transylvanie. D'autant plus que le nombre de réfugiés fuyant l'assimilation forcée que pratique le régime roumain ne cesse d'augmenter. Estimé actuellement à vingt mille, il pourrait rapidement atteindre cent mille.

Pendant ce temps les protestations se multiplient contre le projet du gouvernement roumain de « réaménager » son territoire en supprimant des milliers de villages en Transylvanie où habite une forte minorité hongroise. Le Parlement européen a adopté une résolution il y a quelques jours, critiquant la « politique de brutalité » de Bucarest. D'ailleurs, la polémique s'est encore envenimée entre les deux pays socialistes voisins. Après la fermeture du consulat de Hongrie à Cluj-Napoca (Kolozsvár), le consul général, M. Domonkos Vekas aurait, devant plusieurs correspondants occidentaux (selon le Daily Telegraph), qualifié la Roumanie de « pays stalinien démodé » avant d'ajouter que « l'avenir de Nicolas Ceausescu est limité, non seulement en raison de son âge avancé, mais encore parce qu'il se place en dehors du processus du renouveau du socialisme ».

THOMAS SCHREIBER.

Des opposants polonais et tchécoslovaques réclament un système « démocratique et efficace »

VARSOVIE de notre envoyé spécial

Réuni ce week-end, le groupe de solidarité polono-tchécoslovaque a adopté la déclaration suivante à l'occasion du vingtième anniversaire de l'invasion de la Tchécoslovaquie par les forces du pacte de Varsovie.

« D'un commun accord, nous avons constaté que nous vivons dans une période de changements, car le système mis en place il y a près de quarante ans traverse une crise profonde (...). Il semble, pour la première fois, qu'une partie de la suite du pouvoir paraisse le comprendre. Nous pensons qu'indépendamment des actions des réformateurs les chances de réforme du système dépendent comme jamais auparavant des sociétés concernées. Plus il y aura d'organisations sociales indépendantes, plus nous aurons de programmes et d'idées indépendantes, plus grande sera la possibilité que ce système puisse être remplacé par un système démocratique et efficace. »

« Dès aujourd'hui, nous pensons agir en faveur du respect des

droits fondamentaux de la personne humaine :

- 1) Du droit à la souveraineté. Nous jugeons nécessaire la mise en place par les membres du traité de Varsovie d'un nouvel accord définissant avec précision les rapports entre nos pays. Nous sommes également d'avis que devraient être éliminées les barrières entre les deux blocs, que devraient également être rendus publics les documents concernant l'intervention soviétique à Berlin en juin 1953, en Hongrie en 1956, en Tchécoslovaquie en 1968, le chantage à l'intervention en Pologne des années 1980 et 1981 ; les arrestations massives de citoyens polonais dans les années 1939 et 1944 et 1948 ; le massacre de Katyn en 1940 ; l'assassinat d'Imre Nagy et de plusieurs centaines de ses collaborateurs ; l'activité du Kominform (...); et les assassinats massifs par les tribunaux tchécoslovaques dans les années 1948 et 1956.
- 2) Le droit au développement religieux et national. Il faut rendre publics tous les cas de déportation et de répression en tant que représailles religieuses ou nationales.
- 3) Le droit à être doté d'un système juridique digne de la personne humaine, pour la liberté d'association, liberté de parole et d'expression ; l'absence de sanction pour toute activité politique et économique.
- 4) Le droit à la liberté de voyager (...). Nous considérons que chaque citoyen devrait pouvoir en permanence avoir son passeport chez lui.
- 5) Dans le cadre du COMECON, doivent être respectés les principes d'égalité. Aucun des pays membres ne devrait avoir le droit d'obliger les autres à adopter un système économique ou de propriété (...) afin que l'appartenance au Comecon ne puisse en aucun cas limiter les possibilités d'échange avec les pays qui n'en font pas partie. »

Cet appel a été signé par quatre représentants de l'opposition tchécoslovaque et douze représentants de l'opposition polonaise, parmi lesquels : MM. Václav Havel, Jaroslav Sabat, Petr Uhl, Zbigniew Bajak, Jacek Kuron, Adam Michnik, Jan Litynski, Josef Pincir et Zbigniew Romaszewski.

B. G.

pas, en dehors du parti, de force ni de tradition politique organisée. Dans les démocraties populaires, au contraire — elles n'ont que quarante ans, — non seulement tous les courants de la vie politique européenne sont toujours vivaces, mais des hommes et parfois des organisations les incarnent. Toute démocratisation y signifie donc pluralisme, et pas seulement pluralisme d'idées.

Ce qui est juste en URSS pouvant difficilement l'être dans les autres pays socialistes où le besoin de démocratisation est plus pressant encore, la seule façon d'éviter un emballement est de négocier au plus vite — c'est-à-dire aux meilleures conditions pour les hommes en place — des formules de partage du pouvoir entre un parti restant maître du jeu et une opposition gagnant son institutionnalisation.

« Sympathie et respect » des Polonais

C'est ce qui se cherche en Pologne depuis octobre dernier, mais la difficulté est que le pouvoir ne se cède que très rarement sans coupure sur la gorge. Dès que les intérêts d'Etat de l'Union soviétique. Et même si ce projet hongrois était finalement reporté, il resterait — très appréciable facteur d'amélioration de l'image internationale de l'URSS — cette visite soignée dans ce pays qui ne veut toujours pas se faire au communisme.

Il n'en demeure pas moins qu'à force de réveiller l'espoir, M. Gorbatchev court le risque d'enclencher en Europe centrale un processus bien plus difficilement contrôlable et grave encore que l'explosion du nationalisme arménien. Car le fait est là : en trois ans de gorbatchévisme, la peur de l'intervention militaire soviétique s'est totalement érodée dans les démocraties populaires. Or, si cette peur a joué pendant quarante ans un rôle épouvantablement néfaste en permettant aux pouvoirs en place de bloquer toute évolution, elle a sans doute été aussi plus d'une aventure sanglante à cette région et au monde. Sans elle, Solidarité n'aurait pas inventé « l'auto-limitation » de ses revendications politiques et bien des mouvements revendicatifs auraient débouché sur des crises insurrectionnelles — aussi brutalement réprimées que celle de Budapest en 1956.

les tuiles



Le 7 juin 1980, le toit du parlement polonais. Les communistes grimpent sur les toits et démolissent la toiture des actions.

Le 7 juin 1980, le toit du parlement polonais. Les communistes grimpent sur les toits et démolissent la toiture des actions.

Le 7 juin 1980, le toit du parlement polonais. Les communistes grimpent sur les toits et démolissent la toiture des actions.

Le 7 juin 1980, le toit du parlement polonais. Les communistes grimpent sur les toits et démolissent la toiture des actions.

Le 7 juin 1980, le toit du parlement polonais. Les communistes grimpent sur les toits et démolissent la toiture des actions.

Le 7 juin 1980, le toit du parlement polonais. Les communistes grimpent sur les toits et démolissent la toiture des actions.

Le 7 juin 1980, le toit du parlement polonais. Les communistes grimpent sur les toits et démolissent la toiture des actions.

Le 7 juin 1980, le toit du parlement polonais. Les communistes grimpent sur les toits et démolissent la toiture des actions.

Le 7 juin 1980, le toit du parlement polonais. Les communistes grimpent sur les toits et démolissent la toiture des actions.

Le 7 juin 1980, le toit du parlement polonais. Les communistes grimpent sur les toits et démolissent la toiture des actions.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-08-81

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration
Commission paritaire des journaux et publications, n° 37 437
ISSN : 0395-2037
Microfilm et index du Monde
Recevez gratuitement au (1) 42-47-99-61

Le Monde PUBLICITE

5, rue de Montigny, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-93-82 et 45-55-91-71
Télex MONDPUB 286 136 F

ABONNEMENTS

TARIF	FRANCE	BENELUX	SUISSE TUNISIE	AUTRES PAYS (vols aéroportés)
3 mois	354 F	399 F	504 F	687 F
6 mois	672 F	762 F	972 F	1 337 F
9 mois	954 F	1 089 F	1 404 F	1 952 F
1 an	1 200 F	1 380 F	1 800 F	2 530 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner, RENVOYER CE BULLETIN accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE
3 mois 6 mois 9 mois 1 an

Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Localité : _____ Code postal : _____ Pays : _____

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le drame de l'Airbus d'Iran Air

Les services secrets britanniques ont en doute la version américaine

Le rapport des services secrets britanniques, remis par le Secrétaire d'Etat à l'Airbus d'Iran Air...

Le problème de l'indemnisation

Le problème de l'indemnisation (suite)

LES SAISONNIERS

LES SAISONNIERS (suite)

LES SAISONNIERS

LES SAISONNIERS (suite)

LES SAISONNIERS

LES SAISONNIERS (suite)

Asie

CAMBODGE

Norodom Sihanouk démissionne de la présidence de la résistance

Dans un communiqué diffusé le 11 juillet, le prince Sihanouk a annoncé qu'il avait démissionné de la présidence de la résistance cambodgienne...

Les calculs du « prince changeant »

La nouvelle sortie de Sihanouk - « Appel-voilà le prince changeant » - avait été l'élément de la semaine dernière...

Depuis mai 1987, date à laquelle il s'était mis « en congé pour un an » de la présidence de la résistance...

Que vise-t-il cette fois-ci ? Les conditions de la prochaine réunion sur le Cambodge...

JEAN-CLAUDE POMONTI

TAIWAN : le treizième congrès du parti

L'heure de la relève au Kouomintang

TAIPEH de notre envoyé spécial

Sept mois après avoir sommé en Chine communiste, l'heure de la relève est arrivée pour la vieille garde du régime nationaliste de Taïwan...

Le lendemain du passage de M. Song (« Madame » comme on l'appelle communément ici) à la tribune du congrès...

Dimanche 10 juillet, M. Lee, confirmé l'avant-veille dans son poste de président du parti...

Cette prudence fait grincer des dents l'opposition, qui a organisé plusieurs manifestations de protestation...

Ces reproches traduisent le souci de cette fraction, minoritaire, du Kouomintang de rapprocher ce vieux parti longtemps dominé par une gerontocratie passiste...

d'envie de pénétrer l'économie continentale et souhaite, pour cela, disposer d'un outil politique plus moderne...

La personnalité du nouveau chef du régime illustre bien les paradoxes de la vie politique de Taïwan...

Dans les prisons de Staline

Selon des informations non officielles provenant de Pékin, il aurait quitté le parti communiste aux alentours de 1947...

Ce qui pourrait expliquer en partie les termes chaleureux du télégramme de félicitations envoyé, dès son élection...

« La destruction des Juifs d'Europe » s'impose déjà comme la référence obligée sur le sujet... Contre le révisionnisme...

FRANCIS DERON

AFGHANISTAN

Moscou s'inquiète de l'« aggravation de la situation politico-militaire »

Ces derniers jours ont été marqués par une « aggravation de la situation politico-militaire » en Afghanistan...

Le commandant des forces soviétiques en Afghanistan, le général Boris Gromov, a réaffirmé, dimanche, dans une interview...

CHINE : le chef spirituel et religieux de la communauté tibétaine, ou son représentant, sera le bienvenu à Pékin pour des conversations...

INDE : condoléances de M. François Mitterrand - A la suite de la catastrophe ferroviaire en Inde...

Afrique

TUNISIE : la visite de M. Delors

L'Europe de 1993 maintiendra sa coopération avec le Maghreb

TUNIS de notre correspondant

L'Europe de 1993 restera ouverte sur le monde et maintiendra sa coopération avec le Maghreb...

M. Jacques Pelletier en visite au Niger - Le ministre français de la coopération, M. Jacques Pelletier...

Les jeunes communistes créent un fonds de solidarité avec l'ANC d'Afrique du Sud - M. Jacques Pannoux...

Repondant aux inquiétudes suscitées chez ses interlocuteurs par cette échéance...

Le commissaire européen a souligné, d'autre part, que les Douze étaient « extrêmement favorables » aux tentatives actuelles de création d'un ensemble maghrébin...

Pendant son séjour, M. Delors a été reçu par le président Ben Ali et le premier ministre Heidi Bacouche...

MICHEL DEURÉ

La rencontre de Libreville

Le Tchad et la Libye n'ont pas réussi à surmonter leurs divergences

Libreville (AFP) - Les ministres tchadien et libyen des affaires étrangères, MM. Gouara Lasson et Jadhah Azouz Al-Tahli...

Des divergences importantes ont fait obstacle à une normalisation rapide des rapports entre les deux pays...

(AFP)

UN LIVRE MAGISTRAL Pierre Vidal-Naquet, La Croix Raul HILBERG LA DESTRUCTION DES JUIFS D'EUROPE FAYARD 390 F jusqu'au 31.10.88 450 F à partir du 1.11.88 1100 p. Livre unique, livre phare, livre môle, vaisseau d'histoire ancré dans le temps et comme hors du temps, immortel, immémorial, auquel rien, dans la production historique ordinaire, ne peut se comparer. Claude Lanzmann, Le Nouvel Observateur "La Destruction des Juifs d'Europe" s'impose déjà comme la référence obligée sur le sujet... Luc Ferry et Sylvaine Pasquier, L'Express Un monument implacable du XXe siècle. Le récit jour après jour de la genèse, de l'idée, de la mise en place, du fonctionnement de la gigantesque machine à broyer des millions d'êtres vivants. Annette Levy-Willard, Libération FAYARD

Amériques

MEXIQUE : importantes manifestations après le scrutin du 6 juillet

L'opposition mobilise la population contre la fraude électorale

(Suite de la première page.)

Le processus se déroule avec une lenteur désespérante et dans une confusion volontairement entretenue par les autorités, qui ne semblent pas vouloir tenir compte des multiples irrégularités dénoncées par l'opposition.

Les chiffres fournis par M. Cardenas, qui dispose, dit-il, de « informations en provenance de certains secteurs du gouvernement », sont tout à fait différents. Selon ses propres données, M. Cardenas ménerait avec 39 % des suffrages, suivi de M. Salinas avec 32 %, et de M. Clouthier avec 29 %. A l'initiative des partis d'opposition, la mobilisation populaire pour « le respect du vote » a pris une ampleur sans précédent au cours du week-end. MM. Cardenas et Clouthier ont invité la population à surveiller le dépouillement du scrutin en faisant acte de présence devant chacun des bureaux où se déroulent les opérations.

« Résistance, résistance ! »

L'appel a été largement entendu, et des milliers de citoyens se sont déplacés dimanche pour faire valoir leurs droits. Samedi, M. Clouthier avait réussi à mobiliser près de cent mille personnes qui ont parcouru plusieurs kilomètres, remontant l'avenue Reforma — l'équivalent des Champs-Élysées à Mexico — du monument de l'Indépendance jusqu'à la place de la Constitution, où se trouve le palais national, siège

du gouvernement. Il s'agissait de la première grande manifestation organisée par le PAN dans le cadre de la campagne de « résistance civile active et pacifique » pour protester contre la fraude électorale.

Quelques partisans de M. Cardenas scandant des slogans en faveur de l'unité s'étaient joints à cette spectaculaire démonstration de force de la part des classes moyennes, durement touchées par la crise économique, qui ne reconnaissent plus la légitimité du régime en place. Aux cris de : « Résistance ! Résistance ! », ils ont acclamé M. Clouthier, qui a prononcé un discours très dur contre « ce gouvernement de voleurs » et de « délinquants électoraux ». Le dirigeant du PAN a annoncé la tenue d'un « référendum » les 30 et 31 juillet « pour confirmer ou invalider les résultats des élections du 6 juillet ». M. Clouthier a ensuite énuméré une série de « sanctions sur les plans politiques, économiques et sociaux » pour forcer les autorités à reconnaître la victoire de l'opposition : boycottage des entreprises de ceux qui ont participé à la fraude à quelque niveau que ce soit, y compris les organes de presse, en particulier la chaîne de télévision privée Televisa ; « sanction politique à l'égard des députés et sénateurs élus grâce à la fraude ».

Reprezent des méthodes utilisées avec succès aux Philippines pour renverser la dictature de M. Ferdinand Marcos et, avec un peu moins de bonheur, au Panama contre le

général Noriega. M. Clouthier a annoncé des mesures plus drastiques au cas où le gouvernement déciderait de ne pas tenir compte des revendications de l'opposition : retraits massifs des comptes bancaires (les banques sont nationalisées), blocage de la circulation automobile tous les jours à midi, etc. Dans certaines régions du pays, en particulier dans le nord où le PAN est très implanté, les militants ont pris les devants en bloquant plusieurs routes depuis samedi et en installant des barrages sur les deux points qui relient Ciudad-Juarez à la ville frontalière d'El Paso, aux États-Unis.

Le clou de la manifestation de samedi fut le dernier acte, lorsque, la nuit tombée, les dirigeants du PAN demandèrent aux dizaines de milliers de manifestants de faire silence et de lever les bras au-dessus de leur tête pour prouver qu'ils avaient « les mains propres ». Spectacle impressionnant qui permit de mesurer à quel point les Mexicains sont mobilisés et prêts à suivre leurs dirigeants dans cet affrontement inévitable avec les autorités. « Nous allons changer le Mexique sans haine et sans violence », a lancé M. Clouthier, qui ajouta, en guise d'avertissement : « J'irai jusqu'au bout, vous êtes prêts à aller et, si les autorités décident de recourir à la violence, je serai la première victime ».

« Coup d'État » technique

M. Cardenas, jusqu'alors beaucoup plus posé que le candidat du PAN, a, lui aussi, haussé le ton. Samedi soir, au cours d'une conférence de presse, il a lancé une sévère mise en garde aux autorités : « Si le gouvernement — a-t-il déclaré — continue à recourir à la fraude, à la suite de la participation très élevée et enthousiaste du peuple qui a rejeté massivement le parti officiel, cela équivaudra techniquement à un coup d'État. Un président qui accèderait ainsi au pouvoir n'aurait ni légitimité ni autorité morale face au peuple et à la communauté internationale (...). Le pays pourrait devenir ingouvernable ». Venant d'un homme respecté par l'immense majorité de la population, cet avertissement a une portée considérable. D'autant plus que M. Cardenas peut compter sur l'armée pour empêcher ce « coup d'État » qui, contrairement à la fraude, ne fait pas partie de la tradition politique mexicaine. Selon des résultats que les autorités se gardent bien de rendre publiques, l'armée a voté massivement en faveur de M. Cardenas. Dans la région de Huizachal (État de Mexico), où sont concentrés un nombre important de militaires vivant avec leurs familles, MM. Cardenas et Clouthier devançaient largement le candidat du PRI. Le ministre de la Défense, le général Juan Arvalo, a d'ailleurs déclaré à un quotidien de la capitale que l'armée appuierait le vainqueur quel qu'il soit.

Malgré l'avalanche d'informations en sens contraire, le PRI continue de claquer qu'il a gagné les élections. Le président du parti, M. Jorge de la Vega, a dénoncé la « stratégie de l'opposition qui cherche à tromper le peuple ». Contrairement à la soirée des élections, au cours de laquelle il avait annoncé triomphalement la « victoire évidente et incontestable » de M. Salinas, M. de la Vega avait la

mine sombre lors de sa dernière intervention à la télévision. On le comprend aisément puisque, selon des témoignages recueillis auprès de plusieurs personnalités du PRI qui sont en désaccord avec l'opération fraude mise au point par le gouvernement, M. de la Vega est, avec l'actuel président de la République, M. Miguel de la Madrid, « le principal responsable du désastre ». Les deux dirigeants, ajoute un de nos interlocuteurs, « n'ont rien fait pour empêcher M. Cardenas au sein du parti à l'époque où il proposait des réformes pour démocratiser son fonctionnement. Du coup, il est parti avec quelques-uns des meilleurs éléments du PRI pour former sa candidature à la présidence de la République ».

L'alliance, début juin, avec les partis de gauche a créé une dynamique politique formidable que personne, y compris M. Cardenas lui-même, n'avait réussi à évaluer avec précision avant le jour des élections. Rompant avec l'abstentionnisme traditionnel (près de 50 %), les Mexicains se sont déplacés massivement le 6 juillet. « Ils ont voulu, écrit un commentateur du quotidien la Jornada, exprimer leur rejet d'une politique économique qui a aggravé les inégalités sociales. Ils ont censuré la corruption et l'arbitraire. Après avoir accepté avec patience tous les abus, ils présentent aujourd'hui la facture au gouvernement ».

Sûr de lui, le parti au pouvoir n'a pas vu venir la tempête. « Les tech-

nocrates qui avaient pris en main la campagne de M. Salinas, affirme une personnalité du PRI, se sont ajoints dans les dernières semaines précédant le scrutin. Du coup, ils ont décidé de recourir aux vieilles méthodes des dinosaures du parti : ils ont organisé de gigantesques manifestations qui n'avaient rien de spontané, ils ont mené une campagne délicate à la télévision, où l'opposition était presque absente, et ils ont utilisé toutes les ressources de l'État pour la campagne de leur candidat ».

La tâche des « alchimistes »

Cela n'a finalement pas suffi pour arrêter la vague. « Le soir des élections, vers 18 h 30, raconte un témoin privilégié des événements, les dirigeants du PRI constataient, à partir des résultats de trois cent vingt bureaux de vote utilisés comme échantillons, que MM. Salinas et Cardenas sont à égalité avec environ 35 % des suffrages. C'est la stupeur et la panique ». Le ministre de l'Intérieur, M. Manuel Bartlett, qui préside la commission fédérale chargée du dépouillement du scrutin, « avoue son impuissance devant la tournure des événements ».

« J'ai senti les ordres du président de la Madrid », aurait-il déclaré.

« Finalement, ajoute notre interlocuteur, l'ordre vint du président du PRI, M. de la Vega, qui, avec quelques conseillers de M. Salinas, impose l'opération

fraude à M. Bartlett. M. Salinas n'était pas d'accord, mais on n'a pas tenu compte de son avis. Dans un premier temps, il a fallu faire patienter les milliers de personnes rassemblées devant les locaux du PRI pour célébrer la victoire. Ensuite M. de la Vega a fait son discours triomphaliste, vers dix heures et demi, alors que les ordinateurs du PRI, qui avaient coûté la bagatelle de 17 millions de dollars, étaient tombés en panne. Une vraie panne technique, alors que les ordinateurs de la commission fédérale électorale ont été victimes d'un autre type de panne, politique celle-ci, pour empêcher les partis d'opposition d'avoir accès aux résultats ».

La tâche des « alchimistes », selon le terme utilisé ici pour désigner les organisateurs de la fraude, va être sérieusement compliquée par un autre élément que les autorités n'avaient pas prévu : l'opposition avait réussi à avoir des représentants dans 93 % des cinquante-cinq mille bureaux de vote pour surveiller le bon déroulement du scrutin et participer au dépouillement de son même des élections. Les partis disposent donc des résultats réels de l'immense majorité des bureaux de vote et procèdent depuis quatre jours à leur propre compilation. On comprend pourquoi MM. Cardenas et Clouthier sont si sûrs d'eux quand ils annoncent qu'ils mènent ou qu'ils ont gagné dans telle circonscription ou dans tel État.

BERTRAND DE LA GRANGE.

Cuauhtemoc Cardenas, le « sphinx » nationaliste du Michoacan

MEXICO de notre correspondant en Amérique centrale

Les Mexicains disent d'eux-mêmes qu'ils ont une « vision circulaire de l'histoire » : chaque événement important doit se répéter pour que le cycle historique soit complet. Le général Lazaro Cardenas fut président de la République de 1934 à 1940 (il nationalisa le pétrole en 1938). Il serait donc dans l'ordre des choses qu'un autre Cardenas, son fils, arrive à son tour au pouvoir. Et cela d'autant plus que celui-ci porte aussi un prénom célèbre, celui du dernier empereur aztèque : Cuauhtemoc.

A ces noms de deux héros nationaux s'ajoute une personnalité séduisante qui a conquis beaucoup de Mexicains, en particulier dans les milieux ruraux mais aussi dans le monde intellectuel. A cinquante-quatre ans, M. Cardenas est tout le contraire de l'homme politique traditionnel extraverti. Il est digne, solennel, peu bavard et ne sourit guère : « Un sphinx aztèque avec l'astuce de l'indien », disent ceux qui le connaissent un peu. Il est à l'aise avec ces paysans misérables qui n'ont pas tous profité de la réforme agraire que son père accédera dans les années 30 et à laquelle il veut donner un nouvel élan.

M. Cardenas n'est pas un nouveau venu sur la scène politique. Il a été gouverneur de l'État du Michoacan (à l'ouest de la capitale) de 1980 à 1986. La

plupart de ses anciens administrés reconnaissent que le bilan de son passage à ce poste est très positif. Il a repris la distribution des terres, ouvert de nombreuses écoles, introduit l'enseignement des langues indigènes — il parle lui-même le nahuatl et le tarasco — et a réduit le taux d'alcoolisme, qui était alarmant dans cet État, menant une campagne très active pour, notamment, fermer de nombreux débits de boissons.

Retour aux sources

Il a cependant quelques ennemis, en particulier son successeur au poste de gouverneur, qui lui reproche d'avoir mené une politique « socialiste » en cherchant — sans succès d'ailleurs — à nationaliser les transports urbains de Morelia, la capitale du Michoacan. M. Cardenas est-il socialiste ? Il évite soigneusement le terme et préfère celui de « nationaliste ».

Toute sa campagne politique est axée sur le retour aux sources de la révolution de 1910 : démocratiser le système, redonner à l'État le rôle de moteur dans l'économie pour répartir les richesses de manière plus équitable, et redéfinir une politique extérieure indépendante qui ne soit plus liée aux intérêts des États-Unis. Il est favorable à la suspension du paiement de la dette extérieure (104 milliards de dollars) en attendant une renégociation qui tienne compte des capacités de

payer du Mexique sans nuire à l'économie nationale.

Outre son père, qui fut une rôle important dans sa formation politique, M. Cardenas a été influencé sur le plan idéologique par trois personnes : Fidel Castro, qui le vieux Cardenasaida avant la chute du dictateur Batista, puis dans les années 60 après l'expulsion de Cuba de l'Organisation des États américains, M. Porfirio Muñoz Ledo, idéologue du courant démocratique, qui fut expulsé du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) et sa mère, M^{me} Amalia Solorzano Cardenas, qui suit de près ses activités politiques et participe à la plupart de ses conférences de presse.

Avant de rejoindre le parti en 1967, M. Cardenas avait fait des études d'ingénieur qu'il poursuivit en France et en Allemagne, en 1957 et en 1958. A partir de 1973, il occupa différentes positions dans l'administration et les entreprises de l'État. Très vite, il comprend la nécessité d'une réforme du parti, mais il se heurte aux vieilles habitudes de ceux qui ne voient pas la nécessité d'une démocratisation.

« Je me suis battu aussi longtemps que j'ai pu pour transformer le parti de l'intérieur », dit-il. La désignation, sans consultation à la base, de M. Salinas comme candidat à la présidence de la République, provoqua la rupture l'automne dernier. Depuis, M. Cardenas est en réserve de la République.

B. L.G.

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

Les péronistes ont élu leur candidat à la présidentielle

Le dirigeant populiste Carlos Saul Menem a été officiellement désigné comme candidat du parti péroniste à l'élection présidentielle de 1989, le samedi 9 juillet, à Buenos-Aires. Dans cette élection primaire qui s'annonçait serrée, il l'emporta sur Antonio Cafiero, actuel chef du parti péroniste. Ce duel, remporté par M. Menem avec le chiffre encore officieux de 53 % des voix, était la première élection du genre organisée au sein du parti péroniste depuis sa naissance il y a quarante-cinq ans.

Principale formation d'opposition à l'Union civique radicale du président Raúl Alfonsín, le parti péroniste regroupe quelque 4,1 millions d'adhérents. M. Menem est gouverneur de la province de La Rioja — dont il a été le député entre 1973 et 1976 — depuis 1983, date de l'arrivée à la présidence de M. Raúl Alfonsín. Il sera opposé en 1989 au candidat radical, M. Eduardo Angeloz, gouverneur de la province de Cordoba. — (Reuters).

Nicaragua

Manifestation antisaïnadiniste

Plusieurs milliers de personnes ont participé, le dimanche 10 juillet, à une manifestation organisée à l'appel de la CDN (Coordination démocratique nicaraguayenne) dans la ville de Nandaima, à 60 kilomètres au sud de Managua. Les manifestants ont exprimé leur opposition à la politique économique et sociale du gouvernement saïnadiniste et exigé sa démission aux cris de « Oui à la démocratie, non au communisme ! », avant d'être dispersés par les forces armées dans des affrontements qui ont fait des blessés de part et d'autre, dont une dizaine chez les policiers. Une trentaine de personnes ont été arrêtées, parmi lesquelles M. Carlos Huembos, président de la CDN.

On ne connaît pas les raisons précises de ces affrontements entre manifestants et forces de l'ordre, qui se sont soldés par des matraquages et par l'usage de gaz lacrymogènes, et on ignore si ce rassemblement, déclaré « illégal » par certains policiers, avait reçu l'autorisation du gouvernement, qui avait organisé une manifestation pro-saïnadiniste dans la même ville de Nandaima une semaine auparavant. — (AFP, Reuters).

(Publicité)

C.F.P.A.
Centre formation profession avoat.

Préparation intensive en septembre.

CEPES

57, rue Charles-Lafitte, 92200 Neuilly
47.45.09.19 ou 47.22.94.94.

Une Nation et le Monde Entier Rendent Hommage à un Pilote, une Compagnie Aérienne et un Gouvernement....

Le bon fonctionnement d'une compagnie aérienne internationale qui transporte des millions de passagers exige des années d'expérience et l'entraînement le plus sévère. Inévitablement se manifestent des occasions où cette expérience et cet entraînement se trouvent soumis à l'épreuve des tests les plus difficiles et c'est à ces moments-là que le monde émet son jugement.

Chaque compagnie aérienne de part le monde attire l'attention des terroristes mais aucun pilote, aucune compagnie, aucune nation n'a subi de tests plus durs que lors des dernières semaines.

Nous félicitons et sommes reconnaissants au Capitaine Youssef et à son équipage de leur courage et de leur dévouement mais nous désirons aussi rendre hommage aux équipages de Kuwait Airways partout dans le monde pour maintenir un aussi haut niveau de performance. Nous sommes fiers d'eux.

Les médias du monde entier ont salué le courage et la fermeté de notre peuple et nous nous joignons à eux pour remercier notre pilote et notre gouvernement de faire du monde un endroit plus sûr.

“Le capitaine Subhi Youssef a prouvé qu'il était un homme d'un courage et d'un sang-froid exceptionnels”

Peter Jennings
ABC World News Tonight, USA



الخطوط الكويتية
KUWAIT AIRWAYS

Devant deux cents jeunes

M. Léotard appelle d'un mouvement

Après avoir été élu député de la région de la Vallée de la Saône, M. Léotard a tenu un meeting devant deux cents jeunes à Lyon. Il a appelé à un mouvement de protestation contre le régime de M. Salinas. M. Léotard a déclaré que le régime de M. Salinas était « un régime de fraude et de corruption ». Il a appelé les jeunes à se mobiliser et à participer à des manifestations de protestation. M. Léotard a également déclaré que le régime de M. Salinas était « un régime de terreur » et qu'il appelait les jeunes à se battre pour la démocratie.

M. Léotard a déclaré que le régime de M. Salinas était « un régime de fraude et de corruption ». Il a appelé les jeunes à se mobiliser et à participer à des manifestations de protestation. M. Léotard a également déclaré que le régime de M. Salinas était « un régime de terreur » et qu'il appelait les jeunes à se battre pour la démocratie.

M. Léotard a déclaré que le régime de M. Salinas était « un régime de fraude et de corruption ». Il a appelé les jeunes à se mobiliser et à participer à des manifestations de protestation. M. Léotard a également déclaré que le régime de M. Salinas était « un régime de terreur » et qu'il appelait les jeunes à se battre pour la démocratie.



Politique

Les déclarations de M. Jean-Pierre Soisson

La cible

Par le canal de son quotidien l'Humanité, le Parti communiste a vivement réagi, lundi 11 juillet, aux propos tenus dimanche soir, sur TF1, par M. Jean-Pierre Soisson.

Le ministre de l'emploi, qui était l'invité de l'émission « 7/7 », avait indiqué, à propos des dispositions de la loi d'amnistie prévoyant la réintégration des syndicalistes licenciés, qu'il veillerait à ce que les modalités d'application suivent strictement les procédures prévues afin de « ne pas conduire à des situations difficiles ».

L'organe du PCF y a vu aussitôt une volonté de tourner la loi amendée par ses députés : « Le ministre barriste du gouvernement Rocard appelle ouvertement les employeurs à faire de la résistance et du scandale pour empêcher la réintégration des militants syndicaux, écrit lundi

l'Humanité. Et si nous avons bien compris ce que parler français veut dire, plus les employeurs s'opposent à l'application de la loi, plus le ministre du travail trouvera des arguments pour se porter à leurs côtés. »

Le rédacteur en chef de l'Humanité, Claude Cabanes, enfonce le clou en disant : « M. Soisson, qui répète avec gourmandise à qui veut l'entendre qu'il a été sollicité par François Mitterrand pour occuper son poste ministériel, est un ministre de droite. Le fait qu'il participe au gouvernement Rocard n'y change rien. Il a gouverné avec la droite, ses idées sont de droite, son action sera de droite. Il se sent porté par la pression qu'exerce avec succès le camp auquel il appartient. Au nom de l'ouverture au centre », le pre-

mier ministre et le président de la République sont à la merci des exigences et des surenchères de MM. Méhaignerie, Barre, Giscard d'Estaing et Chirac... »

« Quand on fait rentrer M. Soisson dans le gouvernement, on lui donne comme poste le ministère du travail, si on attend de cela des mesures sociales et de progrès, on trompe les gens ou l'on se trompe », a estimé, pour sa part, M. André Lajoinie, qui était l'invité de RMC.

Voilà donc l'équipe de M. Rocard sous les feux croisés des communistes et de ceux des socialistes qui, tel M. Henri Emmanuelli, numéro deux du PS, mettent en cause le principe même de l'ouverture (Le Monde du 9 juillet).

Ce constat amenait le secrétaire général du CDS, M. Jacques Barrot, à déclarer, samedi

9 juillet, dans Libération, en visant M. Emmanuelli : « On pourrait croire cette forme de méfiance, d'intolérance vis-à-vis de tout ce qui n'est pas politique, et de surcroît étiqueté socialiste, rangé au grenier parmi les vieilleries que l'on garde pour les grands soirs de Mardi gras. Mais elle était encore à l'entresol... » Selon M. Barrot, « la rénovation de la démocratie (...) exigera, pour être menée à bien, une pédagogie très soutenue au Parti socialiste. »

Tel est aussi le sentiment de M. Alain Carignon, maire RPR de Grenoble, qui affirme, dans le Point, que l'ouverture « peut être une réalité à condition de la conduire sur de vrais projets. »

Autant de sujets de réflexion pour M. Mitterrand à la veille de ses traditionnelles déclarations du 14 juillet...

L'homme pressé de l'ouverture

Est-il vraiment l'homme seul rejeté par ses anciens amis du PR, l'homme à nu soupçonné par des socialistes à qui l'idée d'ouverture donne des boutons ? Le traître, le « saxon », selon Jean-Claude Gaudin, pressé sans respect pour la tradition de la guerre des blocs de l'opposition à la majorité, de la droite encore modérée à l'ouverture, version barriste du rapprochement ? Jean-Pierre Soisson, vendredi dernier, réalisait, pour la dixième fois de la semaine la plus contrastée de sa carrière, une dédicace mise sous verre dans son bureau du ministère du travail : « Cette photo, évocatrice de notre complicité au service du pays », lui avait écrit Raymond Barre au bas d'un cliché représentant les deux hommes.

La photo avait été prise plusieurs mois plus tôt, lors de l'attribution de la médaille présidentielle de la Liberté, décernée par les Liotardiens, les giscardiens, les chiraquiens... Mais elle prenait, en ces jours de tourmente que venait de connaître le maire

d'Auxerre, valeur d'encouragement. Il comptait au moins un ami sûr ! Depuis la tempête déchaînée par sa nomination au gouvernement, tant à droite qu'à gauche, Jean-Pierre Soisson peut les compter : Chaban, Fabius, Bérégovoy, Henri Nallet qui l'ont assuré de leur soutien.

Michel Rocard, bien sûr, qui lui a demandé d'attaquer les clivages politiques sur le front de l'emploi. Et le président de la République qui le retient chaque semaine pour quelques minutes d'aparté depuis deux conseils des ministres. Ceux aussi qui l'ont connu en charge des universités, sous Giscard d'Estaing, comme son collègue Hubert Curien, des enseignants, des sportifs rencontrés sous d'autres gouvernements. Jacques Chérèque, enfin, qui lui a dit son désir de travailler avec lui.

Jean-Pierre Soisson a cependant conscience de braver un interdit, de goûter trop seul encore au fruit vert, au fruit amer de l'ouverture. Il espérait entraî-

ner les centristes et les barristes, l'ami Stasi comme Pierre Méhaignerie ou Simone Veil. Ils ont fléchi devant l'obstacle, la peur des élections municipales, cantonales ou européennes au ventre. La peur du qu'en-dira-t-on politicien. L'avalanche d'insultes recue par le maire d'Auxerre doit les reconforter, provisoirement. « Mais nous avons tant parlé ensemble de l'évolution du système politique, se rappelle Jean-Pierre Soisson. A quel bon si c'est pour ne pas franchir la porte ? »

Comme lui, d'autres se sont sentis lentement glisser de la droite vers le centre ; des ostracismes vers l'humanisme. Comme lui, ils ont souvent connu la première tentative d'assouplissement du « jeu français » après 1974. « François Mitterrand, répète Jean-Pierre Soisson, réussira ce dont Giscard avait rêvé... l'alliance de deux Français sur trois. Alors, où sont les autres ? »

Vendredi, le nouveau ministre de l'emploi a compris, en lisant le Nouvel observateur, que Henri

Emmanuelli, numéro deux du PS, cherchait à entraîner ce parti contre lui et contre l'ouverture. Il est sans illusion sur l'attitude à son égard de ce qui reste de l'UDF, même de ceux qui, comme lui, souvent bien avant lui, avaient multiplié les discussions avec le secrétaire général de l'Elysée, Jean-Louis Bianco, et les émissaires du président.

Son bonheur : les convergences

« J'y mettrai encore plus de patience », explique-t-il. L'enjeu, à l'en croire, est de taille : « Si l'ouverture ne se fait pas maintenant alors que les conditions s'y prêtent, elle risque de ne se faire jamais. Les clans se figeront pour longtemps si la société politique ne bouge pas sur son socle. » Alors, pour se donner le courage de la pédagogie, il s'en va répétant, pour ceux qui rient de sa solitude de transfuge, la vieille devise de la famille d'Orange : « Je maintiendrai. » Il se fera plus

persuasif encore, il travaillera surtout dans sa spécialité à rassembler les partenaires sociaux sur quelques idées simples de rapprochement. « Il était normal qu'après mon choix de l'ouverture je prenne une responsabilité des plus exposées », dit-il. Pour un homme d'opposition en rupture accueillie fraîchement par ses nouveaux alliés, accepter le ministère du travail relève sans doute, il est vrai, du masochisme : « Je n'allais pas prendre tous ces risques pour me planquer dans un ministère sans histoire. » Contrairement à ce qu'affirme François Létard, il n'y a pas pour les « honneurs et les lambris », mais réclame toute sa part du difficile ouvrage au côté de Michel Rocard. Ministre du chômage, il y a là un peu plus de courage, un peu plus de pensée que d'être le simple symbole de l'aube d'une ère nouvelle.

Jean-Pierre Soisson se souvient de son goût, dans les gouvernements qu'il a fréquentés, pour les négociations délicates. Ces nuits passées avec les prési-

dents d'université à rechercher un compromis qui n'humilie personne. Ces discussions sans fin avec René Maurice, l'ancien président de l'UNEF, qui le combattait mais dont il garde un bon souvenir. Tous ces hommes de gauche, adversaires d'une loi, ou pendant une crise, qui sont devenus des amis par le seul jeu du contact humain. Sa passion : convaincre. Son bonheur : les convergences. Sa seule recette, une fois encore, pour le ministre « explosif » de l'emploi.

L'insulte, le soupçon ont dopé Jean-Pierre Soisson. « Je ne peux pas condamner ces réactions, dit-il. C'est à moi de montrer qu'elles ne sont pas fondées. » On le traite de « saxon », de traître. Jean-Claude Gaudin, depuis, s'est excusé mais, il le sait, ce surnom, à droite, demeurera. « Par mon travail, par la pédagogie que je veux déployer en faveur de la décentralisation, j'entends le vider de sens. »

PHILIPPE BOGGIO.

Politique

« Je me sens plus proche de Lionel Jospin que de Jean-Claude Gaudin »

Le ministre de l'emploi, Jean-Pierre Soisson, a déclaré, samedi 9 juillet, dans Libération, en visant M. Emmanuelli : « On pourrait croire cette forme de méfiance, d'intolérance vis-à-vis de tout ce qui n'est pas politique, et de surcroît étiqueté socialiste, rangé au grenier parmi les vieilleries que l'on garde pour les grands soirs de Mardi gras. Mais elle était encore à l'entresol... » Selon M. Barrot, « la rénovation de la démocratie (...) exigera, pour être menée à bien, une pédagogie très soutenue au Parti socialiste. »

Le mouvement de mai 68 fut-il une « révolution juive » ?

« Je me sens plus proche de Lionel Jospin que de Jean-Claude Gaudin », a déclaré Jean-Pierre Soisson, ministre de l'emploi, samedi 9 juillet, dans Libération, en visant M. Emmanuelli, numéro deux du PS, qui cherchait à entraîner ce parti contre lui et contre l'ouverture. Il est sans illusion sur l'attitude à son égard de ce qui reste de l'UDF, même de ceux qui, comme lui, souvent bien avant lui, avaient multiplié les discussions avec le secrétaire général de l'Elysée, Jean-Louis Bianco, et les émissaires du président.

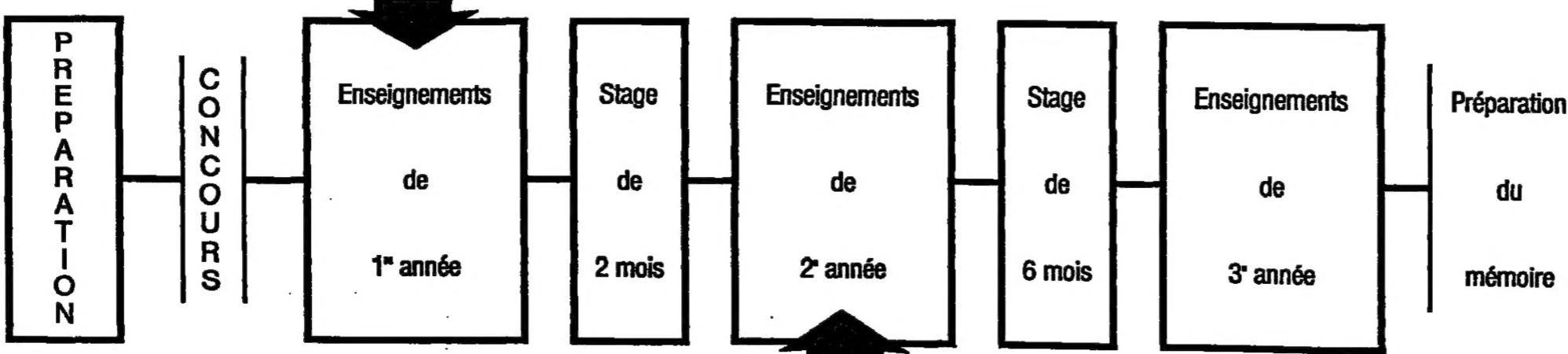


Diplôme visé par le Ministère de l'Education Nationale

ADMISSIONS PARALLÈLES A L'INSTITUT SUPÉRIEUR DU COMMERCE

22, boulevard du Fort-de-Vaux, 75017 PARIS
Téléphone : 42.70.34.80 et 42.70.90.95

Vous désirez poursuivre vos études dans une grande école de commerce dynamique. L'I.S.C. vous propose :
ENTRÉE EN 1^{re} ANNÉE : titulaires d'un D.E.U.G. (sciences économiques, droit...), d'un D.U.T. (gestion, commerce...) ou d'un B.T.S.



ENTRÉE EN 2^e ANNÉE : titulaires d'une licence ou d'une maîtrise

ÉPREUVES D'ADMISSION - Tests - Entretiens - Oral d'anglais
En 1^{re} ou 2^e ANNÉE : 7, 8 et 9 septembre 1988 - Date de clôture des inscriptions : 18 juillet 1988



L'enseignement universitaire à l'I.S.C.

Politique

à « 7/7 »

« Je me sens plus proche de Lionel Jospin que de Jean-Claude Gaudin » déclare le ministre de l'emploi

M. Jean-Pierre Soisson, ministre de l'emploi et de la formation professionnelle, qui était, dimanche soir 10 juillet, sur TF1, l'invité de l'émission « Sept sur sept », s'est considéré comme « un pionnier » de l'ouverture, en harmonie avec la plupart des Français « qui souhaitent un dépassement des affrontements. Les Français ont soif d'autres combats que ceux de la politique politicienne, la page des élections est tournée, on ne va pas attendre cinq ans et les prochaines élections législatives pour se préparer aux grandes échéances européennes, a-t-il déclaré. Tout le monde se disait, parmi mes amis réunis autour de la piscine : l'eau est froide. Moi, j'ai plongé... Il faut que j'entraîne la droite : il ne faut pas que je provoque la gauche ; je souhaite que la passerelle que j'ai pu créer entre la gauche et la droite soit de plus en plus fréquentée ».

Selon M. Soisson « le choix fondamental » sera désormais, pour les dirigeants politiques, « entre l'alliance avec le Front national et l'entente avec le Parti socialiste ». Pour sa part, le maire d'Auxerre sent aujourd'hui « plus proche de Lionel Jospin que de Jean-Claude Gaudin ». Et il juge préoccupantes les options de ses anciens compagnons de route du Parti républicain : « Lorsque je vois le PR évoluer vers l'alliance avec le Front national, je dis attention à cette dérive droite ».

qui n'est plus du tout dans le droit fil des orientations que j'avais arrêtées pour le PR », a-t-il affirmé en tant qu'ancien secrétaire général de la formation dirigée par M. François Léonard.

Interrogé sur l'éviction de Léon Schwarzenberg du gouvernement, M. Soisson a justifié la décision du premier ministre en disant notamment : « Le parler vrai, ce n'est pas dire n'importe quoi. Le métier de ministre s'apprend. Il y a des règles de fonctionnement des équipes qu'il faut respecter ».

Enfin, évoquant les circonstances dans lesquelles avaient été adoptées la loi d'amnistie, après négociation entre les socialistes et les communistes, à l'Assemblée nationale, le ministre de l'emploi a affirmé : « Le gouvernement était devant un problème simple : ou cette loi était votée ainsi ou ainsi il n'y avait pas d'amnistie. La loi votée ne correspond pas au projet préparé par le gouvernement. C'est une situation de fait que je regrette (...) Mais la loi de 1981, que j'avais critiquée, n'a abouti qu'à quarante-quatre réintégrations (de militants syndicaux). Il faut donc relativiser les choses (...) Je veillerai à ce que les procédures soient respectées, à la façon dont les choses se dérouleront. Je serai attentif à la sécurité des personnes et au bon fonctionnement des entreprises ».

Un colloque de la revue « Passages »

Le mouvement de mai 68 fut-il une « révolution juive » ?

Mai 68 fut un appel messianique, écho du messianisme juif. Telle est la thèse qu'ont développée les participants au colloque organisé par la revue Passages, le jeudi 7 juillet à Paris, sur le thème « Mai 68, une révolution juive ? ».

Plusieurs personnalités politiques et historiens ont tenté de répondre à la question : pourquoi et avait-il autant de juifs parmi les dirigeants du mouvement étudiant de mai. Ou plutôt : y avait-il un lien cohérent entre cet engagement et leur origine juive ? Rappelant que le phénomène s'était déjà produit dans l'histoire, par référence à la composition du bureau politique du parti bolchevique en 1917, M. Henri Weber a expliqué que mai 68 avait été une grande poussée à trois dimensions : « démocratique et libertaire », « hédoniste, contre l'ordre moral et la rationalité capitaliste », et « romantique et messianique ». C'est cette troisième dimension qui permet d'expliquer l'implication des jeunes juifs dans la direction du mouvement et les organisations d'extrême gauche. Plus jeunes, ils ont reçu une « éducation juive laïque », porteurs d'un certain messianisme et qui faisaient que les jeunes juifs étaient plus réceptifs au discours révolutionnaire ».

Cette éducation leur a inculqué l'image d'une société « absolument mauvaise » qu'on ne peut améliorer et qu'il fallait subvertir : « L'histoire est un long périple qui va d'un âge d'or (le communisme primitif) à un autre âge d'or (la société sans classe), à travers une vallée de larmes (la lutte de classes). Il fallait donc se battre pour « une société nouvelle d'où le Mal était extirpé ». Cette perception de la société et du

changement social, donnée par le père, se structure de la même façon que la pensée messianique religieuse.

M. Daniel Linderberg a recherché en liant ce phénomène à une culture laïque du messianisme des organisations communistes (se référant au Bund) (1), culture insérée dans un cadre d'analyses du mouvement ouvrier moderne.

Cette attention particulière aux événements de mai s'explique également par un « besoin de justice » fort chez les juifs, à cause de la Shoah, selon M. René Frydman. Les parents de cette génération, souvent d'anciens résistants de la MOI (2) ont laissé ce besoin de justice comme héritage. La nécessité de continuer leur combat a poussé les jeunes juifs à être « les premiers sensibilisés » aux phénomènes comme la guerre d'Algérie, le Vietnam et le mouvement de mai.

M. Benjamin Stora a soutenu une thèse complémentaire : l'engagement de mai 68 traduisait une « volonté d'insertion dans la société française ». Confrontés à une société bloquée, antisémite, véridique « carcan », ces jeunes, en se mettant en mouvement et en s'insérant, voulaient « assumer au grand jour le fait d'être juif ». Le slogan « Nous sommes tous des juifs allemands » en fut l'expression la plus parfaite.

Cette volonté d'intégration fut souvent « conflictuelle », a ajouté M. Stora ; elle se traduisait à la fois par « l'affirmation de sa judaïté au grand jour » et un engagement politique parfois contradictoire (notamment au moment du développement de la solidarité avec les Palestiniens).

Si l'on peut trouver un lien entre l'engagement d'un grand nombre de juifs et leur origine, cet angle unique est toutefois apparu restreint à la majorité des participants au colloque. Comme l'a rappelé M. Alain Geismar, cette dimension « n'agitait ni le gros du mouvement, ni ses dirigeants ». M. Weber a souligné aussi que, malgré une participation active des juifs dans les organisations d'extrême gauche, « tout particularisme était effacé dans les mouvements révolutionnaires » par leur universalisme. Pour autant, « la question du judaïsme n'était nullement occultée ». Et de préciser : « Nous étions des juifs glorieux plutôt que des juifs honteux ! ».

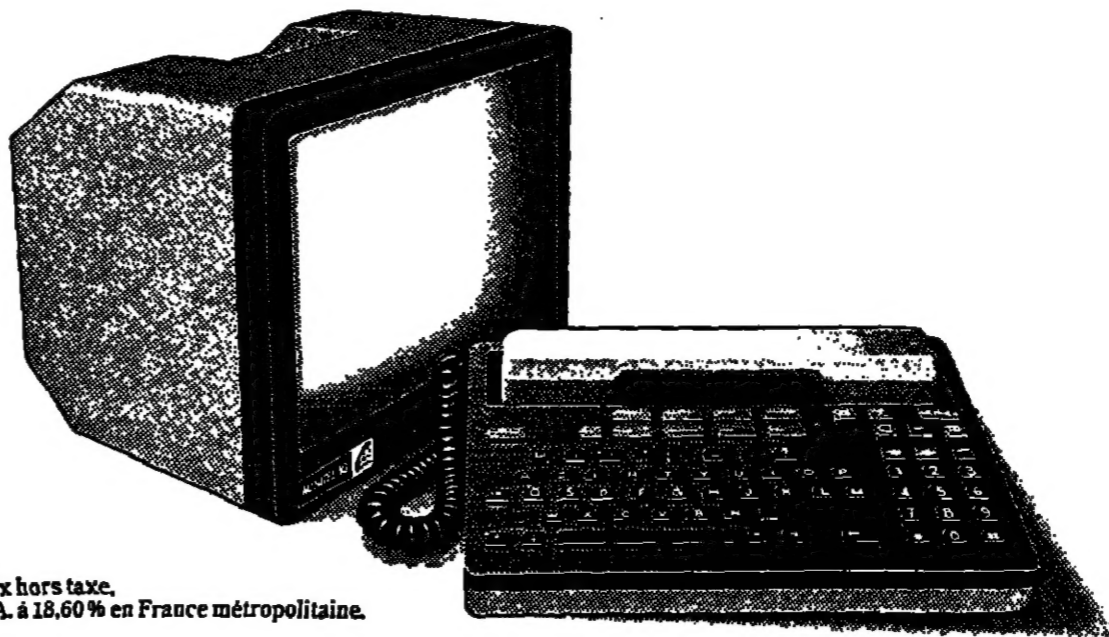
(1) Mouvement juif révolutionnaire marxiste anti-sioniste.
(2) Main d'œuvre immigrée, organisation regroupant les étrangers, pour la plupart juifs, dans la résistance communiste.

MINITEL PLUS QUE JAMAIS A L'HEURE PROFESSIONNELLE.

9 accès professionnels de 0 à 7,64 F HT la minute.*

Avec le Minitel, on peut s'informer, informer, décider, exposer, gérer, contrôler, distribuer, motiver, gagner du temps, des marchés et donc de l'argent.

Avec le Minitel, les professionnels disposent de 9 accès TELETEL à tarification différente selon leurs besoins. 36 05, c'est le Numéro Vert TELETEL (appel gratuit pour l'utilisateur par numérotation directe à huit chiffres). 36 13 et 36 14, les services internes aux entreprises et les services pratiques destinés au public. 36 16 et 36 17, une large palette de services accessibles à toutes les entreprises. 36 21, les services de télé-informatique classique (norme ASCII). 36 28 et 36 29, deux nouveaux accès faciles et plus économiques aux grandes banques de données professionnelles (par numérotation directe à huit chiffres). 11, l'Annuaire Electronique avec ses catalogues professionnels. Pour connaître la liste des nouveaux services TELETEL professionnels et taper fort en affaires, taper 36 16 MGS puis **SOMMAIRE**



* Prix hors taxe. T.V.A. à 18,60 % en France métropolitaine.

TAPER MINITEL, C'EST TAPER FORT EN AFFAIRES.



LELES PÉRIEUR ICE

017 PARIS
0.90.95

vous propose
merce.)

moments
de
mode

juillet 1988

Un enseignement universitaire à Blois



Maîtrise des sciences et techniques d'informatique
option informatique et télécommunications

Université François-Rabelais Tours
Groupe Silgos - Ville de Blois

Renseignements : Université de Tours - Faculté des sciences et techniques - Scolarité, tél. : 47-25-14-22.

Politique

Les indépendantistes de Nouvelle-Calédonie débattent de l'accord de Matignon

« Léo » Jorédié chez les siens.

C'est à la fin de cette semaine, samedi 16 juillet, que les dirigeants du FLNKS, réunis en convention à Thio, se prononceraient sur l'accord de Matignon concernant l'avenir de la Nouvelle-Calédonie. Quarante-huit heures auparavant, le chef du mouvement indépendantiste, M. Tjibaou, aura essayé une nouvelle fois de convaincre les militants de son propre parti, l'Union calédonienne (UC), d'apprécier les termes de ce compromis.

Notre correspondant local raconte ci-dessous comment le secrétaire général de l'UC, numéro trois du FLNKS, M. Jorédié, personnellement très réservé sur certaines des dispositions prévues par le gouvernement, s'est concerté, durant le week-end, avec les militants de la région de Canala.

CANALA de notre envoyé spécial

Pour les « vieilles » de la tribu de Gelima, qui enfilent des brochettes en pouffant de rire, c'est un peu le retour de l'enfant terrible : « Ah ! ce petit « Léo » qui fait tant de bruit, là-bas, en France ! » Pour les militants au « look » de barbudos qui soumettent les annexes n° 1 et n° 2 de l'accord de Matignon à une sourcilieuse cagifée, ce n'est qu'une séance de travail avec leur porte-parole. Dans la coutume, le clan Jorédié est la « porte d'entrée » de la chefferie de Gelima, le point de passage obligé des émissaires venant du nord et du sud. C'est fort de ce statut que Léopold Jorédié a été promu à la tête de l'Union calédonienne (UC) aux côtés de Jean-Marie Tjibaou.

Aujourd'hui, revenu dans son fief, « Léo » rend compte de ses déplacements à Paris. Une cinquantaine des irréductibles « combattants » de Canala ont pris place samedi 9 juillet sous un ari de bambou. Ils arrivent de toutes les tribus de la région ; ceux qui viennent du nord de la commune se sont imposés de longs détours pour contourner le centre du village où ils peuvent risquer de croiser une patrouille de gendarmes. Certains ont longé le littoral en barque ; d'autres ont emprunté les sentiers à flanc de montagne. Ils sont maîtres du terrain.

Voilà maintenant dix semaines qu'ils ont pris le maquis. Tant qu'ils le décideront, Canala restera ce bastion isolé du reste de l'archipel, privé d'électricité et de téléphone, et où les véhicules indésirables — ceux conduits par les Canaques membres du RPCR — essuient sporadiquement des coups de feu. Quotidiennement, les gendarmes démantèlent les barrages de troncs d'arbres qui entravent la circulation, sachant qu'ils seront reconstruits quelques instants plus tard. Un véri-

table travail de Sisyphe, dont ils s'acquittent mécaniquement avec une patience résignée.

Sur un tableau noir « Léo » a tracé à la craie une longue flèche balisée de dates : « 1988 - 1989 - 1992 - 1993 ». Il explique que ce calendrier est lourd de dangers, car il n'offre aucune garantie d'accession à l'indépendance. Mais que faire ? Aucune voix ne s'est élevée pour critiquer Jean-Marie Tjibaou : « On le comprend, glisse un militant, car il ne veut plus porter la responsabilité de futurs morts après les fusillés de Etiennehène et d'Ouvéa. » Le chef du FLNKS jouit d'un profond prestige à Canala. Avant de mourir, raconte-t-on, Eloi Machoro aurait conseillé à ses lieutenants : « Il faudra toujours écouter ce que dira Jean-Marie Tjibaou. »

Mais voilà : un immense malaise, un inextricable nœud de honte et de non-dit, sépare aujourd'hui Canala de Jean-Marie Tjibaou. C'est ici, lors d'un congrès du FLNKS en 1985, que ce dernier a été violemment pris à partie par un responsable local au sujet des soupçons de trahison qui entouraient à l'époque la mort d'Eloi Machoro. Le chef du mouvement indépendantiste en a été ébranlé. Il n'a plus jamais remis les pieds dans la région. Confus à l'extrême, les militants de Canala ont eu vite fait de démettre de ses fonctions le procureur indélicat. Depuis le projet de se rendre à Hienghène, faire une « costume de réparation ». Mais l'affaire traîne en longueur et les excuses n'ont toujours pas été présentées.

Cette chape de non-dit pèse lourd, à l'évidence, dans l'actuelle partie de bras de fer qui oppose partisans et adversaires du compromis. Les indépendantistes locaux, bien qu'apparemment hostiles à l'accord de Matignon, ne sont pas prêts de prendre l'initiative d'une fronde anti-Tjibaou. D'ailleurs, le maximalisme verbal de certaines tendances du FLNKS les agace prodigieusement, eux qui ont pris les armes et

● Aides à l'investissement pour l'outre-mer. — 32 millions de francs d'aide à l'investissement au profit des départements et collectivités territoriales d'outre-mer ont été répartis par le comité directeur du FIDOM, réuni le jeudi 7 juillet sous la présidence du ministre des DOM-TOM, M. Louis Le Penec. Ces aides privilégient la mise en valeur des terres agricoles (7 millions en Guadeloupe et à La Réunion), les primes à l'équipement et à l'emploi (5 millions), la mise en œuvre d'une station d'épuration à Fort-de-France (Martinique), l'aménagement d'une zone industrielle-portuaire en Guadeloupe (2 millions), une aide spécifique à la société Interpêche de Saint-Pierre-et-Miquelon (1,8 million) ainsi que le soutien à l'équipement de la formation à Mayotte (1,8 million).

sur tout tous les risques. « On ne sera pas un deuxième Ouvéa », disent-ils, lassés d'être la cible privilégiée des forces de l'ordre, alors que d'autres régions restent apathiques. Canala ne veut plus jouer les chiffres rouges.

Ainsi, au fil des débats, on se met d'accord sur une alternative, celle qui sera soumise au prochain comité directeur de l'UC le jeudi 14 juillet. Ou bien il est décidé de rejeter l'accord de Paris, mais il faudra alors que le FLNKS se donne sérieusement les moyens d'une épreuve de force avec le gouvernement. La mobilisation sera générale, ou ne sera pas. Dans cette hypothèse, les militants de Canala déposeraient aussitôt les armes, dès lors qu'ils s'apercevraient que les autres « comités de lutte » ne suivent pas. Ou bien le FLNKS joue la carte institutionnelle, mais tout en se réservant la possibilité de renouer avec l'activisme si d'aventure, après 1992, la prochaine majorité législative s'engage dans la voie d'une restriction conservatrice. Car ici les militants n'ont aucune confiance dans la parole de la France : le verrou du référendum national ne les impressionne guère.

En tout état de cause à Canala, la détermination des militants est virile. Ce sont des classes de Canala qui, lors de la grande révolte de 1878, ont rallié les troupes françaises et ont tué le grand chef insurgé de La Foë, Atai. Poursuivis par la mauvaise conscience, leurs descendants ne sont jure de rachat les serments du passé. Pour eux, il n'est pas d'autre réparation à offrir au clan dépossédé de La Foë, que le combat pour l'indépendance, quel qu'en soit le prix.

FREDERIC BOBIN.

PROPOS ET DEBATS

M. Chevènement

La République

M. Jean-Pierre Chevènement, ministre chargé de la défense, a rappelé, le samedi 9 juillet sur la Cinq, qu'il faut garder à l'esprit que la défense nationale n'est ni de droite, ni de gauche, qu'elle est française. Faisant allusion à la mise en garde qu'il a adressée, la veille, à quarante-cinq officiers généraux qui avaient pris position en faveur de M. Jacques Chirac à l'élection présidentielle, M. Chevènement a affirmé que « notre armée, c'est l'armée de la République » et « quiconque peut penser la contraire ne sert pas la République ».

M. Lajoinie

La pression

M. André Lajoinie, candidat du PCF à la dernière élection présidentielle, a estimé, le dimanche 10 juillet au « Forum FR 3-RMC », que la politique d'ouverture pratiquée par le gouvernement place celui-ci « sous la pression et même la surenchère de la droite », représentant ainsi l'analyse des élections régionales dans une fronde anti-Tjibaou. « Nous ne croyons pas si bien dire », a souligné le président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, puisque les événements ont confirmé cela. M. Lajoinie faisait allusion aux « affaires des ministres », c'est-à-dire M. Pierre Arpaillange, le garde des sceaux et le professeur Léon Schwaberg, ministre démissionnaire. « Ce n'est pas parce que c'étaient des ministres (...) de la société civile que ça c'est passé, mais parce que la droite est montée au créneau », a affirmé M. Lajoinie en ajoutant qu'« un premier ministre doit discuter avec un de ses ministres plutôt que de le renvoyer (...) parce que la droite s'est fichée ».

● Un appel pour deux dirigeants communistes turcs emprisonnés. — MM. Jack Raitis, Jacques Roux, ancien député et membre du comité central du PCF, Heroun Tazieff, l'écrivain Henri Alleg, le metteur en scène Antoine Vitez, le comédien Roger Hanin, et le chanteur Jean Ferrat sont quelques-uns des premiers signataires d'un appel (1) lancé en faveur de la libération de MM. Haydar Kutlu et Nihat Sargin, Secrétaires généraux, respectivement, du Parti communiste turc et du Parti ouvrier de Turquie, emprisonnés depuis leur retour d'exil, le 16 novembre 1987, ces deux dirigeants voient leur procès régulièrement reporté. A l'initiative du compositeur grec Mikis Theodorakis, cet appel a déjà reçu l'approbation de personnalités françaises et étrangères, dont l'ancien chancelier autrichien Bruno Kreisky, la comédienne anglaise Julie Christie, l'architecte brésilien Oscar Niemeyer, et la chanteuse finlandaise Aija Soujonna.

(1) La Lettre de Mikis Theodorakis, 108, rue du Faubourg-du-Temple, 75011, Paris.

Communication

Alors que le gouvernement français étudie le dossier TDF 1-TDF 2

Japonais et Américains s'intéressent aux satellites de télévision directe

Mardi 12 juillet devrait s'ouvrir à l'hôtel Matignon un nouveau cycle de réunions interministérielles sur les satellites de télévision directe. Le gouvernement espère boucler avant la fin du mois ce dossier complexe, étudié sans succès depuis 1979 par quatre gouvernements successifs. Si aujourd'hui beaucoup de querelles technologiques, parfois byzantines, semblent apaisées, il reste à « boucler » le financement de l'opération et à choisir les opérateurs des quatre chaînes de télévision européennes que TDF 1 peut diffuser.

Le temps presse. D'abord parce que le lancement du satellite est prévu sur le vol 26 d'Ariane en octobre. Ensuite, parce que la concurrence ne reste pas inactive. Sur le marché de la télévision européenne, le satellite luxembourgeois Astra arrive avec ses seize canaux. Les réservations faites il y a quelques semaines par M. Rupert Murdoch pour quatre chaînes de télévision ont dopé l'avenir commercial de cet engin de moyenne puissance. Si ses tarifs de location sont inférieurs à ceux de TDF 1, ces canaux étaient jusqu'à présent non sécurisés, ce qui mettait les opérateurs de télévision à la merci d'une panne semblable à celle qui a affecté Telecom 1. Selon des informations concordantes, Astra aurait commandé il y a quelques jours un second satellite de secours.

Mais pour le consortium franco-allemand qui a mis au point TDF 1, l'enjeu est surtout celui de l'exportation de sa technologie. Sur ce marché non plus, la concurrence n'a pas attendu patiemment la fin des négociations françaises. Les Japonais, qui ont lancé deux satellites de télé-

vision directe fin 1984, ont connu de nombreuses difficultés techniques. Ce n'est qu'à la fin de 1986 que deux chaînes de télévision à financement public ont commencé à émettre. En 1987, 620 000 foyers se sont équipés d'antennes paraboliques ; ils devraient être 1,5 million à la fin de cette année. Cet engouement spectaculaire a surpris les prévisions les plus optimistes des industriels japonais. Il s'explique en partie par la différence de qualité technique entre la télévision par satellite et la télévision hertzienne japonaise. Les deux chaînes spatiales utilisent un son numérique stéréophonique et la télévision publique NHK procède à certaines heures à des diffusions en télévision haute définition pour expérimenter son système MUSE.

La bataille de la haute définition

Les jeux olympiques de Séoul devraient être l'occasion pour NHK de multiplier ces expériences et de s'en servir comme promotion commerciale de son standard. Les pouvoirs publics japonais ont déjà lancé la fabrication de nouveaux satellites utilisant une puissance supérieure (130 watts au lieu de 100 watts) et les laboratoires travaillent même sur une nouvelle génération de satellites à 200 watts. Une stratégie qui va à l'encontre des opinions formulées par nombre de spécialistes européens qui préfèrent pour l'avenir des satellites à moyenne puissance.

Les industriels américains semblent aussi s'intéresser depuis quelques mois aux satellites à forte puissance. Ils font le siège de la Commission fédérale des communications (FCC), qui devrait dans les prochains mois attribuer des posi-

tions orbitales pour huit satellites entre 100 watts et 200 watts.

Il y a cinq ans, la télévision directe par satellite avait connu pourtant aux Etats-Unis un cuisant échec. La société USCI avait lancé un engin de moyenne puissance diffusant cinq chaînes. Un an après, l'exploitation cessait avec 34 millions de dollars de pertes et seulement dix mille abonnés. Mais les experts pensent aujourd'hui que la technique et le marché ont mûri et que le satellite sera le meilleur véhicule pour lancer la télévision en haute définition.

En toile de fond de cette effervescence, on retrouve la lutte acharnée des grands industriels internationaux sur les standards de la télévision de demain. Les nouvelles chaînes par satellite cherchent à séduire les téléspectateurs par une nouvelle qualité de l'image, évoluant plus rapidement vers une définition proche de celle du cinéma. Les Japonais ont pris de l'avance dans cette bataille de la haute définition avec leur système MUSE. Les Américains s'affrontent encore sur une dizaine de procédés différents. Les Européens se sont mis d'accord sur un standard transitoire, le MAC, et étudient dans le cadre du programme Eureka son évolution vers la haute définition.

En France, Thomson vient de présenter sa première caméra à haute définition. Mais le sénateur Jean Cluzel estime que les pouvoirs publics ne soutiennent pas assez vigoureusement cette gigantesque bataille industrielle. Il vient de convaincre la commission des finances du Sénat de demander une enquête à l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Après « Télé 7 jours »

« L'Evénement du jeudi » annonce la création d'un hebdomadaire pour les non-voyants

M. Jean-François Kahn, directeur de « L'Evénement du jeudi », a dressé le 7 juillet devant la presse le bilan de son magazine, faisant état d'une progression des ventes de l'ordre de 24 % à Paris et 37 % en province pour cette année. Il a par ailleurs annoncé la création d'un hebdomadaire sur cassettes à l'intention des non-voyants, justifiant cette nouvelle étape dans la courte histoire du journal par « sa volonté de s'adresser au plus grand nombre en luttant contre toutes les exclusions ».

Cette expérience intervient au moment même où « Télé 7 jours » s'apprête à lancer à la rentrée une édition en braille de ses articles et programmes. Dans les deux cas, la mise en application de l'idée originale a été le fruit d'une concertation étroite avec des non-voyants — M. Philippe Calbo, fondateur d'une association d'aide aux handicapés visuels, pour « L'Evénement », et M. Gilbert Montagné, après son passage à l'émission « Sacrée soirée », pour « Télé 7 jours » — désireux de sortir de leur trop grande dépendance en matière d'information.

En Grande-Bretagne

Une commission parlementaire veut protéger le financement de la BBC

Après six mois d'enquête, une commission parlementaire, dirigée par le ministre de l'Intérieur et composée de tous les partis politiques, vient de publier un rapport sur l'avenir de l'audiovisuel en Grande-Bretagne. Parmi ses recommandations, qui soulignent la place centrale que doit jouer la BBC comme « pierre d'angle de l'édifice audiovisuel », le rapport demande que la BBC et Channel Four ne soient pas transmis par satellite (comme l'avait récemment proposé le gouvernement Thatcher) et que les chaînes publiques continuent à vivre de la redevance afin de jouer leur rôle de télévision de qualité.

La commission parlementaire propose aussi que les concessions des chaînes privées soient vendues aux enchères, mais avec des incitations à la qualité. Elle est favorable à la création d'une cinquième chaîne hertzienne, sous forme de réseau local et financée par la publicité. Elle demande, enfin, que le consortium privé British Satellite Broadcasting (BSB) soit favorisé,

Pour mener à bien la réalisation d'un tel projet, « L'Evénement du jeudi » et « Télé 7 jours » ont bénéficié de soutiens divers et non négligeables de l'Ecole supérieure de réalisation audiovisuelle et de la société Duplicolor pour le premier, et des Imprimeries de Poitiers pour le second. La démarche semble toutefois avoir été plus délicate pour « Télé 7 jours » dans la mesure où l'écriture en braille requiert des techniques d'impression tout à fait particulières.

Pour sa part, « L'Evénement du jeudi » a choisi de s'adresser à un public plus large même si les non-voyants demeurent la cible privilégiée du nouvel hebdomadaire. En effet, l'enregistrement sur cassette des principaux articles du magazine — dont le premier est d'ores et déjà disponible au service abonnement — devrait permettre à ceux ayant un accès difficile à la lecture de diversifier leurs sources d'informations sans pour autant être tributaires d'une tierce personne.

jusqu'en 1992, pour la mise en place de sa chaîne cryptée du cinéma.

Le rapport a été accueilli avec satisfaction par la BBC, alors que M. Douglas Hurd, ministre de l'Intérieur, qui doit présenter un projet de loi sur l'audiovisuel à la rentrée, le qualifie de « contribution intéressante et stimulante » au débat en cours.

● Rachet du deuxième groupe de presse turc. — Le deuxième groupe de presse turc après Hürriyet, le groupe Veb-Ofset, vient d'être racheté par un homme d'affaires britannique d'origine chypriote turque, M. Asil Nadr. Il aurait racheté, pour 36 millions de francs, le groupe Veb-Ofset, qui emploie mille personnes et publie deux quotidiens nationaux grand public, Gunaydin (270 000 exemplaires) et Tan (230 000 exemplaires), ainsi que quatre régionaux à faible tirage et un journal économique et financier. PGD du groupe Polypeak, dont le siège est à Londres, M. Nadr possède des activités industrielles et commerciales de dimension internationale. — (AFP).

Pour retransmettre les courses

Le PMU se dote d'un réseau de télévision

Toutes les courses hippiques en direct. C'est ce que proposera, dès cet automne, le PMU aux turfistes des centres « course par course ». Il se dote, en effet, d'un système propre de retransmission par satellite qui équipera quatre-vingt-cinq agences dans toute la France. Le PMU investit au moment où TFI annonce son désir de diffuser les tierces et les quarts en direct, et non plus en direct, durant tout l'été. La Société d'encouragement, avec qui la chaîne est liée pour deux ans, estime qu'une telle décision brimerait huit millions de parieurs, et refuse de donner son accord.

Le groupe FCR (France Câbles et Radio), maître d'œuvre du projet, fournira au PMU un réseau clé en main. Les images, produites par les sociétés des courses, seront diffusées dans chaque centre sur quatre écrans de télévision via le satellite Eutelsat-1. Les parieurs pourront ainsi suivre, l'après-midi et le soir, l'intégralité des manifestations hippiques, en direct. Le contrat, signé le lundi 20 juin, prévoit la location des moyens techniques par FCR, pour une durée de six ans minimum.

Ce service se distingue par la nouveauté technique, transmission de voix, données et images intégrées, application, pour la première fois en France, de la technologie B-MAC au marché de la communication d'entreprise. Le PMU compte, à terme, porter à cent quarante-cinq le nombre de ses agences « course par course », ce qui lui permettra de s'implanter plus activement dans les grandes villes en animant les points de vente de l'après-midi.

(Publicité)

C.S.E.A.

Seule lettre confidentielle en français sur les pays de l'A.S.E.A.N. et la Chine. Correspondants à Singapour, Kuala-Lumpur, Bangkok, Manille, Djakarta, Hongkong, New-York et Londres. Paraît tous les 15 jours. Spécimens sur demande : C.S.E.A. Service M 84, rue de Cléry, 75002 PARIS

EGP ÉCOLE DE GESTION DE PARIS

Paris San Francisco

PROGRAMME DE PRÉPARATION AU MASTER OF BUSINESS ADMINISTRATION M.B.A. DE L'EUROPEAN UNIVERSITY OF AMERICA

Double formation en France et aux États-Unis

EGP : les moyens de réussir et la compétence internationale pour une économie compétitive de progrès

Admissions 1988-1989 : Sélection exclusivement par concours à Paris Bac plus deux années d'enseignement supérieur

Renseignements, inscriptions et concours : ÉCOLE DE GESTION DE PARIS - Département Libre d'Enseignement Supérieur 17-25, rue de Cléry, 75116 PARIS - Tél. (1) 48 70 11 51

Coopérateur de l'European University of America, San Francisco (Californie)

EGP : LA FORMATION DES MANAGERS INTERNATIONAUX

ALTERNATIVES ECONOMIQUES n° 59 juillet

EN KIOSQUE EMPLOI Les recettes américaines 16 F

français étudie le dossier TDF 1-TDF 2

Américains s'intéressent de télévision directe

En 1984, ont été de... la fin de 1988 que... 450 000 tonnes de... paraboliques, de... 1,5 million à la fin de... Les amércaiens s'intéressent de télévision directe...

En 1984, ont été de... la fin de 1988 que... 450 000 tonnes de... paraboliques, de... 1,5 million à la fin de... Les amércaiens s'intéressent de télévision directe...

La bataille

Américains de Séoul... de télévision directe... de télévision directe... de télévision directe...

la création

de télévision directe... de télévision directe... de télévision directe... de télévision directe...

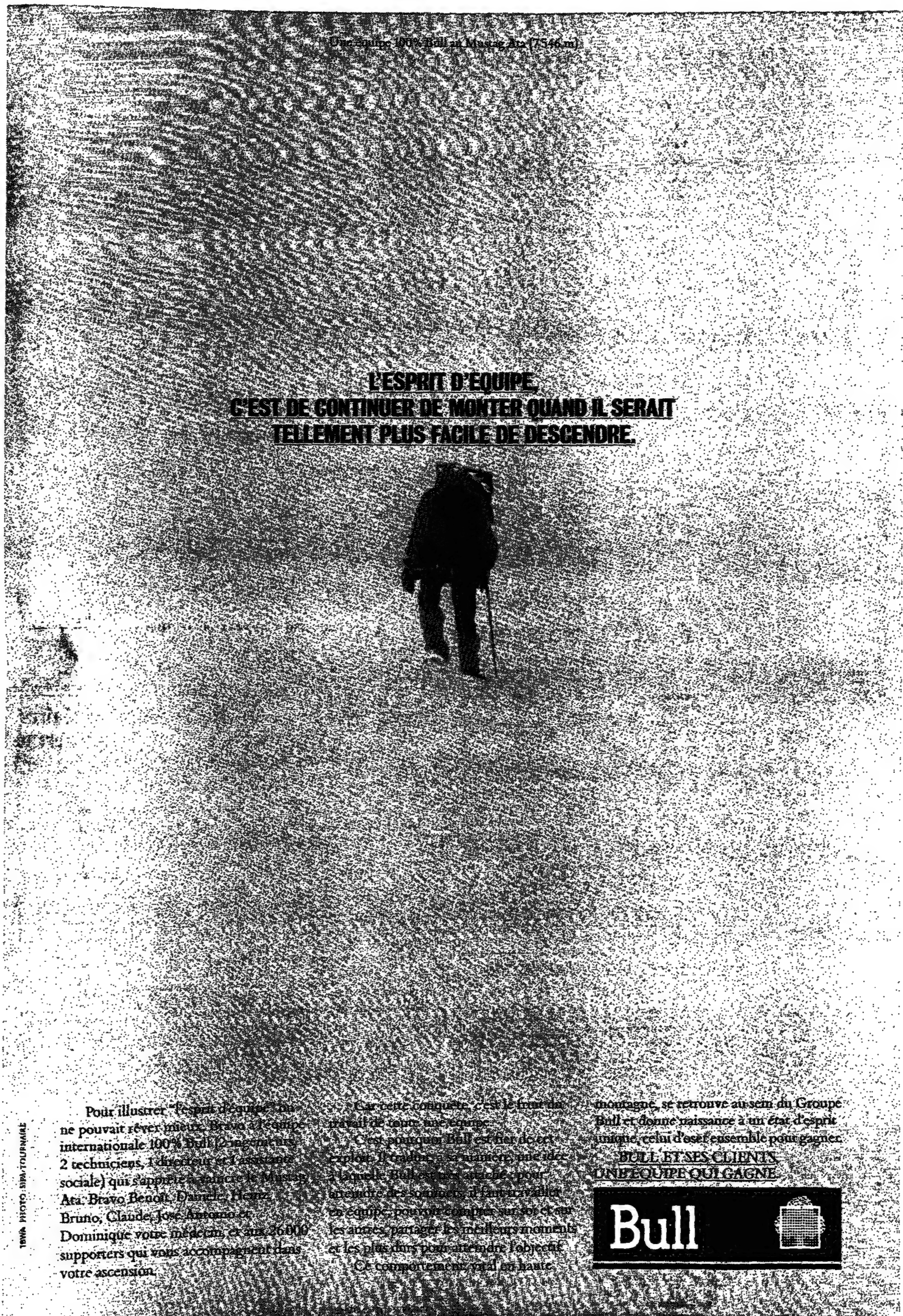
stake

de télévision directe... de télévision directe... de télévision directe... de télévision directe...

En 1984, ont été de... la fin de 1988 que... 450 000 tonnes de... paraboliques, de... 1,5 million à la fin de... Les amércaiens s'intéressent de télévision directe...

de télévision directe... de télévision directe... de télévision directe... de télévision directe...

de télévision directe... de télévision directe... de télévision directe... de télévision directe...



Une équipe 100% Bull au Mont Agata (7546 m)

L'ESPRIT D'EQUIPE, C'EST DE CONTINUER DE MONTER QUAND IL SERAIT TELLEMENT PLUS FACILE DE DESCENDRE.

Pour illustrer "l'esprit d'équipe" on ne pouvait rêver mieux. Bravo à l'équipe internationale 100% Bull (2 ingénieurs, 2 techniciens, 1 directeur et 1 assistant sociale) qui s'appuie sur le Groupe Bull. Bravo Benoît, Daniel, Henri, Bruno, Claude, José, Antonio et Dominique votre mécatim, et aux 20 000 supporters qui vous accompagnent dans votre ascension.

Car cette conquête, c'est le fruit du travail de toute une équipe. C'est pourquoi Bull est fier de cet exploit. Il traduit sa confiance, une idée à laquelle Bull est resté attaché pour une aventure de conquête d'ampleur internationale. Une équipe pour un combat sur 3000 mètres les années passées. Les meilleurs moments et les plus durs vous attendent l'objectif. Ce comportement, vital en haute

montagne, se retrouve au sein du Groupe Bull et donne naissance à un état d'esprit unique, celui d'esprit ensemble pour gagner. BULL ET SES CLIENTS. UNE ÉQUIPE QUI GAGNE.



C.S.E.A.

TEWA PHOTO BIRM TOURNAGE

Société

RELIGIONS

Nommé par Jean-Paul II

Le cardinal Mayer va présider la commission de dialogue avec les traditionalistes

Une sorte d'épreuve de force semble engagée entre les autorités catholiques et les partisans de Mgr Lefebvre, cette fois pour le contrôle des fidèles qui fréquentent les lieux de culte intégristes. Les premières ont ajouté une nouvelle pièce au dispositif destiné à faciliter le retour dans l'Eglise catholique de séminaristes, prêtres, religieux et laïcs qui ne souhaitent pas suivre Mgr Lefebvre dans le schisme.

La commission ad hoc, dont la création avait été annoncée le 2 juillet dernier par Jean-Paul II dans son motu proprio intitulé *Ecclesia Dei adflicta* (l'Eglise de Dieu affligée), est déjà au travail. Pour la présider, le pape a nommé, le samedi 9 juillet, le cardinal allemand Paul-Augustin Mayer, né en 1911, qui était jusqu'au 1^{er} juillet préfet des congrégations romaines pour les sacrements et pour le culte divin. Il passe au Vatican pour une personnalité relativement conservatrice dans le domaine liturgique qui est le sien. Quelques jours avant l'excommunication de Mgr Lefebvre, il tentait une ultime mission de bons offices au monastère intégriste du Barroux (Vaucluse). *National Hebdo*, du Front national, dit même qu'il aurait promis de la part du pape à Dom Gérard, prieur de ce couvent bénédictin, d'être sacré évêque.

Cette instance de dialogue, présidée par Mgr Mayer, est composée d'experts de la Curie romaine appartenant aux différentes congrégations concernées par cette question de l'avenir des fidèles traditionalistes : la doctrine de la foi, le culte, le clergé, les religieux et instituteurs séculiers, l'enseignement catholique. Son secrétaire général est une autre personnalité connue dans les milieux

traditionalistes, Mgr Camille Perle, Luxembourgeois, qui avait accompagné le cardinal Gagnon dans sa mission d'information de l'hiver dernier sur la fraternité Saint-Pie X. Mgr Perle avait même assisté à la messe à Saint-Nicolas-du-Charbonnet où le cardinal Gagnon a refusé d'être présent.

A Paris, c'est bien par Saint-Nicolas-du-Charbonnet que passe l'avenir du mouvement traditionaliste. Dans l'avertissement qu'il a fait lire le dimanche 10 juillet dans toutes les églises de son diocèse, le cardinal Lustiger a exprimé très nettement le souhait de récupérer au plus vite cette église occupée depuis 1977, « par la violence et l'illegalité, selon les lois canoniques et les lois de notre pays », par des intégristes. Il a menacé par avance d'excommunication les prêtres qui « participeraient liturgiquement » à la messe qu'entend célébrer dans cette église, le 15 août prochain, l'un des quatre évêques consacrés par Mgr Lefebvre et excommuniés.

Le fondateur du séminaire d'Ecône a fait, le dimanche 10 juillet également, sa première apparition publique en France, depuis son excommunication, assistant à Equehard, près de Biche (Moselle), à la première messe d'un nouveau prêtre traditionaliste. « On vous poursuivra, on vous persécutera, a dit aux six cents fidèles présents Mgr Lefebvre, parce que vous voulez rester fidèles à l'esprit catholique de toujours. Vous n'êtes pas les premiers. Tous les martyrs ont fait ça. On nous divise, on nous expulse des églises, c'est un martyre moral. Subissons-le et gardons la foi. »

H. T.

Foi d'animal !

A Glauberg, village de 1 100 habitants près de Francfort (RFA), la deuxième chaîne de télévision ouest-allemande retransmettait, le 10 juillet, comme tous les dimanches, le service religieux. Comme tous les dimanches aussi, les fidèles étaient docilement installés au pied de l'autel. A quatre pattes, plutôt qu'à genoux. Des chiens, des poules, des coqs, deux chevaux, un bouc, un cochon, des oies ont même eu leur tour à la chaire et devant le sermon du pasteur Michael Blanka.

« Nous méritons les animaux comme nous nous méritons nous-mêmes », s'est écrié le jeune ecclésiastique, pacifiste et écologiste, dénonçant les supposés maux dans les laboratoires et dans la vie quotidienne, par « ces êtres qui font partie de la création divine ». A chaque Noël déjà, le temple du pasteur Blanka se transforme en crèche vivante. Mais cette cérémonie de dimanche ayant été jugée, par certains, scandaleuse, c'est dans son jardin de Glauberg que le pasteur avait choisi de célébrer ce premier office religieux pour chiens et chats.

Un nouvel évêque à Gap

Le pape a nommé, le lundi 11 juillet, le Père Georges Lagrange, du diocèse de Belley (Ain), évêque de Gap (Hautes-Alpes), où il succède à Mgr Raymond Séguin, devenu le 31 juillet 1987 évêque d'Autun.

[Né le 23 novembre 1929 à Châtillon-sur-Chalaronne (Ain), Georges Lagrange a fait ses études à Belley et à Lyon, jusqu'à son ordination en 1955. Il a été prêtre en paroisse et aumônier d'action catholique de la Jeunesse agricole chrétienne (JAC) et de chrétiens dans le monde rural (CMR). Il a été également prêtre *Fides Domini* (dédié à son ordination en 1955, à l'Eglise du tiers-monde) à Alger et à Dakar. Depuis 1986, il était curé de Montluel, près de Bourg-en-Bresse.]

H. T.

Le retour des machines à sous dans les casinos français

Les « bandits manchots » de Luc-sur-Mer

LUC-SUR-MER (Calvados) de notre envoyée spéciale

La grande entrée surplombée d'un large auvent de ciment est intacte, bien sûr, mais les responsables du casino, en ont mené une seconde, plus discrète, sur les côtés. Une petite porte de verre fumé surmontée d'un simple écriteau : « machines à sous ». Quelques vélos chargés de paquets de machines ont été abandonnés contre le mur à quelques pas des premières mobylettes de la soirée. Les machines à sous, dit-on, « attirent pas la même clientèle que la roulette et le blackjack ». D'ailleurs, le casino de Luc-sur-Mer (Calvados), qui a ouvert le dimanche 3 juillet à 22 h 40 la première salle de machines à sous de France depuis 1937, s'est contenté de lui réserver un petit couloir étroit dominant sur la mer dans l'aile droite de ce bâtiment qui abrite en sous-sol, au bord de la digue, les locaux de Culture et bibliothèque pour tous. Les vingt-deux machines japonaises, de marque Universal, bloquées en douane jusqu'au 1^{er} juillet, y ont été installées à la hâte et remplies de neuf cents kilos de pièces que le directeur du casino est allé chercher l'avant-veille à la banque à Caen, dans sa Fiat Uno. Dix « bandits manchots » d'un côté, douze de l'autre, et un caissier qui distribue à longueur de journée des rouleaux de pièces de couleur et des petits gobelets blancs. La mise, annonce un panneau, est de 1, 2, 5 ou 10 F, et sur chacun des appareils s'affichent ces quelques mots en forme de promesse : « La machine paye jusqu'à 630 pièces. Au-delà, appelez le caissier. »

Les portes sont grandes ouvertes dès 14 heures, mais les promeneurs de Luc-sur-Mer restent malgré tout vaguement méfiants. Ils passent une première fois en se contentant de jeter un coup d'œil furtif sur la salle, puis repassent en s'attardant cette fois plus longuement. Certains groupes piétinent devant les portes avec un air hésitant et se plangent avec grand sérieux dans les avis affichés à l'entrée : « Ne peuvent être admis les mineurs de moins de dix-huit ans même émancipés, les militaires de tout grade et de toute nationalité en uniforme, les individus en état d'ivresse ou susceptibles de provoquer du scandale ou des incidents, et toute personne dont le ministre de l'intérieur a requis l'exclusion. » Puis ils se décident brusquement à entrer dans ce couloir bryant aux murs tendus de moquette sombre. Là-bas, à force de manipuler les pièces, les hommes ont le bout des doigts couvert de reflets gris. « C'est bien connu, plaisante l'un d'entre eux, l'argent, c'est sale. »

Espérances

Un sportif égaré en survêtement se décide à franchir le pas. Dix pièces de 10 F dans un « vidéo-joker ». Conscientieux, il empile soigneusement ses pièces au bord de la machine et les glisse une à une dans la fente avec l'air appliqué. Rien. Le visage défilait, il s'en retourne à pas lents en longeant les autres machines. Peut-être lui aurait-elles porté chance. Car ces salles comptent leurs partisans du mouvement. Ceux qui changent de machine au moindre saut d'humeur, exaspérés par la mauvaise volonté des « bandits manchots ». Un monsieur souriant papillonne ainsi de machine en machine en trébuchant avec lui un tas de pièces de monnaie sous le regard sévère de sa femme, plantée devant le même engin depuis leur arrivée.

« Il ne faut surtout pas bouger, grogne-t-elle, ce n'est pas logique. »

Logique ? La loi fixe le seuil de redistribution de chacun de ces appareils, inspectés avant l'ouverture par les Renseignements généraux, à 85 %, et certains seraient réglés sur des pourcentages supérieurs. Le premier jackpot français est d'ailleurs tombé à Luc-sur-Mer le mardi 5 juillet dans la soirée : 5 235 F. « Chaque machine coûte environ 30 000 francs, explique-on à la direction du casino, et pour cet investissement de 1,3 million nous espérons un chiffre d'affaires mensuel par machine de 10 000 F à 15 000 F. Croyez-moi, nous en avions bien besoin. »

Les cent trente-cinq casinos français espèrent de cette nouvelle activité une progression de leur chiffre d'affaires de 35 % à 45 %. Mais si le ministre de l'intérieur de Jacques Chirac, Charles Pasqua, a signé le 6 mai, soit deux jours avant le second tour de l'élection présidentielle, le décret d'agrément des sociétés de fourniture et de maintenance des machines, son successeur semble bien moins empressé. Pierre Jonc a renoncé à révoquer les seize autorisations déjà délivrées par Charles Pasqua, mais huit d'entre elles ont été « gelées ». Les vingt-cinq dossiers reçus le 25 mai seront, eux, examinés en décembre prochain.

Le casino de Luc-sur-Mer, qui a embauché cinq personnes pour s'occuper de cette nouvelle salle, espère bien que ces quelques machines le remettront à flot. Après tout, dit-on, les étés sont parfois humides et la ville ne compte guère de distractions. La digue, l'école de voile et cette « rue commerçante » — au singulier — indiquée sur un des panneaux de signalisation de la commune. Peut-être les vacanciers révent-ils aussi de frissons. Du moins l'espère-t-on au casino... ANNE CHEMIN.

La convention sur les enfants de couples dissociés

Bonne volonté franco-algérienne

L'Assemblée nationale a voté à l'unanimité, le jeudi 7 juillet, la ratification de la convention franco-algérienne concernant les enfants de couples mixtes séparés (le Monde du 9 juillet). L'Assemblée populaire algérienne a également autorisé, le 30 juin dernier, la ratification de ce texte signé le 21 juin par M^{me} Georgina Duxois, alors ministre délégué chargé de la famille.

On n'efface pas d'un coup de baguette magique le souvenir d huit ans de luttes ponctués par de faux espoirs. Jusqu'au dernier moment, Annie Sugier et les femmes du Collectif de solidarité aux mères des enfants enlevés ont craint qu'un grain de sable ne vienne compromettre la ratification de la convention franco-algérienne. Leur peur n'était pas fondée. La même volonté politique qui a poussé les deux gouvernements à trouver un accord et à signer le texte de la convention en trois jours (du 19 au 21 juin) a amené ceux-ci à la faire ratifier dans un délai également très bref. Tout comme le Parlement algérien le 29 juin, le Parlement français a clos, le 7 juillet, sa session avec l'approbation de la convention. Si ce rythme se maintient, on peut espérer qu'avant la fin du mois les deux présidents apposeront leur signature et que chacun enverra la notification de ratification à l'autre, ce qui permettra de mettre la convention en application dès le 1^{er} août.

Cela signifie-t-il que tous les enfants viendront, en août, passer leurs vacances en France ? Hélas, non. Nulle convention ne peut régler en un instant des conflits qui concernent des enfants retenus, pour certains, depuis de nombreuses années. Le texte comporte, en fait, deux volets. Le premier concerne les litiges à venir et offre un cadre juridique qui permettra aux magistrats de trancher au mieux. Avant tout, il fixe le plus clairement possible le pays de la juridiction compétente : « le lieu du domicile conjugal entendus comme lieu de vie familiale commune », ce qui doit éviter que chaque parent ne saisisse la justice de son propre pays et qu'on ne s'enlise dans des batailles juridiques.

Cette convention bilatérale entre dans le droit fil de la convention internationale des droits de l'enfant actuellement en discussion dans le cadre des Nations unies, en affirmant que l'intérêt de l'enfant commande que celui-ci puisse conserver des relations paisibles et régulières avec ses parents séparés, et pose le principe de la libre circulation. D'autre part, elle introduit une notion qui manquait dans d'autres conventions, notamment avec la

Tunisie et le Maroc : celle du droit de visite, corollaire du droit de garde.

Importance du temps

Conscients de l'importance du temps dans ce genre de conflit (l'enfant grandit et il devient de plus en plus délicat de revenir sur des situations de fait), les rédacteurs de la convention ont veillé à lever les obstacles pouvant retarder les décisions juridiques et l'application des jugements.

Ainsi, en cas de non-retour d'enfant, le parent « gardien » peut saisir tout de suite le procureur de la République ou même le ministère de la Justice, qui communique directement avec le ministère de l'autre pays. La remise de l'enfant devrait alors se faire sans délai, indépendamment des procédures qui auraient pu être entamées par celui ou celle qui rejette l'enfant (révision du droit de visite ou du droit de garde).

Toujours dans cet esprit, les deux gouvernements ont décidé d'accor-

der une aide judiciaire automatique « sans considération de ressources » pour les deux parties. La situation modeste de la plupart des parents concernés jusqu'à présent a certainement dû les influencer dans leur décision.

Trois cents dossiers

Techniquement, rien n'empêchait de décider que cette convention soit rétroactive. Mais des préoccupations humaines portant essentiellement sur l'intérêt et les désirs éventuels de l'enfant enlevé depuis plusieurs années ont poussé les rédacteurs à créer une commission paritaire qui étudiera, cas par cas, les dossiers du passé. Cette commission devrait être formée prochainement. Des représentants des deux pays (ceux de la France, par M^{me} Georgina Duxois qui vient d'être nommée chargée de mission pour suivre l'application de la convention), discutent actuellement de la composition exacte et des modalités pratiques de la réunion.

Là encore, l'idéal aurait été que les décisions de cette commission soient immédiatement applicables, mais, comme l'a souligné lors d'une conférence de presse, jeudi 7 juillet, M. Le Déaut, rapporteur de la commission des affaires étrangères à l'Assemblée nationale, « l'heure n'était pas aux tribunaux supranationaux », celle-ci n'aurait que des avis. Muni de cet avis, le père ou la mère pourra ensuite se tourner vers la juridiction compétente qui, elle, tranchera. Selon les estimations officielles, il y aurait plus de trois cents dossiers (soit près d'un million d'enfants) en attente. Mais M^{me} Duxois espère que bon nombre d'affaires pourront être rapidement résolues sans passer devant un tribunal. La convention prévoit, en effet, qu'une solution pourra être directement trouvée entre les parents par le biais de la commission. Aussi, si un père accepte de respecter les droits de garde et de visite, la mère pourrait s'engager à cesser ses poursuites pour non-représentation d'enfant. Cela supposera que les deux parties mettent de la bonne volonté à surmonter leurs griefs. Mais on espère, des deux côtés de la Méditerranée, que la ratification de la convention incitera la plupart des parents à discuter.

Certaines affaires, à cause de leur complexité, ne pourront cependant couvrir une issue qu'après être passées devant un tribunal. Parmi elles, bon nombre concernent des mères dont l'action a permis l'adoption de cette convention.

Un bilan dans un an

L'avenir montrera si la bonne volonté politique de régler les conflits de parents franco-algériens résistera au temps. Le gouvernement et le Parlement ont demandé à M^{me} Duxois d'être veiller et de revenir devant eux pour un bilan dans un an. Plusieurs députés, comme certaines mères, regrettent que la convention ne prenne pas en compte le cas des enfants naturels. Mais la situation de ceux-ci en Algérie aurait retardé la conclusion des discussions. En Algérie, en effet, les enfants naturels n'ont pas de statut juridique. Le gouvernement algérien s'est penché sur le sort de certains enfants naturels retenus par leur père. Il n'est pas impossible que sous l'influence de personnalités de ce pays qui militent en faveur des droits de l'enfant ceux-ci trouvent enfin une reconnaissance dans le code algérien. La convention pourra alors être élargie afin de placer enfants légitimes et enfants naturels sur un pied d'égalité.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

EDUCATION

Les deuxièmes Championnats de France des jeux mathématiques

Des chiffres et des chiffres

Un silence d'examen de fin d'année, samedi 9 juillet, dans la bibliothèque de mathématiques de l'université Jussieu, à Paris. Cent soixante-dix concurrents plient sur des questions de géométrie, de probabilité, pour la finale des deuxièmes Championnats de France des jeux mathématiques et logiques. Ils étaient près de dix mille à participer aux éliminatoires de ce concours, organisé par M. Gilles Cohen, président de la Fédération française des jeux mathématiques (FFJM), et patronnés par des magazines scientifiques et les sociétés IBM et Hatier.

Ces passionnés de mathématiques doivent résoudre douze problèmes en deux heures de trois heures. Versus de toute la France, ils sont répartis en cinq catégories : les questions les plus simples pour les élèves de sixième et de cinquième ; les plus compliquées pour ceux qui se servent des mathématiques dans leur profession ; entre les deux, se trouvent les quatrièmes et les troisièmes, les lycéens et le grand public.

« Pour concourir, les finalistes n'ont besoin que d'une règle et, à la rigueur, d'un compas, mais ce qui compte, c'est avant tout l'astuce, la logique et la persévérance », assure

M. Gilles Cohen. Facile à dire, mais quelle est la réponse à ce problème : « Quatre mètres décident la construction d'une rocade circulaire reliant quatre villes, qui ne sont pas situées sur un même cercle ; ils demandent à un bureau d'études de tracer un cercle passant à égale distance de leurs villes. Quel est le nombre maximum de points géographiquement différents qui répondent à la question ? » (1) ? Les champions de France, sont : en catégorie sixième et cinquième, M. Damien Christinet ; pour les classes quatrièmes et troisièmes, M. Vincent Lefèvre ; pour les lycéens, M. Bruno Sanchez ; pour le grand public : M. Yves Kocher et, pour les professionnels, M. Jean Bresconier. M. Dominique Cougruet, champion 1987, a remporté la série des « jeux parallèles », organisée pour les participants éliminés en cours de championnat, mais désireux de continuer l'épreuve. Aucune femme sur le podium. Explication de l'organisateur : « D'une manière générale, les hommes sont plus intéressés, plus motivés par la compétition. »

THÉRRY BILLARD.

(1) Réponse : sept.

L'enquête

Le doyen des juges d'instruction

Il paraît de fait que le juge d'instruction est « engagé » de ce fait qu'il ne peut pas être révoqué sans la sanction du procureur général. Le procureur général lui-même ne peut pas le révoquer sans la sanction du procureur général. Le procureur général lui-même ne peut pas le révoquer sans la sanction du procureur général.

L'institution

En cas de révoque d'un magistrat, le procureur général a le droit de révoquer le magistrat révoqué. Le procureur général a le droit de révoquer le magistrat révoqué. Le procureur général a le droit de révoquer le magistrat révoqué.

Le directeur d'une maison d'enfants

Le directeur d'une maison d'enfants a le droit de révoquer le directeur révoqué. Le directeur d'une maison d'enfants a le droit de révoquer le directeur révoqué. Le directeur d'une maison d'enfants a le droit de révoquer le directeur révoqué.

La catastrophe pétrolière en mer du Nord

La catastrophe pétrolière en mer du Nord a entraîné la mort de plusieurs personnes. La catastrophe pétrolière en mer du Nord a entraîné la mort de plusieurs personnes. La catastrophe pétrolière en mer du Nord a entraîné la mort de plusieurs personnes.

Le contrôleur des impôts recherche un détournement de millions de francs

Le contrôleur des impôts recherche un détournement de millions de francs. Le contrôleur des impôts recherche un détournement de millions de francs. Le contrôleur des impôts recherche un détournement de millions de francs.

Red Adair aux prises avec le silence

Red Adair aux prises avec le silence. Red Adair aux prises avec le silence. Red Adair aux prises avec le silence. Red Adair aux prises avec le silence.

Les Mirages 2000 nucléaires sont présentés à M. Mitterrand

Les Mirages 2000 nucléaires sont présentés à M. Mitterrand. Les Mirages 2000 nucléaires sont présentés à M. Mitterrand. Les Mirages 2000 nucléaires sont présentés à M. Mitterrand.

Avant leur participation au défilé du 14 juillet

Avant leur participation au défilé du 14 juillet. Avant leur participation au défilé du 14 juillet. Avant leur participation au défilé du 14 juillet.

Les Mirages 2000 nucléaires sont présentés à M. Mitterrand

Les Mirages 2000 nucléaires sont présentés à M. Mitterrand. Les Mirages 2000 nucléaires sont présentés à M. Mitterrand. Les Mirages 2000 nucléaires sont présentés à M. Mitterrand.

Equipages de chasseurs de mines

Equipages de chasseurs de mines. Equipages de chasseurs de mines. Equipages de chasseurs de mines. Equipages de chasseurs de mines.

Le contrôle des impôts recherche un détournement de millions de francs

Le contrôle des impôts recherche un détournement de millions de francs. Le contrôle des impôts recherche un détournement de millions de francs. Le contrôle des impôts recherche un détournement de millions de francs.

Société

L'enquête sur la catastrophe de l'A-320 de Habsheim

JUSTICE

Le doyen des juges d'instruction de Mulhouse met en cause les décisions du procureur de la République

MULHOUSE de notre correspondant

Juge d'instruction à Mulhouse depuis dix-huit ans, Germain Sengelin, cinquante-neuf ans, est né le 8 août 1937. S'est de tout temps démarqué de ses collègues, notamment par des décisions qui n'ont pas toujours été comprises par les chefs de juridiction. Cela lui a déjà valu diverses procédures disciplinaires, dont une inculpation pour violation du secret de l'enquête ou encore d'être dessaisi dans l'intérêt d'une bonne administration de la justice.

arguant du fait que le juge Sengelin s'est « emparé » de ce dossier et a « accompli des actes d'instruction » qu'il ne lui appartenait pas de faire. Le président du tribunal fonde en outre sa décision sur le fait qu'un autre juge, M. Charles Bertin, se trouve à Mulhouse et est « opérationnel immédiatement ».

« Etant le seul juge présent, je suis d'office responsable de ce dossier. » M. Germain Sengelin, doyen des juges d'instruction du tribunal de grande instance de Mulhouse, n'entend pas obtempérer à l'ordonnance rendue, vendredi 8 juillet à 18 heures, par M. Emile Schirer, président de cette juridiction, qui lui enjoint de ne pas s'occuper du dossier ouvert après la chute de l'Airbus A-320, qui s'est écrasé, le dimanche 26 juin en survolant, à une dizaine de mètres d'altitude seulement le terrain d'aviation de Habsheim lors d'un meeting aérien. L'accident avait fait trois morts, brisés dans la carlingue du biréacteur, et plusieurs dizaines de blessés dont certains sont toujours hospitalisés.

l'extrême entre deux magistrats. Il est de notoriété que les décisions du juge Sengelin n'ont pas toujours eu l'heur de plaire en haut lieu et ses déclarations, depuis qu'il a décidé de se considérer en charge « par intérêt » de l'information judiciaire ouverte contre X après la tragédie de l'Airbus, n'ont sans doute fait qu'exacerber l'irritation du procureur de la République, qui fut le premier sur les lieux.

« Le procureur a confondu son rôle de directeur de l'enquête et celui d'accusateur... » Ainsi parle donc Germain Sengelin dans un conflit qu'il appartiendra à la cour d'appel de Colmar de régler.

BERNARD LEDERER
(Lire page 30 le point de vue sur le pilotage à trois.)

Les précisions de la direction de l'aviation civile

On indique à la direction générale de l'aviation civile (DGAC) que le directeur, M. Daniel Tenenbaum n'a, en rien, subtilisé les deux boîtes noires de l'Airbus A-320, puisque c'est avec l'accord total du procureur de la République, présent avec lui sur les lieux le jour de l'accident, le 26 juin, qu'il a pris possession de ces pièces à conviction pour les ramener à Paris et les faire décrypter par les services spécialisés. Il existe, en fait, deux boîtes noires : la première enregistre les conversations des pilotes dans le cockpit et la seconde les paramètres techniques de vol.

Trois enquêtes sont actuellement en cours. La première est menée par six experts nommés par le ministre des transports de l'époque, M. Louis Mermeas. Cette commission remettra son rapport préliminaire avant la fin du mois de juillet. Le président de cette commission d'enquête administrative et technique est M. Claude Bechet, commandant de bord à Air France.

L'instruction interministérielle du 3 janvier 1953

En cas de catastrophe aérienne, les rapports entre le juge d'instruction et les enquêteurs de l'administration civile sont régis par une instruction interministérielle du 3 janvier 1953 parue au Journal officiel du 28 janvier 1953. Ce texte indique notamment :

« Les autorités judiciaires (procureur de la République ou ses substituts, le juge d'instruction et les officiers de police judiciaire) ont compétence pour rechercher et établir les responsabilités pénales éventuelles dans tous les cas de mort violente, de délits, d'homicides ou blessures par imprudence ou négligence et même d'infraction à la réglementation de la navigation aérienne [...] L'administration responsable de l'aviation civile et commerciale a le devoir et la mission de :

- » Rechercher et préciser les causes de tout accident, incident et irrégularité, et en tirer tous enseignements utiles dans l'ordre de sa compétence organique pour en éviter le retour [...]. L'enquête administrative est menée par les représen-

tants qualifiés de l'administration de l'aviation civile, dénommés enquêteurs techniques [...].

» Entre les informateurs judiciaires (qui peuvent être assistés d'experts désignés par le juge d'instruction) et les enquêteurs techniques doit s'établir une collaboration confiante et loyale.

» En effet, la recherche des responsabilités pénales qui incombe aux informateurs judiciaires exige que les causes d'un accident soient établies avec le maximum de clarté et de certitude.

» A cette fin, il est recommandé aux informateurs judiciaires de s'appuyer sur les enquêteurs techniques, dont l'action s'exerce en exécution d'instructions particulières et d'engagements internationaux dans le but d'éviter de nouveaux accidents et de sauvegarder des vies humaines.

» D'une manière générale, les agents du secrétariat général à l'aviation civile et commerciale doivent faciliter la tâche des magistrats et de leurs auxiliaires

et leur apporter leur concours : ils doivent orienter l'enquête en assistant les informateurs judiciaires dans leurs recherches de caractère technique sur le lieu de l'accident. Ils leur communiquent le résultat de leurs observations et doivent notamment signaler à leur attention les instruments, débris ou parties du planeur, ou des groupes moto-propulseurs qu'il y a intérêt à ne pas déplacer ou démontre jusqu'à plus ample examen par les techniciens spécialisés.

» Tout déplacement, démontage et prélèvement de pièces et documents nécessaires à la détermination des causes techniques de l'accident sont effectués avec l'accord du représentant de l'autorité judiciaire.

» En conséquence, les enquêteurs techniques ont droit d'accès au lieu de l'accident et à l'examen des débris sur justification de leur qualité ; sauf opposition du juge d'instruction, ils peuvent procéder à l'audition de tout témoin, et prendre connaissance des interrogatoires déjà effectués.

Dans le cas de l'A-320, le dossier avait été confié quelques jours après la catastrophe à M^{me} Marie-Catherine Marollet, dont un des premiers actes fut de dessaisir les experts nommés sur le terrain par le procureur de la République et d'en désigner d'autres. Tous s'exécutent sauf M. Davidson, de la Direction générale de l'aviation civile, qui a en charge l'étude des boîtes noires de l'Airbus, récupérées le soir même de l'accident et schématisées aussitôt à Paris.

Candidat URC-RPR dans l'Oise lors des législatives

Le directeur d'une maison d'enfants est inculpé d'abus de confiance et écroné

Candidat de l'URC dans la troisième circonscription du département de l'Oise lors des dernières élections législatives, M. Jean-Pierre Baudry, directeur d'une maison d'enfants à Coye-la-Forêt, a été inculpé d'abus de confiance, de faux et usage de faux en écriture privée, de commerce ou de banque, et placé sous mandat de dépôt, vendredi 8 juillet, par M^{me} Marie-Antoinette Houyvet, juge d'instruction à Senlis.

L'inculpation de M. Baudry ferait suite, selon certaines sources, à une série de malversations et de détournement de fonds, dont le montant avoisinerait 4,5 millions de francs, ayant affecté la comptabilité de la maison d'enfants. Une enquête avait été ouverte, il y a un mois environ, et confiée à l'antenne de Creil du SRPJ de Lille, après qu'une plainte eut été déposée par M. Dominique Pado, sénateur centriste, adjoint au maire de Paris et administrateur de l'Association des maisons d'enfants dépendant de la Ville de Paris.

Outre l'inculpation de M. Baudry, cette enquête a abouti à l'interpellation de quatre autres personnes, toutes cadres de l'établissement de Coye-la-Forêt, un établissement qui dépend de la Ville de Paris et qui

A Versailles

Un contrôleur des impôts recherché pour un détournement de 7 millions de francs

Contrôleur des impôts à Versailles (Yvelines), M. Bernard Dufour, en fuite à l'étranger, vient de faire l'objet d'un mandat d'arrêt après la constatation d'un détournement de 7 millions de francs dans ses comptes.

Bernard Dufour était particulièrement chargé du recouvrement de la TVA et, depuis un an, il était soupçonné de détournement de fonds, ce qui lui permettait de mener un train de vie incompatible avec ses revenus avoués. Son procédé consistait à verser sur des comptes ouverts dans des bureaux de poste les chèques versés par des commerçants qui sollicitaient ensuite la mention « payé » ou « déduit accordé » sur les dossiers des contribuables concernés.

L'affaire fut découverte le jour où un commerçant se vit refuser une quittance. Les vérifications opérées permirent alors de confondre le contrôleur, qui devait reconnaître les faits reprochés. Cependant son administration avait tardé à saisir la justice, si bien qu'aujourd'hui M. Bernard Dufour a quitté la France.

La catastrophe pétrolière en mer du Nord

Red Adair aux prises avec le sinistre

« C'est la pire chose que j'ai jamais vue. Dieu seul sait ce qui s'est passé. » Tel est le commentaire du pompier volant, Paul « Red » Adair (soixante-trois ans), après sa visite sur la plate-forme pétrolière « Piper-Alpha », le 9 juillet. Trois jours après l'explosion, qui a fait 17 morts et 149 disparus, quatre, cinq ou six des trente-six puits de la plate-forme étaient toujours en feu.

« Red » Adair a pu évaluer la difficulté du travail que son équipe aura à faire. Le pont est incliné à 45 degrés, ce qui oblige les hommes à plusieurs bateaux-pompes font tomber sur les hommes présents sur « Piper-Alpha » des déluges d'eau. Le pont sera d'abord débarrassé des débris qui l'encombrent. Puis il faudra essayer de coiffer les puits qui fuient, sinon forer à proximité un ou plusieurs puits déviés de façon à « tuer » les puits endommagés.

Le 9 juillet, en rentrant à Aberdeen, « Red » Adair avait recommandé que les croyants prient pour que le vent continue à être faible et bien orienté. Le 10 juillet, le vent soufflait à 50 kilomètres à l'heure. En outre, un nouveau jet de flamme a jailli. Ce qui a fait battre en retraite « Red » Adair et ses assistants. (AFP, AP, Reuters.)

Un humaniste et un combattant

Atteint d'un cancer, contre lequel il a lutté jusqu'au bout avec un courage, une sérénité et une dignité admirables, un soutien par une foi profonde, le professeur Guy Vou'ch, membre de l'Académie nationale de médecine, est mort le dimanche 3 juillet. C'est un homme d'une qualité exceptionnelle qui disparaît. Fils d'un médecin de campagne du Finistère, aimé de neuf enfants, le professeur Guy Vou'ch était né à Plomodiern le 2 mars 1919.

Après des études classiques à Quimper chez les pères de l'école Saint-Yves, il commence ses études de médecine en 1936 à Paris. Mobilisé en 1939, il rejoint les Forces françaises libres à Londres en octobre 1940, après une évasion particulièrement périlleuse. Embarqué sur un cargo en Bretagne, il devait dériver pendant dix jours dans la Manche, jusqu'à un moment où, avec ses compagnons, il est recueilli à bout de forces par un navire anglais. Commandant de compagnie au 1^{er} bataillon de fusiliers-marins du 4^e commandement, il débarque le 6 juin 1944 à Quimbarhan, où il est blessé. Il rejoint rapidement son unité et participe au débarquement allié à Flessingue, en Hollande, en novembre 1944, qui devait permettre la mise en service du port d'Anvers pour les forces alliées.

Après la guerre, il reprend ses études. Docteur en médecine en 1951, il est nommé agrégé d'anesthésiologie en 1958 et premier professeur titulaire de la chaire d'anesthésiologie de la faculté de médecine de Paris en 1965. Il est élu à l'Académie nationale de médecine en 1984. Il était chef du service d'anesthésiologie à l'hôpital Foch à Suresnes.

Légitimement le grec et le latin, doué d'une mémoire prodigieuse, Guy Vou'ch était le type même du médecin humaniste qui associe une très grande culture à un remarquable sens de l'organisation et à un intense travail de recherche sur les techniques les plus modernes. Sous son égide, l'anesthésie a conquis le statut de discipline scientifique de plein exercice. Il est en outre l'auteur, sur ces sujets, de très nombreuses publications. Très attaché au souvenir de la Résistance et de la lutte contre le nazisme, très proche des Anglais dont il avait partagé les épreuves sous les bombardements, Guy Vou'ch conservait pieusement le contact avec quelques amis de ce temps-là. Ils étaient restés pour lui des frères d'armes.

GEORGES BROUSSINE

La catastrophe pétrolière en mer du Nord

Red Adair aux prises avec le sinistre

« C'est la pire chose que j'ai jamais vue. Dieu seul sait ce qui s'est passé. » Tel est le commentaire du pompier volant, Paul « Red » Adair (soixante-trois ans), après sa visite sur la plate-forme pétrolière « Piper-Alpha », le 9 juillet. Trois jours après l'explosion, qui a fait 17 morts et 149 disparus, quatre, cinq ou six des trente-six puits de la plate-forme étaient toujours en feu.

« Red » Adair a pu évaluer la difficulté du travail que son équipe aura à faire. Le pont est incliné à 45 degrés, ce qui oblige les hommes à plusieurs bateaux-pompes font tomber sur les hommes présents sur « Piper-Alpha » des déluges d'eau. Le pont sera d'abord débarrassé des débris qui l'encombrent. Puis il faudra essayer de coiffer les puits qui fuient, sinon forer à proximité un ou plusieurs puits déviés de façon à « tuer » les puits endommagés.

Le 9 juillet, en rentrant à Aberdeen, « Red » Adair avait recommandé que les croyants prient pour que le vent continue à être faible et bien orienté. Le 10 juillet, le vent soufflait à 50 kilomètres à l'heure. En outre, un nouveau jet de flamme a jailli. Ce qui a fait battre en retraite « Red » Adair et ses assistants. (AFP, AP, Reuters.)

A Versailles

Un contrôleur des impôts recherché pour un détournement de 7 millions de francs

Contrôleur des impôts à Versailles (Yvelines), M. Bernard Dufour, en fuite à l'étranger, vient de faire l'objet d'un mandat d'arrêt après la constatation d'un détournement de 7 millions de francs dans ses comptes.

Bernard Dufour était particulièrement chargé du recouvrement de la TVA et, depuis un an, il était soupçonné de détournement de fonds, ce qui lui permettait de mener un train de vie incompatible avec ses revenus avoués. Son procédé consistait à verser sur des comptes ouverts dans des bureaux de poste les chèques versés par des commerçants qui sollicitaient ensuite la mention « payé » ou « déduit accordé » sur les dossiers des contribuables concernés.

L'affaire fut découverte le jour où un commerçant se vit refuser une quittance. Les vérifications opérées permirent alors de confondre le contrôleur, qui devait reconnaître les faits reprochés. Cependant son administration avait tardé à saisir la justice, si bien qu'aujourd'hui M. Bernard Dufour a quitté la France.

La mort du professeur

Guy Vou'ch

Atteint d'un cancer, contre lequel il a lutté jusqu'au bout avec un courage, une sérénité et une dignité admirables, un soutien par une foi profonde, le professeur Guy Vou'ch, membre de l'Académie nationale de médecine, est mort le dimanche 3 juillet. C'est un homme d'une qualité exceptionnelle qui disparaît. Fils d'un médecin de campagne du Finistère, aimé de neuf enfants, le professeur Guy Vou'ch était né à Plomodiern le 2 mars 1919.

Après des études classiques à Quimper chez les pères de l'école Saint-Yves, il commence ses études de médecine en 1936 à Paris. Mobilisé en 1939, il rejoint les Forces françaises libres à Londres en octobre 1940, après une évasion particulièrement périlleuse. Embarqué sur un cargo en Bretagne, il devait dériver pendant dix jours dans la Manche, jusqu'à un moment où, avec ses compagnons, il est recueilli à bout de forces par un navire anglais. Commandant de compagnie au 1^{er} bataillon de fusiliers-marins du 4^e commandement, il débarque le 6 juin 1944 à Quimbarhan, où il est blessé. Il rejoint rapidement son unité et participe au débarquement allié à Flessingue, en Hollande, en novembre 1944, qui devait permettre la mise en service du port d'Anvers pour les forces alliées.

Après la guerre, il reprend ses études. Docteur en médecine en 1951, il est nommé agrégé d'anesthésiologie en 1958 et premier professeur titulaire de la chaire d'anesthésiologie de la faculté de médecine de Paris en 1965. Il est élu à l'Académie nationale de médecine en 1984. Il était chef du service d'anesthésiologie à l'hôpital Foch à Suresnes.

Légitimement le grec et le latin, doué d'une mémoire prodigieuse, Guy Vou'ch était le type même du médecin humaniste qui associe une très grande culture à un remarquable sens de l'organisation et à un intense travail de recherche sur les techniques les plus modernes. Sous son égide, l'anesthésie a conquis le statut de discipline scientifique de plein exercice. Il est en outre l'auteur, sur ces sujets, de très nombreuses publications. Très attaché au souvenir de la Résistance et de la lutte contre le nazisme, très proche des Anglais dont il avait partagé les épreuves sous les bombardements, Guy Vou'ch conservait pieusement le contact avec quelques amis de ce temps-là. Ils étaient restés pour lui des frères d'armes.

GEORGES BROUSSINE

Le Carnet du Monde

Naissances

M. et M^{me} Jacques DESUCHE, M^{me} Nadine BIGEL, ont la joie d'annoncer la naissance de leur petite-fille

Eve,

le 26 juin 1988, au foyer de leurs enfants

Clair et Jacques BIGEL.

98, rue des Perceches, 85000 La Roche-sur-Yon. 73, avenue Gambetta, 34500 Béziers. 49, rue de Strasbourg, 56000 Vannes.

Décès

Le Père Théophile DESBONNETS, franciscain,

est entré dans la paix de Dieu, le 8 juillet 1988, à l'âge de soixante-quatre ans, après quarante-quatre ans de vie religieuse et trente-huit ans de sacerdoce.

De la part De Père provincial des franciscains, Des ses frères et sœurs, Des ses nombreux amis Et de la communauté franciscaine, 7, rue Marie-Rose, Paris-14^e, où aura lieu la messe de funérailles, le mardi 12 juillet, à 10 h 30.

On nous prie d'annoncer le décès de

M^{me} veuve Jean PARISET, née Marie Petrus,

survenue à Lyon, le 8 juillet 1988, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Les obsèques seront célébrées le mercredi 13 juillet, à 16 heures, en l'église Notre-Dame d'Autun.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Montparnasse.

De la part des familles Pariset, Guillousson, Magnaud, Peters.

Ni fleurs ni couronnes, des dons peuvent être adressés à l'Association Claude-Bernard pour la recherche médicale, 3, avenue Victoria, Paris-4^e.

112, quai Louis-Biérot, 75016 Paris.

Noces

Les familles Perez, Guex, Slama, Ganem, Darmoni, Castro, parents et alliés, ont la douleur de faire part du décès de leur cher et regretté

Nancy Memham PEREZ,

survenue le 7 juillet 1988.

Il a été inhumé à Natania (Israël), le 10 juillet 1988.

Comme à Rebbi Chaimon, veuve nombreuse an drache qui aura lieu le dimanche 17 juillet, à 18 heures, à la synagogue du 75, rue Julien-Lacroix, Paris-20^e.

Le Père abbé Et les moines de l'abbaye Saint-Martin de Ligué, M^{me} Odile et Bernard Dolon et leurs enfants, Jean et Colette Rousselet leurs enfants et petits-enfants, Geneviève et Pierre Dolon et leurs enfants, Philippe et Danielle Rousselet et leurs enfants, Sœur Dominique de l'abbaye Sainte-Marie de Maumont, ses sœurs, frères, neveux et nièces, Roger et André Rousselet et leurs enfants, Ses parents et amis, ont la douleur de faire part du décès de

Père François ROUSSELET,

le 8 juillet 1988, à Ligué (Vienne).

Les obsèques et l'inhumation à l'abbaye Saint-Martin de Ligué ont lieu le mardi 12 juillet, à 10 heures.

86240 Ligué.

Erratum

Dans l'avis d'obsèques de Jean-Pierre QUILLES, HEC 70, cadre à IBM-France, paru dans notre édition du 9 juillet 1988, il fallait lire

De la part des familles Quilès, Weyn, Tyrode, Sagarin.

La cérémonie religieuse a été célébrée le lundi 11 juillet, en l'église Sainte-Thérèse, à Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine).

Anniversaires

Nicole et Bernadette, ses sœurs, Le docteur et M^{me} Henri Xardel et leurs enfants, François Xardel, Petit Frère de Jésus, M. et M^{me} Dominique Xardel et leurs enfants, Le colonel et M^{me} Thomanz, leurs enfants et petits-enfants, M^{me} Anne-Marie Xardel, M. et M^{me} Louis Rio et leurs enfants, M. et M^{me} Bernard Xardel et leurs enfants, M. et M^{me} Fernand Karcher et leurs enfants, M. et M^{me} J.-Michel Xardel et leurs enfants, M^{me} Geneviève Xardel, ses enfants, font part du rappel à Dieu, le 4 juillet 1988, à Aix-en-Provence, du

docteur Jacques XARDEL, né le 28 juin 1896,

croix de guerre 1914-1918, ordre national du Mérite, Palmes académiques,

muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse a eu lieu le jeudi 7 juillet, en la cathédrale Saint-Jaudev, à Aix-en-Provence.

L'inhumation s'est déroulée, le même jour, à Dijon.

M. Xardel, 31, rue des Cordeliers, 13100 Aix-en-Provence.

Anniversaires

Il y a un an, le dimanche 12 juillet, nous quittais

Que ceux qui l'ont aimé se souviennent.

Il y a dix ans, le 10 juillet 1978, disparaissait

M. Gérard MOIGNET, professeur à la Sorbonne.

Une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

CARNET DU MONDE

Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques : 75 F

Abonnés (avec justificatif) : 60 F

Communications diverses : 62 F

Inscription minimum 10 lignes (dont 4 lignes de blanc). Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes.

Rev. : 42-47-95-03.

Le directeur d'une maison d'enfants est inculpé d'abus de confiance et écroné

Candidat de l'URC dans la troisième circonscription du département de l'Oise lors des dernières élections législatives, M. Jean-Pierre Baudry, directeur d'une maison d'enfants à Coye-la-Forêt, a été inculpé d'abus de confiance, de faux et usage de faux en écriture privée, de commerce ou de banque, et placé sous mandat de dépôt, vendredi 8 juillet, par M^{me} Marie-Antoinette Houyvet, juge d'instruction à Senlis.

L'inculpation de M. Baudry ferait suite, selon certaines sources, à une série de malversations et de détournement de fonds, dont le montant avoisinerait 4,5 millions de francs, ayant affecté la comptabilité de la maison d'enfants. Une enquête avait été ouverte, il y a un mois environ, et confiée à l'antenne de Creil du SRPJ de Lille, après qu'une plainte eut été déposée par M. Dominique Pado, sénateur centriste, adjoint au maire de Paris et administrateur de l'Association des maisons d'enfants dépendant de la Ville de Paris.

Outre l'inculpation de M. Baudry, cette enquête a abouti à l'interpellation de quatre autres personnes, toutes cadres de l'établissement de Coye-la-Forêt, un établissement qui dépend de la Ville de Paris et qui

La catastrophe pétrolière en mer du Nord

« C'est la pire chose que j'ai jamais vue. Dieu seul sait ce qui s'est passé. » Tel est le commentaire du pompier volant, Paul « Red » Adair (soixante-trois ans), après sa visite sur la plate-forme pétrolière « Piper-Alpha », le 9 juillet. Trois jours après l'explosion, qui a fait 17 morts et 149 disparus, quatre, cinq ou six des trente-six puits de la plate-forme étaient toujours en feu.

« Red » Adair a pu évaluer la difficulté du travail que son équipe aura à faire. Le pont est incliné à 45 degrés, ce qui oblige les hommes à plusieurs bateaux-pompes font tomber sur les hommes présents sur « Piper-Alpha » des déluges d'eau. Le pont sera d'abord débarrassé des débris qui l'encombrent. Puis il faudra essayer de coiffer les puits qui fuient, sinon forer à proximité un ou plusieurs puits déviés de façon à « tuer » les puits endommagés.

Le 9 juillet, en rentrant à Aberdeen, « Red » Adair avait recommandé que les croyants prient pour que le vent continue à être faible et bien orienté. Le 10 juillet, le vent soufflait à 50 kilomètres à l'heure. En outre, un nouveau jet de flamme a jailli. Ce qui a fait battre en retraite « Red » Adair et ses assistants. (AFP, AP, Reuters.)

Un humaniste et un combattant

Atteint d'un cancer, contre lequel il a lutté jusqu'au bout avec un courage, une sérénité et une dignité admirables, un soutien par une foi profonde, le professeur Guy Vou'ch, membre de l'Académie nationale de médecine, est mort le dimanche 3 juillet. C'est un homme d'une qualité exceptionnelle qui disparaît. Fils d'un médecin de campagne du Finistère, aimé de neuf enfants, le professeur Guy Vou'ch était né à Plomodiern le 2 mars 1919.

Après des études classiques à Quimper chez les pères de l'école Saint-Yves, il commence ses études de médecine en 1936 à Paris. Mobilisé en 1939, il rejoint les Forces françaises libres à Londres en octobre 1940, après une évasion particulièrement périlleuse. Embarqué sur un cargo en Bretagne, il devait dériver pendant dix jours dans la Manche, jusqu'à un moment où, avec ses compagnons, il est recueilli à bout de forces par un navire anglais. Commandant de compagnie au 1^{er} bataillon de fusiliers-marins du 4^e commandement, il débarque le 6 juin 1944 à Quimbarhan, où il est blessé. Il rejoint rapidement son unité et participe au débarquement allié à Flessingue, en Hollande, en novembre 1944, qui devait permettre la mise en service du port d'Anvers pour les forces alliées.

Après la guerre, il reprend ses études. Docteur en médecine en 1951, il est nommé agrégé d'anesthésiologie en 1958 et premier professeur titulaire de la chaire d'anesthésiologie de la faculté de médecine de Paris en 1965. Il est élu à l'Académie nationale de médecine en 1984. Il était chef du service d'anesthésiologie à l'hôpital Foch à Suresnes.

Légitimement le grec et le latin, doué d'une mémoire prodigieuse, Guy Vou'ch était le type même du médecin humaniste qui associe une très grande culture à un remarquable sens de l'organisation et à un intense travail de recherche sur les techniques les plus modernes. Sous son égide, l'anesthésie a conquis le statut de discipline scientifique de plein exercice. Il est en outre l'auteur, sur ces sujets, de très nombreuses publications. Très attaché au souvenir de la Résistance et de la lutte contre le nazisme, très proche des Anglais dont il avait partagé les épreuves sous les bombardements, Guy Vou'ch conservait pieusement le contact avec quelques amis de ce temps-là. Ils étaient restés pour lui des frères d'armes.

GEORGES BROUSSINE

La mort du professeur

Atteint d'un cancer, contre lequel il a lutté jusqu'au bout avec un courage, une sérénité et une dignité admirables, un soutien par une foi profonde, le professeur Guy Vou'ch, membre de l'Académie nationale de médecine, est mort le dimanche 3 juillet. C'est un homme d'une qualité exceptionnelle qui disparaît. Fils d'un médecin de campagne du Finistère, aimé de neuf enfants, le professeur Guy Vou'ch était né à Plomodiern le 2 mars 1919.

Après des études classiques à Quimper chez les pères de l'école Saint-Yves, il commence ses études de médecine en 1936 à Paris. Mobilisé en 1939, il rejoint les Forces françaises libres à Londres en octobre 1940, après une évasion particulièrement périlleuse. Embarqué sur un cargo en Bretagne, il devait dériver pendant dix jours dans la Manche, jusqu'à un moment où, avec ses compagnons, il est recueilli à bout de forces par un navire anglais. Commandant de compagnie au 1^{er} bataillon de fusiliers-marins du 4^e commandement, il débarque le 6 juin 1944 à Quimbarhan, où il est blessé. Il rejoint rapidement son unité et participe au débarquement allié à Flessingue, en Hollande, en novembre 1944, qui devait permettre la mise en service du port d'Anvers pour les forces alliées.

Après la guerre, il reprend ses études. Docteur en médecine en 1951, il est nommé agrégé d'anesthésiologie en 1958 et premier professeur titulaire de la chaire d'anesthésiologie de la faculté de médecine de Paris en 1965. Il est élu à l'Académie nationale de médecine en 1984. Il était chef du service d'anesthésiologie à l'hôpital Foch à Suresnes.

Légitimement le grec et le latin, doué d'une mémoire prodigieuse, Guy Vou'ch était le type même du médecin humaniste qui associe une très grande culture à un remarquable sens de l'organisation et à un intense travail de recherche sur les techniques les plus modernes. Sous son égide, l'anesthésie a conquis le statut de discipline scientifique de plein exercice. Il est en outre l'auteur, sur ces sujets, de très nombreuses publications. Très attaché au souvenir de la Résistance et de la lutte contre le nazisme, très proche des Anglais dont il avait partagé les épreuves sous les bombardements, Guy Vou'ch conservait pieusement le contact avec quelques amis de ce temps-là. Ils étaient restés pour lui des frères d'armes.

GEORGES BROUSSINE

Naissances

M. et M^{me} Jacques DESUCHE, M^{me} Nadine BIGEL, ont la joie d'annoncer la naissance de leur petite-fille

Eve,

le 26 juin 1988, au foyer de leurs enfants

Clair et Jacques BIGEL.

98, rue des Perceches, 85000 La Roche-sur-Yon. 73, avenue Gambetta, 34500 Béziers. 49, rue de Strasbourg, 56000 Vannes.

Décès

Le Père Théophile DESBONNETS, franciscain,

est entré dans la paix de Dieu, le 8 juillet 1988, à l'âge de soixante-quatre ans, après quarante-quatre ans de vie religieuse et trente-huit ans de sacerdoce.

De la part De Père provincial des franciscains, Des ses frères et sœurs, Des ses nombreux amis Et de la communauté franciscaine, 7, rue Marie-Rose, Paris-14^e, où aura lieu la messe de funérailles, le mardi 12 juillet, à 10 h 30.

On nous prie d'annoncer le décès de

M^{me} veuve Jean PARISET, née Marie Petrus,

survenue à Lyon, le 8 juillet 1988, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Les obsèques seront célébrées le mercredi 13 juillet, à 16 heures, en l'église Notre-Dame d'Autun.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Montparnasse.

De la part des familles Pariset, Guillousson, Magnaud, Peters.

Ni fleurs ni couronnes, des dons peuvent être adressés à l'Association Claude-Bernard pour la recherche médicale, 3, avenue Victoria, Paris-4^e.

112, quai Louis-Biérot, 75016 Paris.

Anniversaires

Nicole et Bernadette, ses sœurs, Le docteur et M^{me} Henri Xardel et leurs enfants, François Xardel, Petit Frère de Jésus, M. et M^{me} Dominique Xardel et leurs enfants, Le colonel et M^{me} Thomanz, leurs enfants et petits-enfants, M^{me} Anne-Marie Xardel, M. et M^{me} Louis Rio et leurs enfants, M. et M^{me} Bernard Xardel et leurs enfants, M. et M^{me} Fernand Karcher et leurs enfants, M. et M^{me} J.-Michel Xardel et leurs enfants, M^{me} Geneviève Xardel, ses enfants, font part du rappel à Dieu, le 4 juillet 1988, à Aix-en-Provence, du

docteur Jacques XARDEL, né le 28 juin 1896,

croix de guerre 1914-1918, ordre national du Mérite, Palmes académiques,

muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse a eu lieu le jeudi 7 juillet, en la cathédrale Saint-Jaudev, à Aix-en-Provence.

L'inhumation s'est déroulée, le même jour, à Dijon.

M. Xardel, 31, rue des Cordeliers, 13100 Aix-en-Provence.

Anniversaires

Il y a un an, le dimanche 12 juillet, nous quittais

Que ceux qui l'ont aimé se souviennent.

Il y a dix ans, le 10 juillet 1978, disparaissait

M. Gérard MOIGNET, professeur à la Sorbonne.

Une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

CARNET DU MONDE

Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques : 75 F

Abonnés (avec justificatif) : 60 F

Communications diverses : 62 F

Inscription minimum 10 lignes (dont 4 lignes de blanc). Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes.

Rev. : 42-47-95-03.

Culture

MUSIQUES

« L'Or du Rhin » aux Chorégies d'Orange

L'œuf originel

La Tétralogie de Richard Wagner, grand événement des Chorégies d'Orange, n'a pas encore rempli le Théâtre antique pour l'Or du Rhin. Ce sera chose faite, samedi prochain, pour la Walkyrie.

La chaleur était au rendez-vous, avec, pour ne pas manquer à la tradition, un léger mistral, à qui l'on devait peut-être la sonorité curieusement claire et brillante du Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France; les cuivres semblaient avoir dévoré les cordes et, connaissant la manière extrêmement équilibrée de Marek Janowski, on ne pouvait imputer cette impression de dispersion, cette déperdition sonore qu'à l'acoustique.

Les voix des chanteurs, au contraire, étaient admirablement servies par le dispositif scénique de Jean-Claude Riber et Josef Svoboda, qui reproduit en réduction le Théâtre antique, sous une conque blanche (en plastique, bardée de métal) où l'on projette des éléments de suggestion décorative, fixes ou animés (flots du Rhin, irradiation

de l'or, galerie de mine pour les Nibelungen, falaises rocheuses et arc-en-ciel circulaire pour le Walsung), le tout formant comme l'intérieur géant d'un œuf originel...

Les gradins de l'amphithéâtre sont divisés en modules qui prennent diverses configurations pour illustrer les profondeurs du fleuve et de la terre, ou les sommets accidentés du domaine des dieux, un peu comme, naguère, le « camerbert » scénique de Wolfgang Wagner à Bayreuth.

Ce dispositif général, qui servira pour toute la Tétralogie, a l'avantage d'être relativement simple, abstrait et donc universel, et permet ainsi de monter cet ouvrage colossal en quatre semaines, pour une représentation chaque fois.

L'immensité du cadre, allée à la proximité à la « confidentialité » du discours (pour peu qu'on sache l'allemand ou connaisse bien les œuvres) dans cette acoustique, évitent d'avoir à faire un travail gestique très poussé. Le metteur en scène Jean-Claude Riber s'est appliqué surtout à régler de belles figures géométriques et des groupes harmonieux, les hauts des filles du Rhin ou les grouillements des Nibelungen, sur les marches des gradins.

La fidélité aux indications de Wagner est indéfectible, encore que

les tours de magie soient un peu sommaires, mais l'ensemble paraît cependant fade après les plats plus épicés, les inventions fulgurantes de Daniel Mesguich, qui nourrissent sans cesse l'imaginaire de la musique.

L'Or du Rhin réunissait une excellente distribution avec d'abord Simon Estes, Wotan d'une grande majesté, au phrasé ample, au grain vocal si riche, malgré le statisme de ses attitudes; la Fricka violente et sensuelle d'Hanna Schwarz, dont l'étoffe a pris tant d'élasticité et de force; René Kollo, élégant et très à l'aise en ce Loge supérieur et négligent; le toujours terrible Alberich d'Hermann Becht et son frère, naïf et geignard, incarné par Peter Bang; et aussi les filles du Rhin, les géants ou les dieux de seconde zone, tous fort bien tenus. Marek Janowski donnait toute sa stature à la représentation et il a recueilli, avec ses musiciens du NOP, une scène réjouissante par ailleurs applaudissements et sifflets mêlés.

JACQUES LONCHAMPT.

* La Walkyrie sera donnée le 16 juillet, à 21 h 30. La Tétralogie est organisée par la ville d'Orange, en collaboration avec Radio-France et la Fondation France-Telecom, avec la participation du ministère de la culture et des collectivités locales.

« Les Saisons » de Haydn à la Sorbonne

Les portes d'un monde nouveau

« Musique en Sorbonne », qui a consacré son festival annuel à Haydn et à Mozart, a présenté deux fois les Saisons. Sous la direction de Jacques Grimbert.

Alors qu'il connaissait, par ses symphonies et sa musique de chambre, une gloire universelle, Joseph Haydn atteignit le faite de sa carrière avec deux oratorios : la Création et les Saisons, créés respectivement en 1798 et 1801, dont le retentissement fut immense. Cependant, il s'établit assez vite entre ces deux ouvrages une sorte de hiérarchie, et le compositeur semble même y avoir donné sa caution : la Création, chantée par des anges, serait d'un style noble et élevé, tandis que les Saisons, mettant en scène des paysans, seraient plus prosaïques, entachées d'imitations pueriles des sons de la nature.

De fait, si l'on joue beaucoup plus souvent la Création que les Saisons, les raisons de cette préférence ne sont pas faciles à cerner. Sans doute la peinture du chaos dans le prélude de la Création est-elle, au-delà de la

modernité prémonitrice qu'on y a vue, l'une des pages les plus célèbres et les plus saisissantes de toute la musique, mais, dans le reste de la partition, Haydn montre moins d'invention dans l'écriture orchestrale que dans ses symphonies; l'esprit de la fresque, où l'économie est la règle et les détails secondaires, a présidé à la composition.

Les Saisons, en revanche, dont la durée est cependant bien supérieure, témoignent d'une richesse d'imaginerie beaucoup plus saillante. De ce fait, l'exécution, surtout pour les cordes, exige une mise en place très rigoureuse, sans comparaison avec ce qui s'écrivait alors, Beethoven y compris. Peut-être est-ce la crainte de déchoir, après la Création, en abordant un sujet moins noble, qui poussa Haydn à se surpasser, à s'épuiser à la tâche, comme il le dira après coup. C'est un perpétuel sujet d'étonnement de le voir ainsi transfigurer musicalement et fondre dans une architecture souveraine tout ce qui pourrait relever de l'anecdote ou du prêt-à-porter.

Avec les Saisons, Haydn a ouvert les portes d'un monde nouveau, où l'on aperçoit Beethoven et Weber, Rossini et Schubert, mais aussi Berlioz et Wagner; seulement, à

soixante-dix ans, le vieux compositeur pose la plume; ce qu'il a écrit jusque-là suffirait à remplir deux vies — pourtant, il voit au loin et semble nous inviter encore à regarder avec lui.

« Musique en Sorbonne », qui a consacré son festival annuel à Haydn et à Mozart, a présenté deux fois les Saisons, sous la direction de Jacques Grimbert. Les quatre Arpeggione a eu la charge de faire travailler les cordes de cet orchestre formé d'étudiants en musicologie et de jeunes musiciens extérieurs, mais il a également donné un concert très remarquable avec le clarinettiste Philippe Cuper (deux quatuors de Haydn et le quintette de Mozart) tant par le style que par la finesse de l'interprétation.

Pour les Saisons, on avait réuni trois bons chanteurs : Jill Feldman, Georges Gautier et Glenn Chambers; si l'exécution a paru un peu prudente, et pour cause, à certains moments l'ensemble n'en demeurait pas moins fort convaincant et l'entreprise — vécue par le chœur et l'orchestre avec une chaleur communicative — exemplaire, car il aurait été si simple de jouer, comme tout le monde, le Requiem de Mozart, une fois de plus.

GÉRARD CONDÉ

JAZZ

Pat Metheny au IX^e Festival de Montréal

L'enfant terriblement sage

Suir la brèche, au four et au moulin, d'une sincérité éperdue, infatigable autant qu'insatiable (le Monde du 8 juillet), Pat Metheny s'est joint, hors ses propres concerts, au Prime Time d'Ornette Coleman et le lendemain au Special Edition de Jack DeJohnette. Montréal ne se lasse pas de lui.

Dans les deux cas, il a emballé la musique. Il se tient toujours de profil, ostensiblement discret, tourné vers les musiciens, en appui sur la jambe gauche, le buste en arrière, l'air de considérer son manche de guitare avec curiosité.

Il est habillé comme un étudiant de Berkeley. Il domine à ce point son jeu, les effets électroniques de sa guitare ou son bruit qu'il la maltraite avec goût.

Ornette Coleman, fondateur historique du free jazz, l'invite avec le sourire. Son Prime Time (tabla, deux guitares, deux basses et le fils Denardo à la batterie) est comme toujours d'une confusion voulue et approximative. Ornette ne sait pas dominer. Avec cet air doux de s'excuser, il ressemble aussi peu que possible aux ravages heureux de sa musique. Pat Metheny l'enflamme avec cœur, la bouleverse, la change enfin en ce qu'elle est. Les deux hommes ont près de trente ans de différence. Naguère Pat Metheny, riche et célèbre, a produit un disque d'Ornette, pauvre et négligé. Montréal chavire.

Vingt-quatre heures après, Pat Metheny rejoint Jack DeJohnette

(batterie de Miles Davis il y a quinze ans, donc célèbre) sur Song X, une composition d'Ornette. Le batteur a la même énergie, le même goût que toujours. Il est en pleine maturité. Le groupe rame un peu. Ils interprètent Song X comme il faut, bien carré, sonore, aussi léché, aussi propre qu'une lithographie de Trémois. Or la musique d'Ornette est bougée, bruyante, glissante, follement triste, folle et si gaie. Pat Metheny déboule, avec son instrument de formule 1 et ses basses. Il embrase l'affaire, met la musique hors d'elle, l'arrache à toute cette sagesse qui menace aujourd'hui.

FRANCIS MARMANDE.

CALENDRIER

- Ben Sidran au New-Morning. — Un des meilleurs connaisseurs de l'histoire du jazz, journaliste à ses heures, pianiste-discour, chanteur, « entertaineur » de talent, Ben Sidran, est au Club pour le plaisir ou l'anthologie et la curiosité.
- Le lundi 11 juillet, 20 h 30. Tél. : 45-23-51-41.
- Supersax and the L. A. Voices, au Méridien. — La session

de saxophonistes la plus professionnelle, la plus africaine, la plus souveraine du moment, et la plus jazzy: Au piano Lon Levy. Répertoire: Charlie Bird Parker. Mais ce monument de légèreté sophistiquée est complété par les L. A. Voices, vocalistes de pointe en un moment où leur art est à la mode. Pour les amateurs de jazz qui aiment le jazz.

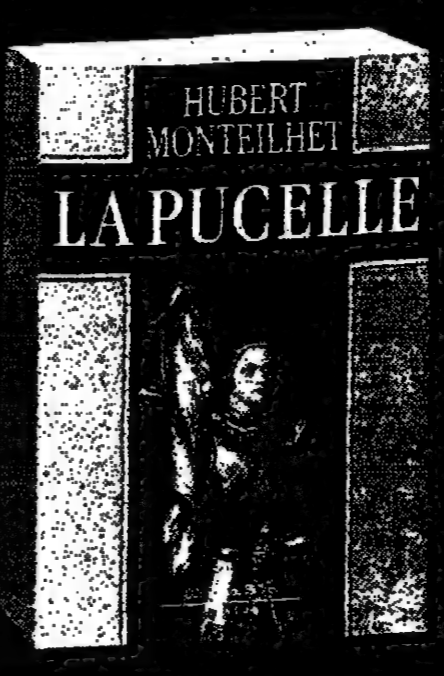
* Du 11 au 16 juillet, 22 h 30. Tél. : 47-23-63-36.

LE MONDE IMMOBILIER

Publicité

Renseignements : 45-55-91-82

Poste 1138 - 4324



"A ne lire sous aucun prétexte."

ANNE BERNET "ASPECTS DE LA FRANCE" (Journal royaliste)

HUBERT MONTEILHET

LA PUCELLE

"Inutile de nier que c'est passionnant. Cet auteur est de la famille des professeurs fantastiques, merveilleux, avec qui une heure de cours de géographie ou d'histoire semble durer cinq minutes, tant ils ouvrent des horizons."

MICHEL COURNOT "LE NOUVEL OBSERVATEUR"

"Vu par un citoyen de la République gondoilière chaque détail, chaque personnage de France paraît infiniment neuf, original, frappant, savoureux. Et d'abord la Pucelle elle-même. Dans le livre du jamais vu, voici une Pucelle jamais montrée."

PAUL GUTH "LA VOIX DU NORD"

"L'auteur a l'art de l'aperçu très fin et de la remarque drôle qui fait passer l'information érudite. Nous apprenons aussi bien les événements que les mœurs, le traité de Troyes que les règles des tournois, la composition des armées faites de beaucoup d'étrangers que leur équipement, le fonctionnement des tribunaux de l'Eglise que les querelles théologiques."

JACQUELINE PIATIER "LE MONDE"

"Sur ce canevas débridé, le brillant styliste Monteilhet décoche, avec un flegme d'archer anglais, aphorismes persifleurs et apartés savoureux. Et le contrepoint du récit trahit peut-être en fin de compte sa vision sarcastique des choses... Un ouvrage dont l'intelligence éblouit."

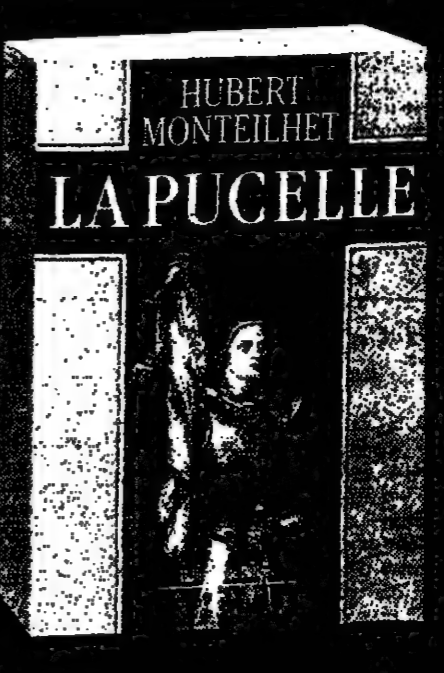
MICHEL FLACON "LE POINT"

"Le premier livre européen pour le grand marche des idées de 1992. Ah, se libérer enfin de l'Histoire franco-française."

LAURENT DISPOZ chez MICHEL POLAC N 6 juin 1988.

"« La Pucelle » s'impose dès les premières pages comme une réussite épatante."

"LIRE"



"A lire toutes affaires cessantes."

JEAN-FRANÇOIS BEGE "SUD-OUEST"

Editions de Fallois



Photo de Villeneuve, à la Cour... Michel... Villeneuve de Bracti.

Produit dans la Cour

Le d'Hamlet

... d'Hamlet... le plus célèbre... de Shakespeare... dans la Cour... de Bracti.

LAGES SUISSE... ANTIQUAIRE...

Radio-télévision

Informations « services »

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : P Signifié dans « Le Monde radio-télévision » □ Film à évaluer □ On peut voir □ Ne pas manquer □ □ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 11 juillet

TF 1

20.35 Téléfilm : Manhattan Connection. De Peter Levin. 22.05 Magazine : Super sexy. 23.10 Variétés : Certines Leah swing. Avec le Grand Orchestre du Grand Badini. Super Swing Machine. 0.05 Journal et la Bourse. 0.25 Magazine : Météo sport. 1.25 Feuilleton : Les Meuniers et les Pissous. 1.50 Documentaire : Le bébé est une personne. 1. Voyage au centre de la terre. 2.50 Feuilleton : Les Meuniers et les Pissous. 3.10 Magazine : Méditations. 4.20 Météo. 4.30 Feuilleton : Les Meuniers et les Pissous. 5.30 Feuilleton : Les Meuniers et les Pissous. 5.55 Documentaire : Histoire naturelle.

A 2

20.35 Téléfilm : La main jaune. De Jerry London. 22.10 Documentaire : La planète miracle. 2. La grande faune de Hirohiko Sano. La création, l'évolution, le développement de notre planète. 0.05 Informations : 24 heures sur la 2. 0.25 Le Journal du Tour.

FR 3

20.30 Cinéma : Obsession. Film français de Jean Delannoy (1954). 22.15 Journal et Météo. P 22.40 Magazine : Océaniques. Le théâtre de Tadeusz Kantor, de Denis Babel (1^{re} partie). 23.35 Musique : Ouverture de Pôles et paysans, de Suppé, par les cuivres du Nouvel Orchestre philharmonique.

CANAL +

20.31 Cinéma : Le retour du Chinois. □ Film américain de James Clapham (1984). 22.00 Flash d'informations. 22.05 Tournage. Corrida filmée à la Feria de Seville. 23.35 Cinéma : L'apôtre. m Film grec de Theo Angelopoulos (1986). Avec Marcello Mastroianni, Nadia Moutoussis.

roul. Serge Reggiani (v.o.). 1.35 Cinéma : Les évadés de triangle d'or. □ Film américain de Hall Bartlett (1982).

LA 5

20.30 Les accords du diable. Qu'est-il arrivé au bébé de Rosemary ? Téléfilm de Sam O'Steen. 20.50 Les accords du diable. Les rubriques du magazine. 23.00 Série : La loi de Los Angeles. 0.00 Jour de samedi. 0.05 Série : Hitchcock présente. Mort en différé. 0.35 Star Trek. 1.25 Mission impossible. 2.15 La grande vallée. 3.05 Le journal de la nuit. 3.10 Arme Lupa. 4.05 Les accords du diable. 4.25 Vive la vie 1.45.55 Top suggest.

M 6

20.30 Téléfilm : Caschamar. De John Llewellyn Moxey. Les anglois d'une femme traquée. 22.10 Série : Cagney et Lacey. 23.00 Série : Destination danger. 23.50 Six minutes d'informations. 0.00 Météo. 0.05 Musique : Boulevard des clips.

FRANCE-CULTURE

20.30 L'histoire en direct. Mai 1947 : les communistes quittent le gouvernement. 21.30 Drame : Les serfs en masse. De Guy Denoy et Gérard Svr. 22.40 Le maître et ses plumes. Rencontres internationales de la photo d'Art. 0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (domé le 25 juin 1988 à la Grange de Meilly). Quatuor à cordes n° 2 en fa majeur op. 92, de Prokofiev. Quatuor à cordes n° 15 en sol majeur op. 161 D887, de Schubert, par le Quatuor à cordes Emerson. 23.07 Musique de chambre. Entrées Chostakovitch, Tchaïkovski, Chopin, Stravinski. 0.30 Minuit passé.

Mardi 12 juillet

TF 1

6.25 Magazine : Une journée. Avec le journal à 6.30, 7.00, 7.25, 7.30 Club Dorothée vacances. Gigi : Clip : Mask ; Astro : Séquences animées. 8.27 Flash d'informations. 8.30 Le magazine de l'objet. 9.00 Feuilleton : Haine et passion. 9.40 Feuilleton : C'est déjà demain. 10.05 Club Dorothée vacances. Candy : Horoscope. Goldrak : La chasse au trésor. Capitaine Flam. 11.10 Jeu : Et avec les oreilles. 11.35 Feuilleton : On ne vit qu'une fois. 12.00 Tournage. 12.30 Flash d'informations. 12.35 Jeu : Le juste prix. 13.00 Journal, le météo et la Bourse. 13.40 Feuilleton : Côté ouest. 14.30 Série : Julien Fontana, magistrat. 16.00 Série : Des agents spéciaux. 16.50 Club Dorothée vacances. Sablotin : La classe au trésor. Jeu et les hologrammes : Le jeu de l'ABC. GI Joe : Clip lang. Bioman. 18.10 Série : Clips. 18.55 Météo. 19.00 Feuilleton : Sans-Barbara. 19.30 Jeu : Le rose de la fortune. 20.00 Journal et météo. 20.30 Tapis vert. 20.35 Cinéma : Les chiens. m Film français d'Alain Jessia (1978). Avec Gérard Philipe, Victor Lanoux, Nicole Calian. 22.15 Documentaire : Histoire naturelle. En Polynésie, dans le sillage de « Railleur ». 23.15 Série : Cosmos. 0.05 Journal et la Bourse. 0.25 Magazine : Livres et têtes. 0.35 Magazine : Minuit sport. 1.35 Feuilleton : Les Meuniers et les Pissous. 1.55 Documentaire : Le bébé est une personne. 2. L'espace d'une rencontre. 2.55 Feuilleton : Les Meuniers et les Pissous. 3.15 Magazine : Choc. 4.10 Météo. 4.40 Documentaire : Histoire naturelle. 5.40 Feuilleton : Les Meuniers et les Pissous. 6.00 Documentaire : L'astrologue.

A 2

6.45 Téléfilm. Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00 : L'édition de Gilles Leclerc à 7.17 : Les quatre vérités de Gérard Morin à 7.46. 8.30 Feuilleton : Amour et mensonge. 9.00 Magazine : L'été en basket. Invités : Les films. Dessins animés : Les Schtroumpfs. L'été au trésor. Le tour du monde en 80 jours. Lady Oscar. Cosmos. 11.00 Magazine : A vos voyages. A la recherche de Mithra. 11.25 Série : Mow and Ficka. L'écuyer. 11.55 Flash d'informations et météo. 12.05 Jeu : Kazzado. Présenté par Jean-Loup Lafont. 12.30 Flash d'informations. 12.35 Jeu : Les maris de 17. 13.00 Journal et météo. 13.40 Feuilleton : Jeunes docteurs. 14.30 Magazine : Sports été. Golf : Hennessey cup à Saint-Germain. Cyclisme : 10^e étape du Tour de France (Beaufort-Besançon) ; Magazine : A chacun son Tour : La famille de France (rediff.). 18.15 Série : Sans-Blancs. 18.43 Cinéma : Spot de la Prévention routière. 18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres. 19.10 Actualités régionales. 19.35 Le Journal du Tour. 20.00 Journal. 20.30 Météo. P. 20.35 Cinéma : C'est déjà demain. m Film américain de Nicholas Meyer (1979). 22.25 Variétés : Ventes, ventes de nuit est à vous. 23.25 Informations : 24 heures sur la 2. 23.45 Le Journal du Tour (rediff.). 0.05 Histoire courtes. Kadafi mon amour ou Désolé pour Sadate.

FR 3

11.55 Espace 3 : L'homme du jour. 12.00 Magazine : Estival. Mise en clips. Miles Davis, Gainsbourg, Picasso et Stravinski. Les clips de FR3-Nancy. 12.57 Flash d'informations. 13.00 Magazine : 40^e à l'ombre de la 3. Présenté par Caroline Tresca, en direct de Saint-Tropez. Avec le jeu : Astro-vacances. 13.30 Série : Cas danger. 14.00 Magazine : Médic et délice : Jeu de la séduction. Invités : Amanda Lear, Images, Félix Gray. 17.00 Flash d'informations. 17.05 Série : Les invisibles. 17.08 Dessin animé : Boumbo. 17.15 Dessin animé : Inspecteur Gadget. 17.35 Jeu : Géométrie en herbe. 18.00 Série : Sur la piste de crime. Le trampoline (2^e partie). 19.00 Le 19-20 de l'Information. Do 19.10 à 19.30, le journal de la région. 19.53 Dessin animé : Jouez la case. 20.05 Jeu : La classe. Présenté par Fabrice. 20.30 Cinéma : La prison du genre. m Film italien de Giuseppe Capotondi (1975). 22.10 Journal et météo. 22.35 Magazine : Océaniques. Le théâtre de Tadeusz Kantor, de Denis Babel (2^e partie). 23.38 Magazine dédicace. L'univers, le parfum, d'Etienne Daho et son dernier album. 0.15 Magazine : Goldfinger.

CANAL +

7.00 Cabou cadin. 7.43 Dessin animé : Virgile. 7.45 Cabou cadin. 8.00 CBS Evening News. 8.25 Série : Les épées de

fer. 8.45 Cabou cadin. 9.00 Cinéma : La peau douce. m Film français de François Truffaut (1964). Avec Jean Desailly, Nelly Benedetti, Françoise Dorléan. 10.53 Flash d'informations. 10.55 Cinéma : Résistance surveillée. m Film français de Frédéric Compaïn (1986). Avec Jacques Bonnafant, Les rivières du monde. 12.30 Série : Larry et Balki. 13.00 Flash d'informations. 13.05 Top 50. 13.30 Série : Soap. 14.00 Cinéma : L'apôtre. m Film grec de Theo Angelopoulos (1986). 16.00 Cinéma : Les évadés de triangle d'or. □ Film américain de Hall Bartlett (1982). 17.40 Série : Betamax. 18.05 Cabou cadin. 18.50 Série : Trip trap. 19.00 Top 50. 19.25 Flash d'informations. 19.30 Série : Stalgis. 19.58 Feuilleton : Objectif mal. 20.05 Starquest. Invités : Patagon, Thierry Roy, Georges Descrignes. 20.30 Flash d'informations. 20.35 Cinéma : Les évadés de triangle d'or. □ Film américain de Hall Bartlett (1982). 21.40 Série : Betamax. 18.05 Cabou cadin. 18.50 Série : Trip trap. 19.00 Top 50. 19.25 Flash d'informations. 19.30 Série : Stalgis. 19.58 Feuilleton : Objectif mal. 20.05 Starquest. Invités : Patagon, Thierry Roy, Georges Descrignes. 20.30 Flash d'informations. 20.35 Cinéma : Les évadés de triangle d'or. □ Film américain de Hall Bartlett (1982). 21.40 Série : Betamax. 18.05 Cabou cadin. 18.50 Série : Trip trap. 19.00 Top 50. 19.25 Flash d'informations. 19.30 Série : Stalgis. 19.58 Feuilleton : Objectif mal. 20.05 Starquest. Invités : Patagon, Thierry Roy, Georges Descrignes. 20.30 Flash d'informations. 20.35 Cinéma : Les évadés de triangle d'or. □ Film américain de Hall Bartlett (1982). 21.40 Série : Betamax. 18.05 Cabou cadin. 18.50 Série : Trip trap. 19.00 Top 50. 19.25 Flash d'informations. 19.30 Série : Stalgis. 19.58 Feuilleton : Objectif mal. 20.05 Starquest. Invités : Patagon, Thierry Roy, Georges Descrignes. 20.30 Flash d'informations. 20.35 Cinéma : Les évadés de triangle d'or. □ Film américain de Hall Bartlett (1982). 21.40 Série : Betamax. 18.05 Cabou cadin. 18.50 Série : Trip trap. 19.00 Top 50. 19.25 Flash d'informations. 19.30 Série : Stalgis. 19.58 Feuilleton : Objectif mal. 20.05 Starquest. Invités : Patagon, Thierry Roy, Georges Descrignes. 20.30 Flash d'informations. 20.35 Cinéma : Les évadés de triangle d'or. □ Film américain de Hall Bartlett (1982). 21.40 Série : Betamax. 18.05 Cabou cadin. 18.50 Série : Trip trap. 19.00 Top 50. 19.25 Flash d'informations. 19.30 Série : Stalgis. 19.58 Feuilleton : Objectif mal. 20.05 Starquest. Invités : Patagon, Thierry Roy, Georges Descrignes. 20.30 Flash d'informations. 20.35 Cinéma : Les évadés de triangle d'or. □ Film américain de Hall Bartlett (1982). 21.40 Série : Betamax. 18.05 Cabou cadin. 18.50 Série : Trip trap. 19.00 Top 50. 19.25 Flash d'informations. 19.30 Série : Stalgis. 19.58 Feuilleton : Objectif mal. 20.05 Starquest. Invités : Patagon, Thierry Roy, Georges Descrignes. 20.30 Flash d'informations. 20.35 Cinéma : Les évadés de triangle d'or. □ Film américain de Hall Bartlett (1982). 21.40 Série : Betamax. 18.05 Cabou cadin. 18.50 Série : Trip trap. 19.00 Top 50. 19.25 Flash d'informations. 19.30 Série : Stalgis. 19.58 Feuilleton : Objectif mal. 20.05 Starquest. Invités : Patagon, Thierry Roy, Georges Descrignes. 20.30 Flash d'informations. 20.35 Cinéma : Les évadés de triangle d'or. □ Film américain de Hall Bartlett (1982). 21.40 Série : Betamax. 18.05 Cabou cadin. 18.50 Série : Trip trap. 19.00 Top 50. 19.25 Flash d'informations. 19.30 Série : Stalgis. 19.58 Feuilleton : Objectif mal. 20.05 Starquest. Invités : Patagon, Thierry Roy, Georges Descrignes. 20.30 Flash d'informations. 20.35 Cinéma : Les évadés de triangle d'or. □ Film américain de Hall Bartlett (1982). 21.40 Série : Betamax. 18.05 Cabou cadin. 18.50 Série : Trip trap. 19.00 Top 50. 19.25 Flash d'informations. 19.30 Série : Stalgis. 19.58 Feuilleton : Objectif mal. 20.05 Starquest. Invités : Patagon, Thierry Roy, Georges Descrignes. 20.30 Flash d'informations. 20.35 Cinéma : Les évadés de triangle d'or. □ Film américain de Hall Bartlett (1982). 21.40 Série : Betamax. 18.05 Cabou cadin. 18.50 Série : Trip trap. 19.00 Top 50. 19.25 Flash d'informations. 19.30 Série : Stalgis. 19.58 Feuilleton : Objectif mal. 20.05 Starquest. Invités : Patagon, Thierry Roy, Georges Descrignes. 20.30 Flash d'informations. 20.35 Cinéma : Les évadés de triangle d'or. □ Film américain de Hall Bartlett (1982). 21.40 Série : Betamax. 18.05 Cabou cadin. 18.50 Série : Trip trap. 19.00 Top 50. 19.25 Flash d'informations. 19.30 Série : Stalgis. 19.58 Feuilleton : Objectif mal. 20.05 Starquest. Invités : Patagon, Thierry Roy, Georges Descrignes. 20.30 Flash d'informations. 20.35 Cinéma : Les évadés de triangle d'or. □ Film américain de Hall Bartlett (1982). 21.40 Série : Betamax. 18.05 Cabou cadin. 18.50 Série : Trip trap. 19.00 Top 50. 19.25 Flash d'informations. 19.30 Série : Stalgis. 19.58 Feuilleton : Objectif mal. 20.05 Starquest. Invités : Patagon, Thierry Roy, Georges Descrignes. 20.30 Flash d'informations. 20.35 Cinéma : Les évadés de triangle d'or. □ Film américain de Hall Bartlett (1982). 21.40 Série : Betamax. 18.05 Cabou cadin. 18.50 Série : Trip trap. 19.00 Top 50. 19.25 Flash d'informations. 19.30 Série : Stalgis. 19.58 Feuilleton : Objectif mal. 20.05 Starquest. Invités : Patagon, Thierry Roy, Georges Descrignes. 20.30 Flash d'informations. 20.35 Cinéma : Les évadés de triangle d'or. □ Film américain de Hall Bartlett (1982). 21.40 Série : Betamax. 18.05 Cabou cadin. 18.50 Série : Trip trap. 19.00 Top 50. 19.25 Flash d'informations. 19.30 Série : Stalgis. 19.58 Feuilleton : Objectif mal. 20.05 Starquest. Invités : Patagon, Thierry Roy, Georges Descrignes. 20.30 Flash d'informations. 20.35 Cinéma : Les évadés de triangle d'or. □ Film américain de Hall Bartlett (1982). 21.40 Série : Betamax. 18.05 Cabou cadin. 18.50 Série : Trip trap. 19.00 Top 50. 19.25 Flash d'informations. 19.30 Série : Stalgis. 19.58 Feuilleton : Objectif mal. 20.05 Starquest. Invités : Patagon, Thierry Roy, Georges Descrignes. 20.30 Flash d'informations. 20.35 Cinéma : Les évadés de triangle d'or. □ Film américain de Hall Bartlett (1982). 21.40 Série : Betamax. 18.05 Cabou cadin. 18.50 Série : Trip trap. 19.00 Top 50. 19.25 Flash d'informations. 19.30 Série : Stalgis. 19.58 Feuilleton : Objectif mal. 20.05 Starquest. Invités : Patagon, Thierry Roy, Georges Descrignes. 20.30 Flash d'informations. 20.35 Cinéma : Les évadés de triangle d'or. □ Film américain de Hall Bartlett (1982). 21.40 Série : Betamax. 18.05 Cabou cadin. 18.50 Série : Trip trap. 19.00 Top 50. 19.25 Flash d'informations. 19.30 Série : Stalgis. 19.58 Feuilleton : Objectif mal. 20.05 Starquest. Invités : Patagon, Thierry Roy, Georges Descrignes. 20.30 Flash d'informations. 20.35 Cinéma : Les évadés de triangle d'or. □ Film américain de Hall Bartlett (1982). 21.40 Série : Betamax. 18.05 Cabou cadin. 18.50 Série : Trip trap. 19.00 Top 50. 19.25 Flash d'informations. 19.30 Série : Stalgis. 19.58 Feuilleton : Objectif mal. 20.05 Starquest. Invités : Patagon, Thierry Roy, Georges Descrignes. 20.30 Flash d'informations. 20.35 Cinéma : Les évadés de triangle d'or. □ Film américain de Hall Bartlett (1982). 21.40 Série : Betamax. 18.05 Cabou cadin. 18.50 Série : Trip trap. 19.00 Top 50. 19.25 Flash d'informations. 19.30 Série : Stalgis. 19.58 Feuilleton : Objectif mal. 20.05 Starquest. Invités : Patagon, Thierry Roy, Georges Descrignes. 20.30 Flash d'informations. 20.35 Cinéma : Les évadés de triangle d'or. □ Film américain de Hall Bartlett (1982). 21.40 Série : Betamax. 18.05 Cabou cadin. 18.50 Série : Trip trap. 19.00 Top 50. 19.25 Flash d'informations. 19.30 Série : Stalgis. 19.58 Feuilleton : Objectif mal. 20.05 Starquest. Invités : Patagon, Thierry Roy, Georges Descrignes. 20.30 Flash d'informations. 20.35 Cinéma : Les évadés de triangle d'or. □ Film américain de Hall Bartlett (1982). 21.40 Série : Betamax. 18.05 Cabou cadin. 18.50 Série : Trip trap. 19.00 Top 50. 19.25 Flash d'informations. 19.30 Série : Stalgis. 19.58 Feuilleton : Objectif mal. 20.05 Starquest. Invités : Patagon, Thierry Roy, Georges Descrignes. 20.30 Flash d'informations. 20.35 Cinéma : Les évadés de triangle d'or. □ Film américain de Hall Bartlett (1982). 21.40 Série : Betamax. 18.05 Cabou cadin. 18.50 Série : Trip trap. 19.00 Top 50. 19.25 Flash d'informations. 19.30 Série : Stalgis. 19.58 Feuilleton : Objectif mal. 20.05 Starquest. Invités : Patagon, Thierry Roy, Georges Descrignes. 20.30 Flash d'informations. 20.35 Cinéma : Les évadés de triangle d'or. □ Film américain de Hall Bartlett (1982). 21.40 Série : Betamax. 18.05 Cabou cadin. 18.50 Série : Trip trap. 19.00 Top 50. 19.25 Flash d'informations. 19.30 Série : Stalgis. 19.58 Feuilleton : Objectif mal. 20.05 Starquest. Invités : Patagon, Thierry Roy, Georges Descrignes. 20.30 Flash d'informations. 20.35 Cinéma : Les évadés de triangle d'or. □ Film américain de Hall Bartlett (1982). 21.40 Série : Betamax. 18.05 Cabou cadin. 18.50 Série : Trip trap. 19.00 Top 50. 19.25 Flash d'informations. 19.30 Série : Stalgis. 19.58 Feuilleton : Objectif mal. 20.05 Starquest. Invités : Patagon, Thierry Roy, Georges Descrignes. 20.30 Flash d'informations. 20.35 Cinéma : Les évadés de triangle d'or. □ Film américain de Hall Bartlett (1982). 21.40 Série : Betamax. 18.05 Cabou cadin. 18.50 Série : Trip trap. 19.00 Top 50. 19.25 Flash d'informations. 19.30 Série : Stalgis. 19.58 Feuilleton : Objectif mal. 20.05 Starquest. Invités : Patagon, Thierry Roy, Georges Descrignes. 20.30 Flash d'informations. 20.35 Cinéma : Les évadés de triangle d'or. □ Film américain de Hall Bartlett (1982). 21.40 Série : Betamax. 18.05 Cabou cadin. 18.50 Série : Trip trap. 19.00 Top 50. 19.25 Flash d'informations. 19.30 Série : Stalgis. 19.58 Feuilleton : Objectif mal. 20.05 Starquest. Invités : Patagon, Thierry Roy, Georges Descrignes. 20.30 Flash d'informations. 20.35 Cinéma : Les évadés de triangle d'or. □ Film américain de Hall Bartlett (1982). 21.40 Série : Betamax. 18.05 Cabou cadin. 18.50 Série : Trip trap. 19.00 Top 50. 19.25 Flash d'informations. 19.30 Série : Stalgis. 19.58 Feuilleton : Objectif mal. 20.05 Starquest. Invités : Patagon, Thierry Roy, Georges Descrignes. 20.30 Flash d'informations. 20.35 Cinéma : Les évadés de triangle d'or. □ Film américain de Hall Bartlett (1982). 21.40 Série : Betamax. 18.05 Cabou cadin. 18.50 Série : Trip trap. 19.00 Top 50. 19.25 Flash d'informations. 19.30 Série : Stalgis. 19.58 Feuilleton : Objectif mal. 20.05 Starquest. Invités : Patagon, Thierry Roy, Georges Descrignes. 20.30 Flash d'informations. 20.35 Cinéma : Les évadés de triangle d'or. □ Film américain de Hall Bartlett (1982). 21.40 Série : Betamax. 18.05 Cabou cadin. 18.50 Série : Trip trap. 19.00 Top 50. 19.25 Flash d'informations. 19.30 Série : Stalgis. 19.58 Feuilleton : Objectif mal. 20.05 Starquest. Invités : Patagon, Thierry Roy, Georges Descrignes. 20.30 Flash d'informations. 20.35 Cinéma : Les évadés de triangle d'or. □ Film américain de Hall Bartlett (1982). 21.40 Série : Betamax. 18.05 Cabou cadin. 18.50 Série : Trip trap. 19.00 Top 50. 19.25 Flash d'informations. 19.30 Série : Stalgis. 19.58 Feuilleton : Objectif mal. 20.05 Starquest. Invités : Patagon, Thierry Roy, Georges Descrignes. 20.30 Flash d'informations. 20.35 Cinéma : Les évadés de triangle d'or. □ Film américain de Hall Bartlett (1982). 21.40 Série : Betamax. 18.05 Cabou cadin. 18.50 Série : Trip trap. 19.00 Top 50. 19.25 Flash d'informations. 19.30 Série : Stalgis. 19.58 Feuilleton : Objectif mal. 20.05 Starquest. Invités : Patagon, Thierry Roy, Georges Descrignes. 20.30 Flash d'informations. 20.35 Cinéma : Les évadés de triangle d'or. □ Film américain de Hall Bartlett (1982). 21.40 Série : Betamax. 18.05 Cabou cadin. 18.50 Série : Trip trap. 19.00 Top 50. 19.25 Flash d'informations. 19.30 Série : Stalgis. 19.58 Feuilleton : Objectif mal. 20.05 Starquest. Invités : Patagon, Thierry Roy, Georges Descrignes. 20.30 Flash d'informations. 20.35 Cinéma : Les évadés de triangle d'or. □ Film américain de Hall Bartlett (1982). 21.40 Série : Betamax. 18.05 Cabou cadin. 18.50 Série : Trip trap. 19.00 Top 50. 19.25 Flash d'informations. 19.30 Série : Stalgis. 19.58 Feuilleton : Objectif mal. 20.05 Starquest. Invités : Patagon, Thierry Roy, Georges Descrignes. 20.30 Flash d'informations. 20.35 Cinéma : Les évadés de triangle d'or. □ Film américain de Hall Bartlett (1982). 21.40 Série : Betamax. 18.05 Cabou cadin. 18.50 Série : Trip trap. 19.00 Top 50. 19.25 Flash d'informations. 19.30 Série : Stalgis. 19.58 Feuilleton : Objectif mal. 20.05 Starquest. Invités : Patagon, Thierry Roy, Georges Descrignes. 20.30 Flash d'informations. 20.35 Cinéma : Les évadés de triangle d'or. □ Film américain de Hall Bartlett (1982). 21.40 Série : Betamax. 18.05 Cabou cadin. 18.50 Série : Trip trap. 19.00 Top 50. 19.25 Flash d'informations. 19.30 Série : Stalgis. 19.58 Feuilleton : Objectif mal. 20.05 Starquest. Invités : Patagon, Thierry Roy, Georges Descrignes. 20.30 Flash d'informations. 20.35 Cinéma : Les évadés de triangle d'or. □ Film américain de Hall Bartlett (1982). 21.40 Série : Betamax. 18.05 Cabou cadin. 18.50 Série : Trip trap. 19.00 Top 50. 19.25 Flash d'informations. 19.30 Série : Stalgis. 19.58 Feuilleton : Objectif mal. 20.05 Starquest. Invités : Patagon, Thierry Roy, Georges Descrignes. 20.30 Flash d'informations. 20.35 Cinéma : Les évadés de triangle d'or. □ Film américain de Hall Bartlett (1982). 21.40 Série : Betamax. 18.05 Cabou cadin. 18.50 Série : Trip trap. 19.00 Top 50. 19.25 Flash d'informations. 19.30 Série : Stalgis. 19.58 Feuilleton : Objectif mal. 20.05 Starquest. Invités : Patagon, Thierry Roy, Georges Descrignes. 20.30 Flash d'informations. 20.35 Cinéma : Les évadés de triangle d'or. □ Film américain de Hall Bartlett (1982). 21.40 Série : Betamax. 18.05 Cabou cadin. 18.50 Série : Trip trap. 19.00 Top 50. 19.25 Flash d'informations. 19.30 Série : Stalgis. 19.58 Feuilleton : Objectif mal. 20.05 Starquest. Invités : Patagon, Thierry Roy, Georges Descrignes. 20.30 Flash d'informations. 20.35 Cinéma : Les évadés de triangle d'or. □ Film américain de Hall Bartlett (1982). 21.40 Série : Betamax. 18.05 Cabou cadin. 18.50 Série : Trip trap. 19.00 Top 50. 19.25 Flash d'informations. 19.30 Série : Stalgis. 19.58 Feuilleton : Objectif mal. 20.05 Starquest. Invités : Patagon, Thierry Roy, Georges Descrignes. 20.30 Flash d'informations. 20.35 Cinéma : Les évadés de triangle d'or. □ Film américain de Hall Bartlett (1982). 21.40 Série : Betamax. 18.05 Cabou cadin. 18.50 Série : Trip trap. 19.00 Top 50. 19.25 Flash d'informations. 19.30 Série : Stalgis. 19.58 Feuilleton : Objectif mal. 20.05 Starquest. Invités : Patagon, Thierry Roy, Georges Descrignes. 20.30 Flash d'informations. 20.35 Cinéma : Les évadés de triangle d'or. □ Film américain de Hall Bartlett (1982). 21.40 Série : Betamax. 18.05 Cabou cadin. 18.50 Série : Trip trap. 19.00 Top 50. 19.25 Flash d'informations. 19.30 Série : Stalgis. 19.58 Feuilleton : Objectif mal. 20.05 Starquest. Invités : Patagon, Thierry Roy, Georges Descrignes. 20.30 Flash d'informations. 20.35 Cinéma : Les évadés de triangle d'or. □ Film américain de Hall Bartlett (1982). 21.40 Série : Betamax. 18.05 Cabou cadin. 18.50 Série : Trip trap. 19.00 Top 50. 19.25 Flash d'informations. 19.30 Série : Stalgis. 19.58 Feuilleton : Objectif mal. 20.05 Starquest. Invités : Patagon, Thierry Roy, Georges Descrignes. 20.30 Flash d'informations. 20.35 Cinéma : Les évadés de triangle d'or. □ Film américain de Hall Bartlett (1982). 21.40 Série : Betamax. 18.05 Cabou cadin. 18.50 Série : Trip trap. 19.00 Top 50. 19.25 Flash d'informations. 19.30 Série : Stalgis. 19.58 Feuilleton : Objectif mal. 20.05 Starquest. Invités : Patagon, Thierry Roy, Georges Descrignes. 20.30 Flash d'informations. 20.35 Cinéma : Les évadés de triangle d'or. □ Film américain de Hall Bartlett (1982). 21.40 Série : Betamax. 18.05 Cabou cadin. 18.50 Série : Trip trap. 19.00 Top 50. 19.25 Flash d'informations. 19.30 Série : Stalgis. 19.58 Feuilleton : Objectif mal. 20.05 Starquest. Invités : Patagon, Thierry Roy, Georges Descrignes. 20.30 Flash d'informations. 20.35 Cinéma : Les évadés de triangle d'or. □ Film américain de Hall Bartlett (1982). 21.40 Série : Betamax. 18.05 Cabou cadin. 18.50 Série : Trip trap. 19.00 Top 50. 19.25 Flash d'informations. 19.30 Série : Stalgis. 19.58 Feuilleton : Objectif mal. 20.05 Starquest. Invités : Patagon, Thierry Roy, Georges Descrignes. 20.30 Flash d'informations. 20.35 Cinéma : Les évadés de triangle d'or. □ Film américain de Hall Bartlett (1982). 21.40 Série : Betamax. 18.05 Cabou cadin. 18.50 Série : Trip trap. 19.00 Top 50. 19.25 Flash d'informations. 19.30 Série : Stalgis. 19.58 Feuilleton : Objectif mal. 20.05 Starquest. Invités : Patagon, Thierry Roy, Georges Descrignes. 20.30 Flash d'informations. 20.35 Cinéma : Les évadés de triangle d'or. □ Film américain de Hall Bartlett (1982). 21.40 Série : Betamax. 18.05 Cabou cadin. 18.50 Série : Trip trap. 19.00 Top 50. 19.25 Flash d'informations. 19.30 Série : Stalgis. 19.58 Feuilleton : Objectif mal. 20.05 Starquest. Invités : Patagon, Thierry Roy, Georges Descrignes. 20.30 Flash d'informations. 20.35 Cinéma : Les évadés de triangle d'or. □ Film américain de Hall Bartlett (1982). 21.40 Série : Betamax. 18.05 Cabou cadin. 18.50 Série : Trip trap. 19.00 Top 50. 19.25 Flash d'informations. 19.30 Série : Stalgis. 19.58 Feuilleton : Objectif mal. 20.05 Starquest. Invités : Patagon, Thierry Roy, Georges Descrignes. 20.30 Flash d'informations. 20.35 Cinéma : Les évadés de triangle d'or. □ Film américain de Hall Bartlett (1982). 21.40 Série : Betamax. 18.05 Cabou cadin. 18.50 Série : Trip trap. 19.00 Top 50. 19.25 Flash d'informations. 19.30 Série : Stalgis. 19.58 Feuilleton : Objectif mal. 20.05 Starquest. Invités : Patagon, Thierry Roy, Georges Descrignes. 20.30 Flash d'informations. 20.35 Cinéma : Les évadés de triangle d'or. □ Film américain de Hall Bartlett (1982). 21.40 Série : Betamax. 18.05 Cabou cadin. 18.50 Série : Trip trap. 19.00 Top 50. 19.25 Flash d'informations. 19.30 Série : Stalgis. 19.58 Feuilleton : Objectif mal. 20.05 Starquest. Invités : Patagon, Thierry Roy, Georges Descrignes. 20.30 Flash d'informations. 20.35 Cinéma : Les évadés de triangle d'or. □ Film américain de Hall Bartlett (1982). 21.40 Série : Betamax. 18.05 Cabou cadin. 18.50 Série : Trip trap. 19.00 Top 50. 19.25 Flash d'informations. 19.30 Série : Stalgis. 19.58 Feuilleton : Objectif mal. 20.05 Starquest. Invités : Patagon, Thierry Roy, Georges Descrignes. 20.30 Flash d'informations. 20.35 Cinéma : Les évadés de triangle d'or. □ Film américain de Hall Bartlett (1982). 21.40 Série : Betamax. 18.05 Cabou cadin. 18.50 Série : Trip trap. 19.00 Top 50. 19.25 Flash d'informations. 19.30 Série : Stalgis. 19.58 Feuilleton : Objectif mal. 20.05 Starquest. Invités : Patagon, Thierry Roy, Georges Descrignes. 20.30 Flash d'informations. 20.35 Cinéma : Les évadés de triangle d'or. □ Film américain de Hall Bartlett (1982). 21.40 Série : Betamax. 18.05 Cabou cadin. 18.50 Série : Trip trap. 19.00 Top 50. 19.25 Flash d'informations. 19.30 Série : Stalgis. 19.58 Feuilleton : Objectif mal. 20.05 Starquest. Invités : Patagon, Thierry Roy, Georges Descrignes. 20.30 Flash d'informations. 20.35 Cinéma : Les évadés de triangle d'or. □ Film américain de Hall Bartlett (1982). 21.40 Série : Betamax. 18.05 Cabou cadin. 18.50 Série : Trip trap. 19.00 Top 50. 19.25 Flash d'informations. 19.30 Série : Stalgis. 19.58 Feuilleton : Objectif mal. 20.05 Starquest. Invités : Patagon, Thierry Roy, Georges Descrignes. 20.30 Flash d'informations. 20.35 Cinéma : Les évadés de triangle d'or. □ Film américain de Hall Bartlett (1982). 21.40 Série : Betamax. 18.05 Cabou cadin. 18.50 Série : Trip trap. 19.00 Top 50. 19.25 Flash d'informations. 19.30 Série : Stalgis. 19.58 Feuilleton : Objectif mal. 20.05 Starquest. Invités : Patagon, Thierry Roy, Georges Descrignes. 20.30 Flash d'informations. 20.35 Cinéma : Les évadés de triangle d'or. □ Film américain de Hall Bartlett (1982). 21.40 Série : Betamax. 18.05 Cabou cadin. 18.50 Série : Trip trap. 19.00 Top 50. 1

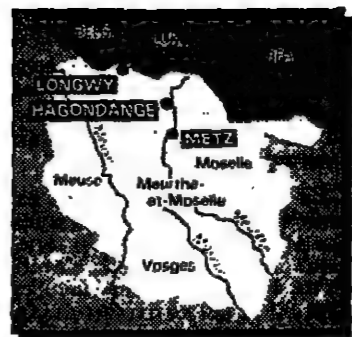
Le Monde

ECONOMIE

RECONVERSIONS EN LORRAINE

Sous les friches, les entreprises

Metz, Hagondange, Longwy :
une rage de vivre et l'espoir du marché européen



prime de 50 millions de francs de l'aménagement du territoire, mais surtout par 430 millions de francs propres. Parmi les actionnaires - la moitié des capitaux sont français, - on trouve Paribas, Suez, la Société générale, le Crédit lyonnais, Bouygues, Cofiroute, Spic-Batignolles et Sacilor (13,80% du capital), ainsi que des partenaires étrangers : la Sofina, filiale de la Générale de Belgique, la CIPAF luxembourgeoise, l'Etat du Koweït (13,85% des parts) et cinq familles saoudiennes.

A la tête de la Sorepark - le nom de la société - se trouve M. Pierre Jullien, ancien directeur des ressources humaines de Sacilor et donc sidérurgiste, devenu, la fougue aidant, le catalyseur d'un rêve enfantin. Gestionnaire, il sait s'enflammer pour emporter l'adhésion, en faisant appel à un imaginaire que partageraient Français et Allemands, Luxembourgeois, Hollandais et Belges. Mais il sait aussi être terre à terre, derrière les expressions « fluidité sociale » ou « savoir-être », préféré à « savoir-faire ».

Des emplois d'animateurs

En équivalent annuel du nombre d'heures ouvrées, le parc devrait offrir huit cents emplois. Une centaine seront à temps plein, pour la gestion et l'administration, quatre cents postes seront à 80% de la durée hebdomadaire selon les règles d'aménagement du temps de travail. Ensuite, trois cents postes, en contrat à durée indéterminée, seront régis par le système de l'intermittence, l'emploi étant garanti chaque année pour quarante semaines. Enfin, quatre cents autres personnes seront employées à raison de douze semaines par an pour couvrir les périodes d'intense activité.

« Pour le reste, dit M. Jullien, on organisera la sous-traitance des services qui ne sont pas en contact avec le public et on fera même appel aux CAT (centres d'aide par le travail) pour l'entretien, les espaces verts, le pressing et les nettoyage des uniformes ou du linge de table. » A ce stade, l'organisation est dépourvue de poésie. Les premières sélections d'embauche actuellement préparées par l'ANPE privilégieront l'habileté à se débrouiller - et mettront l'accent sur les langues. Des formations sont prévues, y compris avec le droit de délivrer des diplômes d'animateurs permanents - que la jeune société entend bien « capitaliser ».

« Plutôt que des jeunes en alternance, nous préférons des femmes de trente à quarante ans », souligne M. Jullien. « Nous voulons fidéliser pour l'idéologie de l'entreprise », ajoute-t-il en reconnaissant que les anciens sidérurgistes seront rares, par définition. L'image choc revient sans conteste à Longwy, une fois parcourues les vallées sidérurgiques aux carcasses éventrées et rouillées. Tout là-haut, aux confins du territoire lorrain, se gagnera ou se perdra la vraie bataille. Dans ce bassin d'emploi - à la culture de ghetto - entièrement vouée à l'acier, on comptait « au début » 125 000 personnes. Il en reste 90 000 maintenant : « On perd les jeunes de moins de vingt-cinq ans depuis 1973 », et, si rien n'était fait, on en arriverait à 40 000 habitants en l'an 2000.

Fallait-il laisser mourir la ville à coups d'interventions sociales onéreuses, de CGPS (convention générale de protection sociale de la sidérurgie) et « faire de Longwy une résidence du troisième âge » ? Impossible, et pas seulement pour des raisons morales. Les équipements existants sont surdimensionnés et coûtent cher - pour un résultat nul. Les mesures d'accompagnement, dépendantes, n'empêchent pas le malheur. On était en train de jeter l'argent par les fenêtres, comme en témoigne la construction, pour 300 millions de francs, d'un viaduc de contournement d'une agglomération qui ferme... Aubeur.

« Nous avons plaidé le dossier sur cette base », raconte M. Francis Cuillier, directeur de la mission ministérielle de développement du pôle européen des Trois frontières, nommé à l'époque (fin 1985) par M. Jacques Chirac, préfet délégué chargé - déjà - de la reconversion. « Avec un programme au coût marginal par rapport à ce qu'il faudrait dépenser, nous avons montré que nous avions intérêt à sauver Longwy. » Exagérée par la position géographique, la situation était exploitable pour peu que l'on change de raisonnement. Après tout, les voisins belges et luxembourgeois connaissaient les mêmes drames.

ALAIN LEBEAUCHE

(Lire la suite page 20.)

Quel changement de décor pour ce pays industriel, enlaidi par des années de labeur acharné ! Longtemps regardés avec commisération, jugés indignes du passé glorieux des hommes de fer, le projet prend forme, réaliste. A lui seul, il signifie le tournant vers l'économie post-taylorienne que les Lorrains, bon gré mal gré, ont dû négocier. Au rythme actuel des travaux, de la mise en scène plutôt, la nouvelle installation pourra ouvrir ses portes au plus tard pour Pâques 1989.

Le parking de 16 hectares pourra accueillir sept mille deux cents véhicules, et le parc lui-même, de 20 hectares sur une réserve foncière de 160, pourra drainer un public venu de 300 kilomètres à la ronde. Dans ce périmètre, on compte 60 millions d'habitants et de grosses agglomérations, surtout allemandes, qui disposent d'un pouvoir d'achat élevé. A raison d'un prix d'entrée prévu à 90 F pour un adulte et d'une dépense quotidienne de 135 F par personne, les experts affirment que l'opération aura un fort effet d'entraînement.

De l'ordre de 720 millions de francs, l'investissement a été assuré par des emprunts, une



TERRIBLE et chaleureuse Lorraine qui n'en finit pas d'enterrer les vestiges de son âge d'or industriel - la sidérurgie, la mine - et s'y reprend inlassablement pour extirper de sa gangue ce qui fera peut-être son avenir. Consacrée « Texas français », autrefois eldorado des gros-bras venus de tous les pays d'Europe et d'ailleurs pour servir la « minette » lorraine, la région continue de se débattre dans d'introuvables contradictions. Et, pourtant, elle demeure attachante, poignante à force de courage, et plus récemment de rage de vivre, presque irrationnelle.

Sous les friches industrielles, le paysage de demain. Entre Nancy, Metz et le « pays haut », au plus profond du sillon mosellan, les images se succèdent ! Aventurées en apparence, ou hautes, elles résumant l'ampleur du désastre, le désarroi et la volonté de s'en sortir, valent que valent. Puisqu'il n'y a rien d'autre à faire que de se battre, le dos au mur, il est temps de faire du neuf avec le vieux...

L'image « soft », idyllique, si l'on ne prenait garde aux misères d'alentour, c'est Metz qui l'offre, pleine de morgue suffisante. Bien décidée à tirer son épingle du jeu, la métropole régionale sort sa carte ornementale, malgré Nancy, la rivale de toujours. Haut perchée à l'est, la ville, qui fut longtemps prussienne et le demeure par son architecture, veut relever, presque seule, un énorme pari pour franchir, à son avantage exclusif, les étapes qui vont « du laminoir à la puce ».

Auteur d'un ouvrage paru sous ce titre, M. Jean-Marie Rausch, le sénateur et maire devenu ministre de l'ouverture... et du commerce extérieur, symbolise cette démarche. Il souhaite - et il commence à avoir - ce « technopôle » qui rassemblera, en Lorraine, la

fine fleur des entreprises branchées, entre l'informatique et les systèmes de communication. « L'interland de Sophia-Antipolis, c'est la Corse et la Tunisie », prétend-il, un rien condescendant, pour évoquer la position stratégique de sa région dans une Europe dont Metz serait le « produit d'appel ».

Peu importe, à ses yeux, qu'une cité déjà bien pourvue augmente encore son avantage. Il imagine un partage des tâches, promettant à ses voisins, si mal lotis, de profiter ensuite des retombées. « Nous serons la tête et eux les jambes », affirme-t-il.

Quoi qu'il en soit, le « porte-feuille », comme on dit, se remplit. Sur une première tranche d'une quarantaine d'hectares, les premières entreprises arrivent au rythme d'une nouvelle tous les quinze jours. D'ici à la fin de 1988, elles seront une soixantaine, employant mille personnes, sans compter les emplois induits, qu'il faut multiplier par quatre. Au cours de l'année suivante, il devrait y avoir mille cinq cents « technopoliens » et autant d'étudiants puisque l'opération s'appuie sur un développement universitaire et scientifique.

L'image « judique » est bien entendu fournie par le « nouveau monde des Schtroumpfs » à Hagondange. Là, sur ce terrain de « friches industrielles » qui fut un haut lieu de l'acier triomphant, s'installe, à coups de pelleuse, le futur parc de loisirs à l'européenne, en bordure de l'autoroute et de la voie ferrée « internationale » reliant le Luxembourg, l'Allemagne et même Moscou.

LA CHINE EN MUTATION

Comme deux cents Hongkong ?

Par SERGE-CHRISTOPHE KOLM (*)

QUAND la Chine s'éveille, elle ébranlera le monde... : voici quelques siècles que nous le serions. La nouvelle, c'est que c'est peut-être maintenant que la fête commence, grâce à la nouvelle politique de libéralisation et d'ouverture économique de la République populaire de Chine. On rencontre un peu partout sur la planète des vêtements, des montres, des appareils électroniques « made in Hongkong ». Ce sont deux cents Hongkong ou huit Japon potentiels qui vont entrouvrir les yeux sur le continent asiatique.

Un ouvrier de la République populaire de Chine gagne 100 yuans (140 F) par mois, ou 4 yuans (6 F) par jour, parfois seulement 80 yuans (110 F) par mois, et au mieux, avec les primes, 200 yuans (280 F) par mois (le revenu moyen du paysan y est de 425 yuans - ou 600 F - par an). Certes, il bénéficie, en outre, de l'assistance médicale gratuite, d'un appartement qu'il loue 2 à 3 yuans par mois, d'une petite retraite, etc. ; mais l'expérience actuelle montre qu'il est prêt à abandonner les avantages sociaux de ce « bol de riz d'airain » pour un salaire plus élevé de 30%.

« Le Monde Economie » présentera dans ses cinq numéros du mois d'août une suite asiatique sous le titre « la croissance Pacifique ». Cette séquence, précédée de trois articles sur la Chine en mutation, sera suivie par des textes sur le Vietnam et la Thaïlande.

Ce travailleur peut s'adapter à toute technique aussi bien que n'importe quel autre, et il accepte de travailler plus durement, plus longtemps, avec plus de mobilité, que tout travailleur occidental. Donc, si vous êtes une entreprise, vous pouvez vous offrir la meilleure main-d'œuvre pour quelque 400 F par mois l'unité, à condition d'installer votre usine en Chine. A concurrence de quelques centaines de millions de travailleurs (dans ce pays de plus d'un milliard d'habitants). C'est-à-dire qu'il n'est plus rentable de produire des biens avec beaucoup de main-d'œuvre ailleurs qu'en Chine, sur ses vastes côtes, si c'est pour l'exportation dans le reste du monde.

Or l'installation d'entreprises privées dans ces régions est justement ce qui devient possible avec la nouvelle politique chinoise. Douze régions côtières, couvrant 100 millions à 200 millions d'habitants, sont ouvertes aux investissements étrangers. Déjà un million de Chinois y travaillent pour des entreprises de Hongkong. La région de Canton (en face de Hongkong) a un taux de croissance d'environ 10%.

L'île de Hainan vient d'être érigée à la fois en province et en zone économique spéciale ouverte à l'extérieur dans l'espoir d'en faire une nouvelle Taïwan (de nombreux Chinois rêvent d'aller se faire une nouvelle vie à Hainan, et c'est la meilleure machine de guerre contre le Vietnam affamé, aux portes duquel elle se trouve). Et dans l'ensemble de la Chine se

multiplient les « marchés libres », les petites entreprises privées, et les marchands enrichis qui reconstituent une sorte de bourgeoisie renaissante.

Produire efficacement dans le marché requiert non seulement de la main-d'œuvre et du capital, mais d'abord des capacités entrepreneuriales d'initiative, d'organisation, d'habileté commerciale, de prise de risque. Or l'histoire récente montre qu'une société de culture chinoise est capable de fournir au mieux ces talents pour la production moderne.

Taiwan, Hongkong, Singapour, sont, avec le Japon et la Corée du Sud, les champions économiques de notre temps. Des Chinois dominent l'économie et le commerce de nombreux autres pays d'Asie et du Pacifique. Ils lancent la Thaïlande sur les traces de l'extrême-Asie de marché.

Le Bouddha, Confucius et la famille

Une question cruciale est donc la suivante. La Chine continentale possède-t-elle les extraordinaires capacités entrepreneuriales des Chinois d'outre-mer, après des siècles de société « féodale », brisée par un socialisme qui enserré le pays depuis quarante ans dans un carcan planiste dur, période entrecoupée de deux tentatives les plus extrêmes d'instauration forcée (et forcées) de socialisme utopique ici bas - le « grand

(*) Directeur du Centre d'analyse socio-économique, Ecole nationale des postes et télécommunications.

bond en avant » de 1958 et la « grande révolution culturelle » de 1966-1976, - et marquée par les attaques plus ou moins fortes, mais incessantes, contre l'esprit et les actes tant du capitalisme que de la Chine féodale ?

Le premier élément de réponse est que, actuellement, tout espace de liberté économique ouvert par le gouvernement est immédiatement occupé avec succès par l'initiative privée (malgré un impôt de 60% sur les profits chinois). Le second consiste à analyser plus à fond les ressorts de la réussite économique marchande chinoise là où elle se manifeste. Ils sont au nombre de deux.

L'un, commun aux cultures chinoise, japonaise et coréenne, est la mentalité bouddhiste-confucéenne, où le fonds bouddhiste de la culture donne l'esprit de progrès et de changement (qui est contraire au confucianisme), tandis qu'à la fois le bouddhisme et le confucianisme apportent des attitudes complémentaires promouvant l'éducation, l'action collective très intégrée et la recherche de la perfection (l'analyse détaillée explique ces relations).

Le second pilier du capitalisme et de l'entrepreneuriat chinois est la famille, puisque toutes les entreprises privées chinoises dans le monde, des plus petites aux plus grandes, sont des entreprises familiales reposant sur la confiance fondée sur les liens du sang. En cela les Chinois se distinguent des Japonais et des Coréens, dont ils n'ont pas les grandes entreprises du type des zaibatsus du Japon ou des chaebols de Corée.

(Lire la suite page 20.)

orientations SERVICE

Des écoles vous informent sur les filières et débouchés suivants :

POUR EN SAVOIR PLUS :

- recevoir gratuitement des informations sur les écoles qui forment aux secteurs suivants, cochez la ou les filières qui vous intéressent et adressez ce bon à :
- Orientations Service, 28, rue de la Trémoille, 75008 PARIS (réponse par courrier uniquement).
- M. Mme-Mlle
- Adresse
- Code postal
- Ville
- Age

<input type="checkbox"/> Bureaux d'Etudes Industrielles	<input type="checkbox"/> Electronique
<input type="checkbox"/> Classes Préparatoires	<input type="checkbox"/> Gestion du Personnel
<input type="checkbox"/> Grandes Ecoles, Commerce, Gestion	<input type="checkbox"/> Formations Artistiques Appliquées
<input type="checkbox"/> Ecoles à Vocation Internationale	<input type="checkbox"/> Formation Continue
<input type="checkbox"/> Vente, Commerce, Gestion, Distribution	<input type="checkbox"/> Gestion Financière
<input type="checkbox"/> Grandes Ecoles Scientifiques	<input type="checkbox"/> Hôtellerie-Restauration
<input type="checkbox"/> Cycle de Gestion	<input type="checkbox"/> Imprimerie
<input type="checkbox"/> Administration Militaire ; Commissariat	<input type="checkbox"/> Informatique
<input type="checkbox"/> Agro-Alimentaire	<input type="checkbox"/> Ingénieur Chimiste
<input type="checkbox"/> Architecture	<input type="checkbox"/> Journalisme
<input type="checkbox"/> Architecture d'Intérieur	<input type="checkbox"/> Langues
<input type="checkbox"/> Assurances	<input type="checkbox"/> Logistique Production
<input type="checkbox"/> BTS Automobile	<input type="checkbox"/> Maintenance d'Ordinateurs
<input type="checkbox"/> Cinéma	<input type="checkbox"/> Marché de l'Art
<input type="checkbox"/> Communication dans l'Entreprise	<input type="checkbox"/> Paris-Médical
<input type="checkbox"/> Communication Publique	<input type="checkbox"/> Photographie
<input type="checkbox"/> Communication audiovisuelle	<input type="checkbox"/> Prothésiste Dentaire
<input type="checkbox"/> Comptabilité	<input type="checkbox"/> Recherche Scientifique
<input type="checkbox"/> Conception et Dessin	<input type="checkbox"/> Sécurité et Sécurité
<input type="checkbox"/> Création d'Entreprise	<input type="checkbox"/> Sacristain-Bureau
<input type="checkbox"/> Danse	<input type="checkbox"/> Sciences Sociales et Politiques
<input type="checkbox"/> Design	<input type="checkbox"/> Tourisme
<input type="checkbox"/> Ecole Normale	<input type="checkbox"/> Système Modulaire-Photographie
<input type="checkbox"/> Expertise Comptable	<input type="checkbox"/> Système de Mode

LA CHINE EN MUTATION

Comme deux cents Hongkong ?

(Suite de la page 19.)

Or les pensées (le mot religion prête à confusion) traditionnelles chinoises se portent fort bien en République populaire de Chine, comme le montre en surface l'assistance aux temples ouverts et reconstruits. Et les sentiments familiaux n'ont sans doute pas changé - les nouvelles entreprises de Chine continentale sont d'ailleurs aussi familiales.

La seule menace, à terme, est peut-être la politique démographique actuelle, qui incite très fortement chaque couple à n'avoir qu'un seul enfant : les familles d'un enfant ont un treizième mois, un logement pour quatre personnes, les soins et l'éducation secondaire et supérieure gratuits, avantages qu'elles cessent d'avoir, en même temps qu'elles paient une amende et sont rétrogradées dans leur emploi ou le perdent, quand d'autres enfants naissent.

Ces mesures, sans doute nécessaires, préparent pour dans quelques dizaines d'années une nation de petites familles et de vieillards. Mais les effets en seront moins forts qu'il n'y paraît, car deux catégories de familles échappent en partie à cette discipline : les paysans qui ne sont pas salariés, qui construisent leur maison, qui n'utilisent ni les maternités ni les écoles secondaires et supérieures et qui ont besoin de garçons pour travailler, et les commerçants et entrepreneurs aisés non salariés qui pourront payer les diverses pénalités et coûts supplémentaires.

Autoritarisme et libéralisme

L'observation de ce qui se passe et l'explication convergent donc pour conclure que l'entreprise privée chinoise occupera vite très efficacement tout l'espace que le pouvoir politique voudra lui laisser. Toute la Chine pourrait sans doute croître de 10 % par an durant des décennies si le pouvoir abandonnait tout interventionnisme économique. Mais il est loin d'en être là, et ce qu'il accepte de libéraliser devient la variable-clé. Cette question combine des aspects de pouvoir politique à sa dynamique économique propre.

Le pouvoir politique, c'est-à-dire le Parti communiste chinois, ne semble plus tenir à une idéologie marxiste rigide ou, plus exactement, il semble prêt à interpréter cette référence avec la toute grande souplesse. Reste que plus réforme économique est du transfert de pouvoir - c'est cela qui bloque celles de l'Union soviétique. Et le PC chinois tient à son pouvoir, comme le montre le caractère effectif surprenant des quelques réformes de « démocratisation » qu'il adopte : par exemple, les rapports de la dernière réunion de l'Assemblée nationale, après avoir loué la nouvelle réforme démocratique qui consiste à élire les dirigeants à bulletin secret, relatent la protestation et l'abstention d'une déléguée de Hongkong sous le fallacieux prétexte que le nombre de candidats est égal à celui de postes à pourvoir.

Mais la manière chinoise de faire comprend les changements rapides et les expériences radicales. Et libéralisme économique et autoritarisme politique peuvent faire très bon ménage. Certes, les expériences en ont jusqu'à présent été faites avec un autoritarisme de droite. Mais cela peut sans doute aussi se faire avec un autoritarisme de gauche, où le terme « gauche » s'attacherait peu à la gestion économique directe et plus à la protection sociale des plus démunis - en quelque sorte un « social-autoritarisme libéral ».

Toutefois, autoriser des échanges n'est pas tout. Avec le marché viennent les problèmes du marché et ceux de la structure d'une économie mixte. L'inflation est déjà un problème majeur ; la hausse des prix annuelle atteint 11 % en mesure officielle et davantage en réalité : dans la région de Canton, où l'économie est la plus ouverte et la croissance la plus rapide, les prix de détail ont monté de 20 % en un an.

Des prix rouges, verts ou bleus

Le nouveau premier ministre, Li Peng, dénonce sans cesse l'inflation comme « le principal problème de notre vie économique et sociale aujourd'hui ». Et le dernier rapport de son prédécesseur, Zhao Ziyang (maintenant patron du Parti communiste), est un plan d'austérité visant à restreindre la demande et la croissance pour freiner les prix.

En même temps, une mission du PC chinois est allée étudier minutieusement en Pologne les mécanismes des effets des hausses brutales de prix sur le mécontentement populaire. Par ailleurs, éviter la croissance explosive d'un sous-prolétariat urbain est à juste titre la hantise des autorités. Et, dans la mesure où le marché du travail se libéralise, l'emploi n'est plus garanti et le chômage devient possible.

Comme toujours, le point nodal du système économique et de ses problèmes est le mécanisme de formation des prix. Une partie des prix du continent chinois sont libres et privés, mais d'autres sont fixés par l'Etat, d'autres encore sont mixtes, en ce sens que l'Etat se contente de fixer un plancher et un plafond (ce sont respectivement les prix verts, rouges et bleus, du nom des couleurs des étiquettes correspondantes). D'autres prix sont « négociés », et maints produits sont soumis à plusieurs de ces régimes, selon des quotas.

Cependant, par exemple, la loi récente permettant que des entreprises publiques (et bien sûr privées) fassent faillite. L'entreprise peut toujours arguer que son échec est dû à l'intervention de l'Etat lui imposant directement ou indirectement des prix de vente trop bas ou des prix d'achat trop élevés. Tout se tient, et il est difficile de libéraliser un aspect sans toucher au reste.

Il n'en reste pas moins que le concept de faillite d'une entreprise socialiste est une innovation « révolutionnaire ». Comme l'est le marché des obligations qui vient d'être introduit. Et l'ensem-

ble du système évolue progressivement vers des prix plus libres, plus de sanction par le marché, et un marché plus étendu, même pour le capital et le travail.

Les Chinois d'outre-mer au capitalisme florissant jouent certainement un rôle crucial dans ce processus, en fournissant des exemples de techniques et leurs services d'intermédiaires mondiaux. En 1997, Hongkong rejoindra la République populaire (à moins que ce ne soit l'inverse).

Mais d'ores et déjà l'intégration est grande, non seulement par les voyages des habitants de la « Venise verticale » ou par les filiales continentales de ses entreprises, mais aussi au niveau plus discret et plus puissant de la direction de l'économie : 30 % du capital de ce qui est encore nominativement une colonie de la couronne britannique appartient déjà au gouvernement chinois. Et la perspective du gigantesque marché du continent est peut-être la façon la plus sûre d'attirer les taïwanais au bercail.

Face à ce grand mouvement, on doit souhaiter deux choses. L'une, peut-être un peu dérisoire, est que la France ne soit pas trop absente de cette ouverture du quart du monde sur les plans économique et culturel. La seconde est fondamentale. La civilisation chinoise est la civilisation par excellence quant aux élaborations sensorielles, intellectuelles et relationnelles. La plus ancienne et la plus

vaste de toutes, elle a survécu à tous les traumatismes que l'histoire peut infliger aux peuples et même au nihilisme unique des gardes rouges. Il faut maintenant qu'elle sache dompter sans se perdre le plus insidieux des dragons dévorateurs d'âme inventés par l'homme, la modernisation.

On peut sans doute être rassuré, ou du moins impressionné, par la pérennité profonde de la Chine mouvante. Sous toutes les dynasties successives, depuis deux mille deux cents ans, la classe des fonctionnaires-lettrés, les *shihhs*, gère la plus-value du travail des paysans, les *mungs*. Or le même intellectuel qui avait troqué son habit de mandarin confucéen pour la tenue bleue du cadre marxiste-léniniste-maoïste quitte maintenant celle-ci pour le complet-veston du professeur de gestion ou de commerce international.

Et, à la base, à travers tous les bouleversements, les féodalismes, les capitalismes et les socialismes, les guerres et les révolutions, sous les seigneurs, les communes ou le marché, le type humain qui est celui d'un homme sur cinq sur cette planète a fort peu changé depuis cinq mille ans : avec sa houe, sa herse, son engrais humain, sa charrue de bois et son buffle, bria à brin et grain à grain, le paysan chinois continue à pratiquer son horticulture délicate parmi les tombes de ses ancêtres.

SERGE-CHRISTOPHE KOLM.

BIBLIOGRAPHIE

« Votre entreprise face à 1992 », de Maurice Bommensath

Retrousser les manches

La France aime les mythes. Ils ont pris cette fois la forme d'un nombre magique : 1992. Pour les uns, c'est l'année du cavalier noir de l'Apocalypse où la France, sur le déclin, verra ses entreprises balayées par le souffle du dragon allemand et ses capitaux fuir à l'étranger. Pour les autres, notre pays va enfin entrer dans l'âge adulte, tailler dans toutes les protections qui rassuraient les faibles mais empêchaient les forts de se développer, s'ouvrir au plus grand marché du monde.

Le mérite de Maurice Bommensath, dans son nouvel ouvrage, est de rechercher quel pourrait bien être le dosage entre le gris et le rose. Son livre s'ordonne par cercles concentriques. Le plus large commence par retracer pour les non-initiés le paysage prévu pour le nouveau marché européen, en vertu de l'Acte unique de 1985 et de son cortège de quelque trois cents directives à venir. Notre auteur, avec son habituel souci de clarté, a tracé un jardin à la française : allées horizontales, communes à tous les secteurs (harmonisation des fiscalités, des conditions de travail, des normes, des législations de brevets, libre circulation des capitaux et des services), et allées verticales, où les règlements seront spécifiques à chaque secteur d'activité.

Homme de terrain, Maurice Bommensath ne s'est pas contenté de conseils généraux. Il présente à la fin de son ouvrage des « études de cas », ce qui intéressera surtout les professionnels, mais permet de se rendre compte que déjà de nombreuses entreprises se sont mises en position non de chien battu, mais de concurrent-conquérant.

ment le coup de fouet aux investissements et à la croissance, et donc la réduction du chômage, les entreprises étant toutes poussées à l'action comme elles ne l'avaient jamais été depuis des lustres.

C'est précisément « la stratégie de l'entreprise face au marché unique » qui constitue la partie la plus originale du livre de Maurice Bommensath. Il est orfèvre puisque, directeur à la CEGOS, il a une longue pratique de l'organisation et de la gestion des firmes. Les intéressés trouveront là moins de recettes que de quoi alimenter ce que l'auteur appelle leur « veillerie européenne ».

Quelques points forts ? L'entreprise doit clairement percevoir son métier et le faire évoluer en le centrant de plus en plus sur ses compétences fortes, sa culture et les motivations de ses hommes. Elle doit, sous une forme ou sous une autre, internationaliser ses activités. Un nouveau « savoir investir » est exigé où la partie immatérielle (organisation et formation) joue un rôle décisif. Il faut définir une stratégie à double entrée : interne (classique) et externe (implantation à l'étranger, rachat d'un concurrent par OPA ou autrement).

PIERRE DROUIN.
★ Les Editions d'organisation, 176 p., 160 F.

RECONVERSIONS EN LORRAINE

Sous les friches, les entreprises

(Suite de la page 19.)

Il ne reste aucun sidérurgiste dans cette partie de la Belgique, contre cinq mille auparavant, guère plus de mille au Luxembourg contre cinq mille également, et mille aussi à Longwy, contre vingt-quatre mille en 1974, au temps de la splendeur.

« De trois culs-de-sacs on pouvait faire un carrefour », argumente M. Cuillier. « D'une communauté de problèmes, on pouvait faire une communauté d'action », poursuit-il, plusieurs exemples à l'appui. L'avenir, c'est le marché européen, l'Allemagne fédérale, la Belgique et, avec la pratique de la livraison instantanée par les sous-traitants, la moitié de la production automobile européenne dans un rayon de 300 kilomètres. En se reliant à Luxembourg-ville, la zone s'ouvre à une place bancaire et financière dynamique et se relie à un aéroport international.

D'où l'idée, aussitôt soutenue par la commission des Communautés européennes, ravie de trouver un terrain d'expérience pour une nouvelle politique d'aide au développement régional, de créer un « pôle » commun aux trois pays, capables de soutenir ensemble le même dossier. Ainsi naît le pôle européen de développement (PED), exemple unique de collaboration transnationale.

Un laboratoire européen

Sur un terrain continu de 900 hectares, à cheval sur les frontières, 400 seront aménagés pour accueillir des entreprises avec une condition identique d'aide représentant 37,5 % des investissements immobiliers ou en matériel. « Le taux le plus élevé possible ». A terme, et en moins de dix ans, il s'agira d'y créer 8 000 emplois, dont 5 500 pour la partie française, dans une sorte de « laboratoire » préfigurant le fonctionnement économique et social de l'Europe de demain.

Mais, avant d'en arriver là, que d'obstacles à surmonter ! Il aura fallu un an et demi pour que les friches industrielles, au-dessus de Longwy, soient débarrassées des vestiges monstrueux qui les encombraient. Des bâtiments, parfois hauts de 30 mètres et pesant des milliers de tonnes de ferraille - revendue de 400 F à 1 200 F la tonne par les entreprises sidérurgiques chargées de la démolition - ont dû être démolis, quand ils n'ont pas été démontés par les Chinois, acquéreur ainsi d'une vieille unité de production.

Désormais, sur le sol dénudé, lunaire, il faut se livrer à « une opération de curetage », rendue délicate par l'amalgame, en cent vingt années d'existence, d'un entrelacs d'installations énormes. On redécouvre sans

cesse des poutrelles enfouies, des fondations oubliées, des tunnels, des souterrains et des fossés, ainsi que de vieilles structures métalliques inconnues. Ravagée, la terre, morte, pourrie, laisse apparaître les blessures dues à une si longue exploitation.

A l'emplacement d'une ancienne cokérie, tout près de la « porte K » désertée, déjà cernée par les broussailles, le sol poussiéreux dégage encore l'odeur des gaz. La plainte, morte, est traversée par une passerelle, dérisoire, qui reliait les deux bourgs flanqués sur les collines. Tout autour du site évidé, les barres des maisons sales montent la garde dans un décor anachronique et désolé. Les clôtures d'enceinte disparaissent progressivement, laissant voir un terrain vague, éventré.

« Quand il y aura un retour d'image, nous pourrions vendre des parcelles », commente M. Cuillier. Les premières opérations commenceront dans trois ans, et la première tranche sera achevée d'ici cinq ans. Auparavant, dans ce domaine qui représente « six fois La Villette », il faudra planter un million d'arbres et mener des actions de chirurgie esthétique pour recréer un paysage.

« C'est pourquoi nous allons commencer par des zones plus faciles », explique le directeur du PED, le programme futur en tête. La friche de Saint-Martin retrouvera peut-être des usines, mais celle de La Chiers, plus proche de Longwy, pourrait devenir un « central park » ou servir à des opérations immobilières. L'ensemble, qui couvrira 200 F le mètre carré en aménagement, se vendra de 50 F à 60 F ; mais c'est le prix à payer pour que l'agglomération ne disparaisse pas à jamais, elle qui comprend déjà 14 % de logements innocents.

L'espoir, à Longwy, ce sont les mille deux cents emplois - en portefeuille - et les perspectives d'avenir. Ce sont aussi les trois mille emplois d'aujourd'hui, hors la sidérurgie, qui avait étouffé le tissu des PME et des PMI, quand il n'y en avait que mille cinq cents dix ans plus tôt. Ce sont aussi les entrepreneurs locaux qui, pour la première fois sans les anciens maîtres des forges et sous la présidence de l'un des leurs, M. Gilbert Andrin, ont créé l'association patronale Avenir industrie.

Mais le risque demeure présent. Une troisième friche industrielle, de 60 hectares, est née de l'abandon du train universel de l'usine de Senelles. Fermée en 1987, celle-ci n'a pu être intégrée dans le pôle européen de développement (1).

ALAIN LEBEAUE.

(1) Ce reportage a été rendu possible par l'AJAIS (Association des journalistes de l'information sociale).

Groupe ISEG PARIS • BORDEAUX • LILLE • TOULOUSE
23 JUILLET 88
CONCOURS CYCLE EUROPEEN
Pour prépas HEC, ESCAE et étudiants Bac + 1
Première session
Date limite d'inscription : 20 juillet
9, cité d'Hautsville 75010 PARIS 42 46 41 40

(Publicité)
AVIS D'APPEL D'OFFRES
La Société d'Energie et d'Eau du Gabon (SEEG) lance en juillet 1988 un appel d'offres pour l'extension du poste 225/90 kV de Bisségou à Libreville.
Ces dossiers d'appel d'offres comprennent 3 lots :
Lot 1 : Transformateurs.
Lot 2 : Génie civil et équipements électriques.
Lot 3 : Assistance à la maîtrise d'œuvre.
Cet appel d'offres est limité aux pays membres de la Banque Africaine de Développement et du Fonds Africain de Développement et aux pays de la Commission Africaine Caraïbes Pacifique et Communauté Européenne.
Les entreprises, fournisseurs et bureaux d'études désirant soumissionner peuvent retirer les dossiers d'appel d'offres au prix de 50 000 FCFA, vendredi 29 juillet 1988 à l'adresse suivante :
SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE ET D'EAU DU GABON (SEEG)
Avenue Félix-Eboué, 2^e étage, porte 203.
Boîte postale 2187
Libreville (Gabon)
Téléphone : (241) 76-72-01 ou 76-72-12
Télex 5222 GO ENELIB
Tous renseignements peuvent être obtenus à la même adresse. La remise des offres est fixée au lundi 3 octobre 1988 à 10 heures au plus tard.

La chronique de Paul

et la p...
A des heures...
C'est en même temps...
L'espérance de vie...
L'industrie...
L'agriculture...
L'économie...
L'éducation...
L'emploi...
L'immigration...
L'urbanisme...
L'écologie...
L'art...
L'histoire...
L'géographie...
L'philosophie...
L'psychologie...
L'sociologie...
L'linguistique...
L'mathématiques...
L'physique...
L'chimie...
L'biologie...
L'médecine...
L'agriculture...
L'industrie...
L'économie...
L'éducation...
L'emploi...
L'immigration...
L'urbanisme...
L'écologie...
L'art...
L'histoire...
L'géographie...
L'philosophie...
L'psychologie...
L'sociologie...
L'linguistique...
L'mathématiques...
L'physique...
L'chimie...
L'biologie...
L'médecine...

notes de lecture

par Alfred Sauvy

FRANÇOIS CAMÉ
et FREDERIC FILLOUX
L'industrie...
L'agriculture...
L'économie...
L'éducation...
L'emploi...
L'immigration...
L'urbanisme...
L'écologie...
L'art...
L'histoire...
L'géographie...
L'philosophie...
L'psychologie...
L'sociologie...
L'linguistique...
L'mathématiques...
L'physique...
L'chimie...
L'biologie...
L'médecine...

eslsca
3^e CYCLE SPÉCIALISÉ
EN "TRADING"
Formation professionnelle de haut niveau débouchant sur une nouvelle fonction de management particulièrement adaptée à l'Europe d'après 1992. Du négoce international aux dernières techniques financières et boursières et au risk management.
Pédagogie et corps professoral : Spécialistes experts et entreprises partenaires.
Début des cours : octobre 88
Renseignements et inscriptions : Philippe GINSBERG
ÉCOLE SUPÉRIEURE LIBRE
DES SCIENCES COMMERCE APPLIQUÉES
Fondée en 1949 - reconnue par l'État
1, rue Bougainville - 75007 PARIS
Tél. : (1) 45 51 32 59

COURS PRIVE CARPENTIER
"La méthode"
Parce qu'il ne suffit pas de connaître, mais de savoir et parce qu'il ne s'agit pas de travailler de plus en plus, mais de mieux en mieux.
Seconde aux Terminales A.B.C.D.G.
PREPA HEC - BTS
école fondée en 1924, externat, 1/2 pension, mixte
15, bd Polssonnière, Paris 75002
M^o Rue Montmartre Bus: 48, 39, 20, 85
(1) 42 33 92 38 + 92 18

La chronique de Paul Fabra

Les taux d'intérêt et la prétendue « contrainte extérieure »

Souhaitable pour elle-même soit la baisse des taux d'intérêt voulue par Pierre Bérégovoy, et si peu justifiée que soit l'obstination de la Banque de France...

plutôt moins qu'il y a deux ou trois ans. A ces facteurs positifs s'en ajoute un autre, de caractère tout à fait fortuit...

Analyse sous cet angle, la situation semble effectivement se prêter à une opération de baisse des taux qui ait une autre allure que la pusillanime diminution du 26 mai...

C'EST ce même préjugé qui fit raté à la France, au printemps 1986, la plus belle occasion qu'elle eut sans doute depuis une génération de procéder à une substantielle déteinte des taux d'intérêt...

de l'époque se rangea à leur avis, en dépit des convictions « libérales » qu'on affichait alors volontiers. L'idée reçue à laquelle on se réfère ici peut se formuler en quelques lignes : la France ne disposerait d'aucune autonomie, sinon marginale, en matière de taux...

Or cette attitude passive, fût-elle consentie, n'est pas admissible, parce qu'elle n'est que le résultat d'une analyse déformante de la réalité. En premier lieu, elle se fonde sur un certain nombre de notions abstraites qui, mariées à bon escient, et avec un certain recul (cum grano salis) peuvent être utiles mais dans lesquelles on a grand tort de voir une représentation figée de la réalité...

Il est vrai que l'indice des prix à la consommation continue à progresser plus vite en France qu'en Allemagne. Mais, comme on le sait, la comparaison est plus favorable à la France si on s'arrête à d'autres critères, tels que,

notamment, l'évolution des salaires. Cette dernière indication est sujette elle-même à interprétation. Qu'il suffise de retentir ici l'on a dit plusieurs fois dans ces colonnes que le fameux « différentiel » ne se laisse pas mesurer avec précision.

Que penser dans ces conditions de la « stratégie » qu'on vous expose gravement au Trésor il y a moins de dix mois dans les termes suivants : comme l'écart d'inflation avec la RFA diminue d'un point environ au cours de l'année 1987, on pourra au quatrième trimestre diminuer nos taux de 1 % également vis-à-vis des taux allemands...

EN réalité, les marchés ne connaissent véritablement — et comment s'en étonnerait-on — que les taux nominaux, c'est-à-dire ceux que l'on constate, et ceux-ci dépendent de bien d'autres choses que de l'indice des prix à la consommation, si tant est qu'ils en dépendent, ce dont on ne peut être certain. La politique des taux est donc beaucoup plus complexe et moins rigide que « contrainte » qu'une approche trop statistique et trop statique de la réalité ne le laisse présager.

En deuxième lieu, l'idée que cette politique est plus subtile que choisie est un avatar d'une conception plus générale selon laquelle un pays largement ouvert sur le reste du monde comme l'est la France a cessé par là même d'être « indépendant », le fin du fin étant pour lui de subordonner la conduite de sa

politique économique, monétaire, financière, sociale, etc., à la « contrainte extérieure ». Comme beaucoup d'idées reçues, celle-ci, si on ne se donne pas la peine de l'analyser, a pour elle les apparences du bon sens. Mais cette expression de « contrainte extérieure », douzaine de points de vue du vocabulaire (sous la double influence analogique de l'anglais et des mathématiques, le concept de « contrainte » est appliqué à tort et à travers), donne une fautive image de la réalité.

Passons ici sur l'erreur de jugement qui consiste à présenter comme une dure servitude la participation aux échanges internationaux (capitaux compris) qui est au contraire un extraordinaire facteur d'élargissement du champ d'activité et de l'éventail des choix possibles. Les pays qui réduisent au maximum l'exercice de leur libre arbitre et leur capacité de manœuvre sont ceux qui d'eux-mêmes s'enferment dans leurs frontières pour leurs approvisionnements tant de biens matériels que de ressources financières. Mais il est vrai que gérer une économie complexe, et donc plus productive, est difficile.

On a vu l'Allemagne connaître son plus fort excédent commercial l'année suivant le premier choc pétrolier (1973) ; la Suisse jouir d'une stabilité quasi absolue des prix en 1975 et 1976 quand la France voisine et d'autres pays étaient en proie à l'inflation. On pourrait multiplier les exemples. Le maintien du pouvoir d'achat ou sa dégradation, le coût bas ou élevé du crédit, l'emploi ou le sous-emploi sont, l'observation du monde présent nous l'enseigne, des phénomènes largement déterminés, crise internationale ou pas, par la politique économique, financière, monétaire de chaque pays en particulier.

Une erreur a été commise dans la chronique de Paul Fabra parue dans le Monde du 28 juin sous le titre : « Le MATIF et la pointe de l'iceberg ». C'est l'option d'achat et non pas l'option de vente qu'il fallait lire à la troisième colonne, sixième ligne avant la fin, et à la quatrième colonne, troisième ligne à partir du début.

Notes de lecture

par Alfred Sauvy

FRANÇOIS CAMÉ et FRÉDÉRIC FILLOUX

Le Jour le plus bas. Histoire de la grande crise financière des années 80.

Regrettons que l'éditeur ait oublié de nous présenter les auteurs. Ils le méritent largement, car le Jour le plus bas est, peut-être, l'ouvrage le plus saisissant et à tout le moins le plus documenté sur l'évolution boursière d'octobre dernier à New-York.

« Le jour le plus bas » aux Etats-Unis n'est en effet ni celui de Pearl-Harbor ni celui de la prise de Singapour, mais celui de la chute de la Bourse, le 19 octobre 1987. Connaissiez-vous le « Dow Jones » ? Cet indice des valeurs si mal construit pendant longtemps censé représenter une grande partie de la valeur des biens privés aux Etats-Unis, et, parmi ces valeurs, plus attirantes sont les futures, qui peuvent être acquises en ne versant que 5 % du montant...

Pour s'adresser à ces moutons de Panurge, munis d'ordinateurs, il eût fallu des psychiatres plutôt que des traders. Il est vrai que, pendant quelques mois, les raiders ou chevaliers noirs s'étaient, avec leurs OPA, follement amusés à ce rodéo. Faut-il accuser la FED, maîtresse de l'émission de ces papiers vertes, dont certains étaient valorisés naguère par une signature manuscrite de son Jupiter, Paul Volcker ? Elle a été vite débordée, les vendeurs étant plus rapides que les bureaux.

Et la France ? Elle a, bien sûr, été touchée, et c'est en vain qu'Edouard Balladur et le directeur du Trésor ont sollicité les « zinzins » (les investisseurs institutionnels, c'est-à-dire Caisse des dépôts, banques, assurances). En cette affaire, tout est surprise : un plaidoyer ne semble-t-il pas venir de Moussetov dans les Nouvelles de Moscou ? « Le jeu pratiqué à la Bourse, dit-il, a un sens profond. »

Ce remarquable ouvrage, fortement documenté, qu'il faut déguster par petites gorgées, est cependant respectueux des erreurs classiques sur la crise des années 80 et, en particulier, sur les faux pas, sacrilèges, de Franklin D. Roosevelt. Une victime, bien peu dénoncée en cette affaire, la langue française ; la dénaturation risquée, en ce domaine, de n'être pas provisoire.

J.-C. Lattès, Paris 1988, 22 cm, 300 p., 110 F.

ROBERT LE DUFF et ANDRÉ MAISSEU

L'Anti-déclin ou les mutations technologiques maîtrisées.

Dans ce vaste champ qui unit histoire et économie, le professeur de Caen et le spécialiste en gestion des

entreprises nous emmènent sans ménagement, se servant tantôt de la pure observation, plus souvent de l'émbrication des multiples facteurs en jeu (le « innovation »). Anti-déclin ? Il n'est, cependant, question ni du laxisme ni du vieillissement, le but étant de savoir utiliser les mutations techniques, toujours quelque peu destructrices.

Quelle étrange prétention ce serait de vouloir juger le préfacier ! Maître de lui et du sujet, Pierre Chauvrou nous saisit, frôlant parfois l'humour, et présente, sans indulgence ni flatterie, le dernier quart de siècle, déclinant en quelques lignes les illusions persistantes et rappelant sans détours que « le Japon court en tête et de la mutation et du quasi-plein-emploi ».

Une critique sérieuse des paroles... malheureuses, prononcées par Pierre Mauroy en 1982 est accompagnée de vues remarquables et d'une conclusion optimiste sur les liens entre la technique et la liberté. Une rare surprise : des vues sur les rapports entre le progrès technique et l'emploi, sujet étrangement déserté, si vital qu'il soit ou peut-être parce que tel. Viennent en scène Babbage et Marx, Léontief et d'autres, mais, une fois de plus, pas d'analyse pénétrante de ce sujet épouvanté.

Contestable, l'explication de la fin des « trente glorieuses », mais remarquable, les vues sur la production de savoir. L'entreprise n'est plus un simple ensemble productif, étant contrainte à la création de savoir. Technique et « mercatique » (appellation officielle du marketing) sont encore trop souvent dissociées.

Après la présentation d'exemples, nous sommes déjà bien nourris, quand est servi le dessert : regards sur « la nouvelle société ». Aucun chiffre cependant : ni Wells, ni Fourastier.

Entreprise moderne d'édition, Paris 1988, 24 cm, 334 p., 201 F.

JOSEPH KLATZMANN

Aide alimentaire et développement social

Si la France peut déplorer son retard dans diverses branches de la recherche scientifique, en revanche, elle peut se féliciter d'avoir des agronomes de haute qualité mondiale. L'auteur de Nourrir dix milliards d'hommes ? nous donne aujourd'hui le meilleur ouvrage paru, en langue française du moins, sur un sujet délicat et intensément controversé.

Dans sa préface, René Grossard, qui avait, avec l'auteur, assuré au Maroc le passage du protectorat à l'indépendance, parcourt l'espace et le temps, allant du droit coranique au déclin, amorcé et nécessaire, de la souveraineté nationale dans le monde, puis aux méfaits du SIDA, en passant par « l'agression des cultures par le progrès ».

Vient alors une mise au point générale de l'auteur sur un sujet si couramment traité et maltraité. Que manque-t-il pour nourrir tous les hommes ? 2,5 % de la production mondiale actuelle, bien répartis. Un rien, une tâche immense ! Manifeste, notable, le progrès dans le monde, mais dégradation chez les plus pauvres : Bangladesh, Ceylan, Pérou, Zaïre et même Kenya. Évoquée seulement et insuffisamment évaluée, la perte d'aliments après la cueillette (méfaits des rats notamment), sans doute notable.

L'égoïsme est, bien sûr, grand maître, mais s'ajoutent, paradoxalement, à lui les méfaits de l'aide alimentaire directe. A quel moment seront couverts les besoins du tiers-monde en céréales ? Plus tard, estime

l'auteur, qu'il n'est dit couramment, soit plusieurs décennies après 2000. Des vues sur la progression de la population des divers pays auraient été ici bien utiles.

Nous terminons sur l'agriculture française. Peut-être la diminution à attendre de la population agricole par vieillissement (Elisabeth Brown) aurait-elle pu être utilement rappelée.

Une excellente mise au point. PUF, « Politique d'aujourd'hui », Paris 1988, 21 cm, 247 p., 125 F.

JEAN-LOUIS LEVET

Une France sans usines

Une image sans plus : ni retour aux Géorgiques, ni satisfaction accordée aux écologistes les plus avancés. Ce sont les imperfections de notre industrie qui sont dénoncées ici. Seulement, la rédaction de l'ouvrage est elle-même sujette à critique, le style venant trop directement de l'américain : « technologie » (science des techniques) au lieu de « technique », « industrialisés » au lieu d'« industriels », « stratégie de partenariat naissante », etc.

Sur le fond, le cœur l'emporte si souvent sur la raison que le réquisitoire appelle la plaidoirie : « La France perd, depuis plusieurs années, son savoir-faire en production. » Diable ! Dans quelles profondeurs doit être tombé notre niveau de vie, dira l'observateur de Sirius, devant l'accumulation de tant de maléfices ? Nous voici cependant presque rassurés par le seul examen du PIB ou celui des bilans des stations de tourisme.

En dépit du mythe du « bon vieux temps », l'impression est moins sombre. Préoccupante, toutefois, la baisse de la dépense nationale en recherche-développement, sous les divers gouvernements. Le rôle majeur de la formation, qui le contestera-t-il ? Ce serait l'occasion de rappeler les exploits classiques des néoféodaux sur une île déserte, reconstituant leur mode de vie en ne disposant, au départ, que de leur seul savoir.

Peut-être, cependant, le maître de conférences au Conservatoire des arts et métiers aurait-il pu pousser sur la comparaison internationale et mesurer les conséquences des déficiences maîtresses, en utilisant davantage les résultats des Comptes de la Nation. Peut-on espérer bonne médication, sans localisation du mal ?

Economica, Paris 1988, 24 cm, 190 p., 150 F.

LAVOISIER

De la richesse territoriale de la France

Connu par les uns comme physicien chimiste, par d'autres, combien moins avantageusement, comme fermier général, Lavoisier mérite, peut-être plus encore, une vive considération par ses travaux sur l'économie et la population.

S'il revenait de nos jours, cet homme, nous ne savons pas si un laboratoire lui serait confié ou bien s'il prendrait place aux finances, rue de Rivoli, ou à l'agriculture, rue de Valenciennes, ou encore à l'INSEE, ou commissariat général au Plan, à la direction de la Prévision, sinon à l'INED.

C'est une très heureuse initiative qu'a pris Jean-Claude Perrot, l'infatigable professeur à l'université de Paris, peu de temps après nous avoir présenté Condorcet, compagnon et collègue de Lavoisier, et aussi sévèrement traité que lui par la Convention. De cette

remarquable remise en vie, retenons, parmi bien d'autres richesses, un passage d'une lettre écrite à l'abbé Baudeau : « Nous ne sommes plus, monsieur, dans ces temps de ténèbres et d'ignorance où l'administration semblait craindre d'être décriée sur les objets qu'il importait le plus de connaître et d'approfondir... » Deux siècles plus tard, nous pourrions parfois reprendre l'idée, mais avec quelles précautions...

Lecture hautement recommandable. Une seule réserve, peut-être : une fois engagé, le lecteur éprouvera peut-être du mal à se libérer pour des tâches quotidiennes. Mais peut-être aussi les traitera-t-il avec plus de chances de réussite.

Éditions du comité des travaux historiques et scientifiques, Paris, 1988, 18,5 cm, 270 p., 60 F.

DIVERS

La crise et l'endettement du tiers-monde

Par sa position géographique, le Maroc est particulièrement ouvert sur le monde. Au cours du colloque tenu, à Rabat, du 21 au 24 avril 1986, par la remarquable Association des économistes marocains ont pu être appréciés les nouveaux progrès accomplis dans leur connaissance des problèmes mondiaux.

En ouverture, M. Berrada, ministre des finances, a déploré l'endettement général dans le monde (1 000 milliards de dollars) et particulièrement dans le tiers-monde, puis, invoquant le plan Baker, suggéré un nouvel appel aux deux mamelles du monde que sont le FMI et la Banque mondiale. M. F. Oualou, président de l'association, dénonce l'effondrement des prix des matières premières et redoute un troisième choc pétrolier.

Ch. A. François, représentant du FMI, examine le déroulement dans l'ordre logique : fonction propre du FMI, progrès réalisés, problèmes actuels et actions qui s'imposent. Sans oublier de mentionner les erreurs commises en divers pays, il observe que le déficit courant de la balance des paiements des pays en développement a dépassé de 90 milliards de dollars en 1982 à 34 milliards en 1985. Le revenu par habitant reste cependant souvent inférieur à celui d'avant la crise. Les conseils viennent, couvrant discrètement les critiques.

Vingt-quatre communications d'économistes marocains suivent, notamment : « Ajustement, équilibre et développement », cumulé jugé impossible par H. El Malki. Viennent ensuite les interventions de K. Holbik (Boston), A. I. Barry (Banque française de développement pour l'Afrique), A. Orrana (directeur du CAEM), A. Benachenhou, professeur à Alger, M. S. Saadi (sans les roses toutefois). Tout en formulant une critique sérieuse de la « sagesse économique », C. Julien, directeur du Monde diplomatique, rend hommage à J. de Larosière, sans aller jusqu'à proposer un plan comptable positif.

Une riche confrontation d'idées et un important ensemble de documents.

Les Éditions maghrébines, Casablanca, 1988, 21,5 cm, 541 p., 65 dirhams.

RECONVERSIONS EN LORRAINE

les friches, les entreprises

Le site de la page 15... reconversions en Lorraine... les friches, les entreprises... reconversions en Lorraine... les friches, les entreprises...

laboratoire... reconversions en Lorraine... les friches, les entreprises... reconversions en Lorraine... les friches, les entreprises...

reconversions en Lorraine... les friches, les entreprises... reconversions en Lorraine... les friches, les entreprises...

reconversions en Lorraine... les friches, les entreprises... reconversions en Lorraine... les friches, les entreprises...

reconversions en Lorraine... les friches, les entreprises... reconversions en Lorraine... les friches, les entreprises...

reconversions en Lorraine... les friches, les entreprises... reconversions en Lorraine... les friches, les entreprises...

reconversions en Lorraine... les friches, les entreprises... reconversions en Lorraine... les friches, les entreprises...

reconversions en Lorraine... les friches, les entreprises... reconversions en Lorraine... les friches, les entreprises...

Économie

BILLET

Quand l'investissement va...

On savait que les entreprises françaises gagnaient de nouveau de l'argent et redressaient une situation financière fortement dégradée à la fin des années 70 et au début des années 80. Mais on s'interrogeait sur l'utilisation que faisaient les patrons de leurs bénéfices, trop enclins selon certains à placer leurs fonds sur les marchés financiers ou à privilégier le désendettement.

Ces inquiétudes, ces critiques n'ont plus tellement lieu d'être. L'INSEE, qui vient à nouveau d'interroger les chefs d'entreprise sur leurs projets d'investissements, est franchement optimiste : les dépenses d'équipement dans l'industrie augmenteraient cette année de 12 à 13 % en valeur ce qui correspond, compte tenu de la hausse des prix, à un accroissement de 9 à 10 % en volume. On savait que l'investissement était réparti, mais on ignorait la vigueur de ce mouvement. La logique est bien respectée : les profits font les investissements.

capacités de production. On n'avait plus vu cela depuis une dizaine d'années.

C'est bien le signe que quelque chose est en train de changer : l'abaissement des coûts de production avec son corollaire inévitable, la réduction des effectifs employés, n'est plus l'unique préoccupation.

On recommence à parler sur le développement, la croissance de la demande et probablement la prospérité retrouvée. Un peu partout dans le monde — la RFA faisant exception — les industriels agissent de même, et le boom des investissements crée depuis plus d'un an une euphorie communicative.

A tel point que moins d'un an après le krach boursier, les seules véritables craintes des experts sont celles qui pourraient naître de la surchauffe actuelle, perceptible dans de nombreux secteurs : forte poussée des cours des matières premières, notamment des métaux, hausse des prix de détail, risque d'inflation excessive des salaires, bref inflation naissante.

Attention à l'inflation

Que sera 1989 ? L'INSEE avance qu'un certain ralentissement de la croissance des investissements pourrait se produire en France. Annonce faite avec prudence, car l'expérience prouve que d'une année sur l'autre les chefs d'entreprise répondent mal et corrigent presque toujours assez fortement leurs réponses par la suite.

Le mouvement d'expansion actuel n'est peut-être pas si près de s'essouffler en France. Tant de prévisions pessimistes ont été faites qu'il ne se sont pas réalisées qu'on peut après tout raisonnablement voir en 1989 une nouvelle bonne année...

ALAIN VERNHOLES.

Selon l'INSEE et la direction de la prévision

La bonne conjoncture actuelle dans le monde pourrait être suivie d'un recul temporaire

« La situation économique internationale s'est améliorée sur plusieurs points au cours des derniers mois », écrit l'INSEE et la direction de la prévision dans leur nouvelle publication commune Note de conjoncture internationale.

Après un deuxième semestre 1987 où la croissance a dépassé 4 % en rythme annuel, l'activité reste soutenue dans les pays industrialisés. Les marchés boursiers sont généralement orientés à la hausse, une tendance à l'amélioration du déficit commercial américain en valeur semble se dessiner et, corrélativement, le dollar — après avoir connu une période de stabilité satisfaisante — s'est récemment apprécié sensiblement.

Ces évolutions favorables reposent sur des facteurs de fond : l'accélération de la croissance s'appuie sur une poussée de l'investissement rendu possible par l'assainissement réalisé dans de nombreux pays ; la baisse des

Bourses à l'automne a, en général, permis de retrouver des niveaux de cours plus réalistes, un dollar sous-évalué peut attirer à nouveau des capitaux privés et se stabiliser sans le soutien des interventions officielles.

Il n'en demeure pas moins que la résorption du déficit extérieur américain sera probablement lente. Le retour à un financement privé du déficit extérieur des États-Unis éloigne les risques associés à ce déséquilibre, il ne les supprime pas.

A court terme, un tassement, probablement temporaire, de la croissance des pays industrialisés semble probable. Il paraît plus assuré en Europe et au Japon qu'aux États-Unis. Une poursuite de la croissance américaine au rythme actuel obligerait vraisemblablement les autorités monétaires à un durcissement de leur politique, resserrement justifié mais qui, trop marqué, serait défavorable à l'économie mondiale.

EN BREF

PÉTROLE : le japonais Idemitsu obtient 10 % dans deux concessions en mer du Nord. — Idemitsu Oil Development Co, filiale du groupe pétrolier indépendant japonais Idemitsu Kosan Co, a obtenu des participations dans deux permis de recherche et d'exploitation pétrolière en mer du Nord à la suite d'un appel d'offres international lancé par la Norvège. Idemitsu, un des plus importants raffiniers et distributeurs de produits pétroliers au Japon, devient ainsi la première compagnie japonaise à prendre pied en mer du Nord. — (AFP.)

OPEP : l'Indonésie lance un appel à l'unité à l'Arabie saoudite. — Le président indonésien, M. Suharto, a invité l'Arabie saoudite à l'aider à maintenir l'unité de l'OPEP. « C'est uniquement dans l'unité et par une attitude commune que l'OPEP aura plus de succès dans la réalisation de ses objectifs, particulièrement en ce qui concerne la stabilisation des prix à un niveau approprié », a déclaré, le 9 juillet,

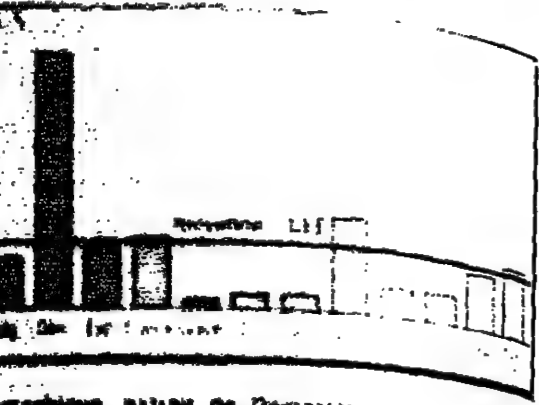
M. Suharto à l'occasion de la remise de la lettre de créance du nouvel ambassadeur de l'Arabie saoudite en Indonésie. Le non-respect des accords de prix et de production déstabilisera davantage un marché dont les cours sont déjà inférieurs de 3 dollars au prix officiel fixé par l'OPEP à 18 dollars le baril, a averti l'Indonésie. L'Indonésie, qui est un des membres modérés du cartel, avait déjà adressé la semaine dernière des appels pressants à d'autres pays afin qu'ils respectent les accords de prix et de production. — (AFP.)

ERRATUM : les prestations familiales. — Deux erreurs se sont glissées dans le montant des prestations familiales au 1^{er} juillet publié dans le Monde du 2 juillet : le plafond de ressources pour l'attribution du complément familial est, pour un enfant de 80 604 F (et non de 64 483) et le montant de l'allocation de soutien familial en cas d'absence des deux parents est de 531,05 F (et non de 389,29).

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Le poids de la fiscalité locale dans le Produit intérieur brut

La France dans la moyenne européenne



Graphique extrait de Demographie et Développement. La revue d'état chargé des collectifs territoriaux, sous la direction de Jacques Lauthier, la presse fiscale locale 17, 47 % en 1981 6,6 % en 1984 et 4,3 % en 1987 ont été portés par les comptes de la nation.

DE VUE

Piloter à trois

Les pilotes de ligne de la compagnie Air France ont voté en faveur de la réduction de leur salaire de 11,5 % le 10 juillet, soit le plus bas niveau de tels votes : (1) 45-19.

Le dirigeant de la compagnie Air France, Jean-Louis Lallemand, a annoncé qu'il ne se rendait pas à la manifestation de protestation organisée par les pilotes.

Le ministre de l'Économie, Jacques Delors, a déclaré que le gouvernement ne se rendait pas à la manifestation des pilotes.

Le ministre de l'Économie, Jacques Delors, a déclaré que le gouvernement ne se rendait pas à la manifestation des pilotes.

Le ministre de l'Économie, Jacques Delors, a déclaré que le gouvernement ne se rendait pas à la manifestation des pilotes.

Le ministre de l'Économie, Jacques Delors, a déclaré que le gouvernement ne se rendait pas à la manifestation des pilotes.

Le ministre de l'Économie, Jacques Delors, a déclaré que le gouvernement ne se rendait pas à la manifestation des pilotes.

Le ministre de l'Économie, Jacques Delors, a déclaré que le gouvernement ne se rendait pas à la manifestation des pilotes.

Le ministre de l'Économie, Jacques Delors, a déclaré que le gouvernement ne se rendait pas à la manifestation des pilotes.

Le ministre de l'Économie, Jacques Delors, a déclaré que le gouvernement ne se rendait pas à la manifestation des pilotes.

Le ministre de l'Économie, Jacques Delors, a déclaré que le gouvernement ne se rendait pas à la manifestation des pilotes.

Le ministre de l'Économie, Jacques Delors, a déclaré que le gouvernement ne se rendait pas à la manifestation des pilotes.

Le ministre de l'Économie, Jacques Delors, a déclaré que le gouvernement ne se rendait pas à la manifestation des pilotes.

Le ministre de l'Économie, Jacques Delors, a déclaré que le gouvernement ne se rendait pas à la manifestation des pilotes.

Le ministre de l'Économie, Jacques Delors, a déclaré que le gouvernement ne se rendait pas à la manifestation des pilotes.

Le ministre de l'Économie, Jacques Delors, a déclaré que le gouvernement ne se rendait pas à la manifestation des pilotes.

Le ministre de l'Économie, Jacques Delors, a déclaré que le gouvernement ne se rendait pas à la manifestation des pilotes.

Le ministre de l'Économie, Jacques Delors, a déclaré que le gouvernement ne se rendait pas à la manifestation des pilotes.

Le ministre de l'Économie, Jacques Delors, a déclaré que le gouvernement ne se rendait pas à la manifestation des pilotes.

Le ministre de l'Économie, Jacques Delors, a déclaré que le gouvernement ne se rendait pas à la manifestation des pilotes.



EMISSION D'OBLIGATIONS CONVERTIBLES EN ACTIONS

La Compagnie Générale des Eaux dirige le premier groupe français de services. Elle fédère un ensemble cohérent de plus de 620 entreprises enracinées dans le milieu local. Elle a renforcé et développé autour de ses activités de services, des activités d'entreprises qui offrent d'importantes complémentarités et synergies. Cet ensemble en fait un Groupe puissant et original, sans doute le premier au monde dans son domaine. La Générale des Eaux se développe selon trois orientations prioritaires :

- elle fortifie et adapte les positions acquises dans ses métiers traditionnels de services aux collectivités : eau, énergie, propreté, travaux, immobilier ;
- elle assure le développement et la rentabilité de ses métiers nouveaux en plein essor : communication, loisirs, santé ;
- elle élargit son assise internationale : Europe, Amérique du Nord.

Prix d'émission : 1 350 F par obligation.
 Date de jouissance et de règlement : 1er août 1988.
 Intérêt annuel : 6,5 % soit 87,75 F par obligation, payable le 1er janvier de chaque année et, pour la première fois, le 1er janvier 1989. Exceptionnellement, le premier coupon payable le 1er janvier 1989 représentera l'intérêt couru du 1er août au 31 décembre 1988, soit 36,00 F.
 Taux de rendement actuariel brut : 6,5 % (en cas de non conversion).
 Durée de l'emprunt : 7 ans et 5 mois.
 Amortissement normal : au pair, en quatre tranches égales à partir du 1er janvier 1992.
 Priorité de souscription des actionnaires : du 27 juin 1988 au 11 juillet 1988 inclus dans la proportion d'une obligation de 1 350 F nominal pour 9 actions de 100 F nominal possédées.
 Souscription du public : à partir du 12 juillet 1988.
 Conversion des obligations en actions : à tout moment à dater du 1er janvier 1989 à raison de 1 action pour 1 obligation (ajustements prévus en cas d'opérations financières).
 Montant de l'emprunt : 2 092 500 000 F.

Je décide de souscrire. Voici pourquoi :

C'est un groupe dynamique... La Générale des Eaux est devenue, au cours des dix dernières années, le premier distributeur d'eau potable au monde, le premier chauffagiste européen, le premier en France dans le domaine de la propreté et de la protection du cadre de vie et un des premiers groupes de communication. En 5 ans son chiffre d'affaires et son développement à l'étranger ont doublé pour atteindre en 1987 respectivement 53 milliards et 6,7 milliards de francs. prometteur pour l'avenir. La Générale des Eaux privilégie les actions à moyen et long terme. Elle a investi près de 15 milliards de francs au cours des trois derniers exercices. En 1988, elle franchit une nouvelle étape importante de son développement avec la prise de contrôle de la SCE. Son chiffre d'affaires dépasse 80 milliards de francs dont 20 % réalisé à l'étranger. Sa situation financière est solide. La Générale des Eaux dispose de 7,6 milliards de francs de capitaux propres. Sa rentabilité est particulièrement élevée : le rapport entre la marge brute d'autofinancement (4,3 milliards de francs en 1987) et la situation nette du Groupe est de 70 %. Son endettement est faible, les dettes financières représentent seulement 15 % des capitaux permanents. Ses résultats sont en forte progression. Le bénéfice net consolidé - part du Groupe - a triplé en cinq ans. Il s'élève fin 1987 à plus de 1 milliard de francs et doit connaître encore une croissance de l'ordre de 20 % en 1988. Il associe ses actionnaires à sa réussite. La Générale des Eaux distribue 348,7 millions de francs au titre de l'exercice 1987. Sa capitalisation boursière est supérieure à 15 milliards de francs (fin mai 1988).

La note d'information de la COB qui a reçu le visa n°88218 en date du 22 juin 1988 peut être obtenue au Siège Social de la Société - Service des Titres, 52, rue d'Anjou, 75008 Paris et auprès des établissements chargés de recueillir les souscriptions - Balo du 27 juin 1988.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

FRI COMMUNICATION

ACCORD AVEC LE GROUPE DEWE ROGERSON, LEADER INTERNATIONAL DE LA COMMUNICATION CORPORATE ET CORPORATE FINANCE

Aux termes d'un accord en date du 5 juillet 1988, FRI COMMUNICATION, l'une des principales agences françaises de communication corporate et financière, rejoindra dans quelques semaines le groupe britannique Dewe Rogerson, leader international de cette profession.

Grâce à cette implantation immédiate opérationnelle, le groupe Dewe Rogerson complète son réseau international d'ores et déjà important de filiales à Londres, New-York, Tokyo, Melbourne et Sydney.

Serge Van Kempen, fondateur du groupe FRI, estime qu'il pourra ainsi faire bénéficier ses clients de l'expertise internationale acquise par le groupe Dewe Rogerson.



RAPPROCHEMENT DE LA BTP ET DE BTP FINANCES

Le Conseil de Surveillance de la BTP, Banque du Bâtiment et des Travaux Publics, a approuvé, lors de sa séance du 25 juin, le projet de rapprochement avec le groupe BTP Finances, dont les activités (essentiellement le financement à moyen et long termes des entreprises du BTP, des secteurs connexes et des maîtres d'ouvrage) sont complémentaires de celles de notre établissement.

Le projet, qui avait été évoqué dès les opérations de privatisation en avril 1987, s'articule autour de trois éléments principaux :

- Création d'une compagnie financière par fusion de la BTP et de BTP Finances;
- Filialisation concomitante dans une nouvelle structure, avec maintien de la raison sociale, de l'ensemble des activités bancaires et financières de la BTP;

- Apport à la compagnie financière par ses principaux actionnaires de participations dans diverses sociétés dont les activités sont de nature à renforcer le nouvel ensemble.

Sous réserve de leur approbation par les autorités de tutelle concernées et les assemblées générales d'actionnaires compétentes, ces opérations seront réalisées au cours du second semestre de l'année.

Le nouveau groupe ainsi créé aura un effectif de sept cent cinquante personnes et assurera la gestion de 27 milliards de francs d'engagements et de 15 milliards de francs de capitaux. Il présentera un très net accroissement des capacités actuelles de la BTP tant en ce qui concerne les fonds propres que sur le plan commercial et économique.

VALEURS DE FRANCE

Le 30 juin 1988, la valeur liquidative de la SICAF Valeurs de France, société d'investissement à capital fixe gérée par la BRED, était de 341,28 F (345,05 F le 15/06/88).

A la même date, l'action de Valeurs de France cotait 337 F (340 F le 15/06/88).

L'actif de la SICAF était composé comme suit :

- Obligations : 16,86 %
- Titres intermédiaires (1) : 15,21 %
- Actions : 40,12 %
- Titres non cotés : 14,10 %
- OPCVM : 12,44 %
- Liquidités : 1,27 %

(1) Titres participatifs, certificats d'investissement, bons de souscription d'actions et d'obligations.

LE MONDE IMMOBILIER

Publicité

Renseignements :

45-55-91-82

Poste 4138 - 4324

Économie

La saga des « Albertos »

Une nouvelle passion espagnole, la haute voltige financière

MADRID de notre correspondant

Hier encore effarouchée par le lucra, l'Espagne découvre aujourd'hui avec délices les hauteurs volées de la finance, et ses protagonistes se succèdent à la « une » de la presse de Madrid. Ces derniers temps, chacun n'avait d'yeux que pour M. Paro Conde, le jeune et brillant hidalgo qui, à trente-neuf ans, s'installait à la présidence de Banesto, la seconde banque privée de pays.

Le voilà maintenant relayé dans les médias par les « Albertos » : MM. Alberto Cortina et Alberto Alcocer, qui, à quarante-deux et quarante-cinq ans respectivement, aspirent précisément à succéder à M. Conde. Non pas tant en première page des journaux, mais surtout à la tête du premier établissement financier du pays : la Banque espagnole centrale de crédit, qui naîtra de la fusion, décidée en mai dernier, de Banesto et du Banco central (le Monde du 28 juin).

Tout oppose pourtant, quant au style, M. Conde et les « Albertos ». Lui, c'est le Rudolf Valentino de la finance espagnole, jeune premier aux cheveux gominés, à l'aise devant la caméra et le succès. « Valider » talentueux dont l'ascension s'est basée sur l'achat et la vente fulgurante de sociétés. Eux, au contraire, inséparables amis d'enfance, cousins et beaux-frères à la fois, vêtus de manière identique, ce serait plutôt les Dupont-Dupond des milieux d'affaires espagnols. Timides et gauches devant les photographes qu'ils affrontent ébahis dans leurs interviews, réservés, discrets, ils ont un air de suppliciés qu'ils font face à l'assaut des journalistes et du succès.

Un double mariage

« Les « Albertos », ce sont les calvinistes de la finance espagnole », souligne l'un de leurs collaborateurs. Des calvinistes qui ont construit leur empire brique par brique, pour qui la remise de dividendes fait figure de dépense somptuaire, qui se refusent à demander un crédit à une banque et pour qui des actions achetées ne doivent jamais être revendues. Deux financiers aux allures provinciales, mais qui sont aujourd'hui devenus les alliés espagnols des plus grands groupes internationaux.

La saga des « Albertos » en fait, commence avec un double mariage, lorsque ces deux jeunes avocats frais émoulus de l'université épousent les deux filles du fondateur de Construcciones y Contratas, une petite société familiale de construction créée en 1944 avec un capital dérisoire. Les « Albertos » pourront à la fois compter sur l'aide de ces deux épouses héritières et sur celle d'un « parrain » : M. Ramon

Arecos, le « patron » de la principale chaîne espagnole de grandes surfaces, El Corte Inglés, qui donnera à la société Construcciones y Contratas sa véritable impulsion avant de la remettre, en 1975, aux deux jeunes gens.

L'entreprise dispose alors d'un capital de 1 milliard de pesetas (50 millions de francs), avec un chiffre de ventes de 3 milliards. Les « Albertos » vont rapidement prouver qu'ils ne doivent pas tout à leurs accointances conjuguées : en douze ans, sous leur direction, le chiffre des ventes de la société sera multiplié par douze, celui des ressources propres par seize, celui du cash-flow par vingt. Pendant quatre ans, les nouveaux patrons jouent d'abord la carte de la consolidation, réinvestissant tous les bénéfices sans distribuer de dividendes. Il est vrai que la conjoncture, un fulgurant boom immobilier non exempt de spéculation, favorise leur période.

Avec De Benedetti

Au début des années 80, le temps de l'expansion est venu. Dans les secteurs annexes de la construction, d'abord : Construcciones y Contratas prend le contrôle de la cimenterie Portland Valdeirivas, l'une des plus importantes du pays, puis d'une société rivale du secteur de la construction, Focsa (Fomento de Obras y Construcciones SA), dont le cash-flow sera multiplié par trois entre 1983 et 1987. Les « Albertos » commencent alors à se sentir à l'étroit dans leur secteur. Celui de la finance leur paraît mieux convenir à leurs nouvelles ambitions : ils prendront progressivement le contrôle d'une banque de dimension moyenne en difficulté, la Banque de Saragoça, renouant complètement son équipe de direction.

Les deux hommes prennent alors conscience que le moment est venu d'internationaliser leur stratégie. L'Espagne vient d'entrer dans la Communauté, et nombreux sont ceux qui, à l'extérieur, s'intéressent à ce marché en pleine expansion et s'ouvrent enfin au monde après des décennies de protectionnisme. Les investisseurs recherchent des alliés espagnols leur permettant de pénétrer plus aisément dans la place. Les « Albertos » sont tout prêts à remplir cette tâche. Ils commencent avec le groupe De Benedetti, avec qui ils formeront en septembre 1987, conjointement avec d'autres actionnaires, la société Cofir (Corporación Financiera Reunida SA). Cofir réalisera sa première grande opération sur le marché espagnol en achetant 21 % des actions de la société valencienne Pascual Hermanos, le principal exportateur d'agrumes du pays.

De nouveaux investisseurs contactent à leur tour les « Albertos » : ceux du KIO, le Kuwait Investment Office. Les Koweïtiens alors ont lancé une offensive tout azimut en Espagne, investissant massivement dans les secteurs du papier, de l'al-

imentation et de la pétrochimie. Dans celui des banques par contre, leur pénétration est plus difficile, vu les réticences de type nationaliste des autorités espagnoles.

Le KIO dispose certes d'un important paquet d'actions du principal établissement financier privé du pays, le Banco central (une première tentative avec la Banque de Biscaye s'était soldée par un échec). Mais son président, M. Alfonso Escamez, n'en fait pas moins tout pour maintenir les Koweïtiens à l'écart. Pourquoi ne pas nous associer, propose le KIO aux « Albertos », ce qui permettrait d'« hispaniser » notre investissement tout en additionnant nos efforts ?

En janvier 1988 est constituée la société Cartera central, avec un capital de 41 milliards de pesetas (2 milliards de francs) réparti entre Construcciones y Contratas (51,2 %) et KIO (48,8 %). Elle devient rapidement le principal actionnaire du Banco central, avec 13 % environ de ses actions. Mais M. Escamez ne se montre pas plus réceptif à l'égard des « Albertos » que du KIO. Invoquant la législation espagnole, qui ne reconnaît aucune prérogative particulière à l'actionnaire principal, mais non majoritaire d'une société, il tiendra notamment Cartera central totalement à l'écart des négociations conduisant à la fusion avec Banesto, pour les « Albertos » d'ailleurs, cette opération vise essentiellement à affaiblir leur position, en diluant au sein d'une entité plus vaste leur participation comme actionnaires.

Eux qui aspiraient, en prenant pied au sein du Banco central, à devenir les héritiers de M. Escamez, âgé de soixante-deux ans, prennent alors conscience que le président du Banco central a choisi un autre successeur : le président de Banesto, M. Conde lui-même, qui se voit investi des pleins pouvoirs pour diriger l'opération de fusion. Cartera central riposte alors en achetant des actions de Banesto et en rendant public son objectif : acquérir suffisamment d'actions du Banco central et de Banesto pour contrôler 10 % du capital de l'entité qui résultera de leur fusion, devenant ainsi à nouveau l'actionnaire principal.

Après bien des escarmouches, un armistice sera finalement signé, le 25 juin, dans cette longue guerre. Il reconnaît notamment aux « Albertos » - qui entendent formellement, en échange, les bases juridiques de l'opération - le droit de faire partie de l'organisme qui contrôlera directement la fusion : c'est-à-dire de prendre pied, en fait, dans la place forte. Tout porte à croire, dans ces conditions, que la bataille n'est pas finie. Son issue déterminera qui, de M. Conde ou des « Albertos », contrôlera en fin de compte cette « super banque » dont les deux camps convoitent ensemble, près de 25 % du marché financier national.

THERRY MALINIAK

La sécheresse en Amérique du Nord

La FAO s'inquiète du danger de pénuries alimentaires dans le monde

Des averses aux Etats-Unis ont, à la fin de la semaine dernière, arrosé çà et là le Middle West, sans toutefois compenser les dégâts déjà créés par la grave sécheresse. L'Iowa, l'Indiana, le Missouri et l'Ohio ont été déclarés zone sinistrée. Au Canada, les températures ont atteint 38° C dans l'Ontario. Mais des pluies avaient dans le courant de la semaine apporté un certain répit à l'agriculture. Un autre danger se profile : l'extrême sécheresse entraîne une nette augmentation de la pollution atmosphérique dans certaines villes américaines. D'autre part, la FAO redoute une pénurie alimentaire pour certains pays.

« La grave sécheresse qui s'étend en Amérique du Nord va entraîner une baisse dangereuse des stocks mondiaux de céréales, ainsi que de probables pénuries alimentaires », estime l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Si les conditions climatiques revenaient à la normale, souligne la FAO, la récolte aux Etats-Unis serait proche de celle, très réduite, de 1983. Si elles restent mauvaises, les pertes s'accroissent. « Les prévisions pour la production céréalière mondiale s'évaluent désormais à 1,785 milliard de tonnes : ce chiffre demeure en dessous de la tendance, pour la seconde année consécutive. Les céréales secondaires, maïs, orge et seigle, seront les plus touchées. »

Baisse

du stock de céréales

Les stocks mondiaux de céréales devraient baisser et atteindre 310 millions de tonnes, chiffre considéré comme minimum pour la sécurité alimentaire mondiale ; de nombreux pays en développement connaissant des déficits alimentaires et des balances de paiements difficiles à équilibrer seraient dans une situation critique, leurs stocks ayant déjà atteint des niveaux minimaux pour compenser la chute de la production de 1987. La hausse des prix des céréales rendra leurs importations plus difficiles. Par ailleurs, les allocations d'aide alimentaire des pays donateurs diminueront au mauvais moment.

Aux Etats-Unis, la récolte risque d'être la plus faible depuis 1983. De bonnes récoltes dans le reste du monde pourraient compenser cette baisse. En Asie, la mousson a débuté à temps ; en Europe, en Australie et en Union soviétique, les perspectives sont plus favorables que l'année dernière. C'est aussi le cas de l'Afrique, mais les régions au nord de l'équateur sont sous la menace des crues pélores.

NAISSANCE DE Gfii Groupement Français pour l'Investissement Immobilier issu du rapprochement de

SIMNOR

L'Assemblée Générale Ordinaire, tenue le 29 juin 1988 sous la présidence de Monsieur Hervé DEREVY, a approuvé les comptes de l'exercice 1987, qui font ressortir un bénéfice net de F 31 004 301, comprenant F 669 383 de plus-values de cessions.

Le dividende unitaire a été fixé à F 17,20 et sera mis en paiement le 18 juillet 1988.

Requis en Assemblée Extraordinaire, les actionnaires ont approuvé le traité de fusion par absorption de la Société par la G.F.I.I. qui se traduira par la remise aux porteurs d'actions SIMNOR de deux actions G.F.I.I. contre deux actions SIMNOR. La même partie sera applicable aux porteurs d'obligations qui demanderont la conversion en actions à partir du 8 juillet 1988.

IMMINVEST

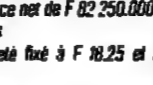
L'Assemblée Générale Ordinaire, tenue le 29 juin 1988 sous la présidence de Monsieur Jacques RUSCINI, a approuvé les comptes de l'exercice 1987, qui font ressortir un bénéfice net de F 24 147 713, comprenant F 8 168 005 de plus-values de cessions.

Le dividende unitaire a été fixé à F 16,50 et sera mis en paiement le 13 juillet 1988.

Requis en Assemblée Extraordinaire, les actionnaires ont approuvé le traité de fusion par absorption de la Société par la G.F.I.I. qui se traduira par la remise aux porteurs d'actions IMMINVEST de neuf actions G.F.I.I. contre dix actions IMMINVEST.



issu du rapprochement de



L'Assemblée Générale Ordinaire, tenue le 29 juin 1988, sous la présidence de Monsieur Henri SAUTY de CHALON, a approuvé les comptes de l'exercice 1987, qui font ressortir un bénéfice net de F 82 250 000 comprenant F 17 560 000 de plus-values de cessions.

Le dividende unitaire a été fixé à F 80,25 et sera mis en paiement le 18 juillet 1988.

Requis en Assemblée Extraordinaire, les actionnaires ont approuvé la société de fusion par absorption des Sociétés SIMNOR et IMMINVEST et l'augmentation de capital complémentaire permettant de remettre aux porteurs de deux actions C.L.I. contre deux actions SIMNOR, et neuf actions C.L.I. contre dix actions IMMINVEST. Le capital de la société - qui a pris la dénomination sociale de G.F.I.I. - Groupement Français pour l'Investissement Immobilier - a été porté au total de ces opérations à F 605 847 100 divisé en 6 058 471 actions de F 100 nominal.

Son patrimoine, principalement situé à Paris, Région Parisienne et à Lyon, mais également dans l'agglomération Lilloise, à Amiens, Arles, Nice, Montpellier, etc., comporte désormais plus de 6.000 appartements et environ 80.000 m² de locaux commerciaux.

Elle dispose maintenant des moyens nécessaires pour mener une politique énergique de modernisation et d'extension ainsi que d'augmentation de la part de surfaces commerciales, en privilégiant ses principaux pôles de gestion de Paris, Lille et Lyon.

Le nouveau Conseil d'Administration est ainsi composé : M. Henri SAUTY de CHALON, Président, Les Assurances Générales de France-Vie représentées par Monsieur François SIMONNET, Vice-Président, Monsieur Hervé DEREVY, Monsieur Jean LECOCQ, Monsieur Jacques Yves MULLIEZ, Monsieur Jacques RUSCINI, Les Assurances Générales de France-Vie représentées par Monsieur Dominique EUGÈNE, le Crédit Lyonnais représenté par Monsieur Sylvain CARVAL, la GAN-VIE représentée par Monsieur Claude GIRAUD, Poline-Mamont Finance représentée par Monsieur René de MESNIL du BUISSON, la Société Foncière Lyonnaise représentée par Monsieur Tanneguy de FEURHADE de CHALON.

OUI AUX SICAV DU CREDIT LYONNAIS SLIVARENTE

L'Assemblée Générale Ordinaire a approuvé les comptes de l'exercice 1987/1988.

Revenu global par action : F 17,25 composé d'un dividende net de F 16,06 et d'un impôt déjà payé au Trésor (crédit d'impôt) de F 1,19. Le montant de ce dividende mis en paiement depuis le 27 juin 1988 pourra être réinvesti en actions SLIVARENTE en franchise totale de droit d'entrée, pendant un délai de trois mois.

Depuis le 31 mars dernier, début du nouvel exercice, la valeur liquidative de SLIVARENTE s'est accrue de 4,9 %, ce qui porte à plus de 8 % le gain (coupon inclus) réalisé au cours des six premiers mois de l'année 1988. Ces résultats viennent prolonger ceux qui ont été enregistrés au fil des années précédentes. Ainsi, depuis le 31 décembre 1977, soit en un peu plus de dix ans, la performance de SLIVARENTE, dividendes nets inclus ressort à +164 % alors que celle réalisée par le détenteur d'un portefeuille d'obligations ayant évolué exactement comme le marché, se serait établie à +134 %.

SLIVARENTE : un placement à moyen/long terme privilégiant les valeurs de rendement.

Renseignez-vous dans votre agence du CREDIT LYONNAIS ou sur minitel : 3614 code CL.

CREDIT LYONNAIS LE POUVOIR DE DIRE OUI

INTERNATIONAL BANKERS FRANCE

International Bankers France, filiale à 100 % de International Bankers Incorporated SA à Luxembourg, annonce des résultats, au 30 juin 1988, en forte augmentation sur la période correspondante de l'an dernier.

Le bénéfice, après provisions mais avant impôts, ressort à 29 270 000 contre 20 393 000 F.

L'activité dans le domaine de l'immobilier d'entreprise a été particulièrement soutenue au cours de ce premier semestre.

LENTILLES DE CONTACT

Adaptation pour myopes, presbytes, toutes les formes, toutes les couleurs, toutes les tailles.

PROMOTION sur les lentilles OSIRIS : 398 F

la paire (réf. 398) sans présentation

du 15 au 31-07-88

OSIRIS LE LEADER FRANÇAIS DES LENTILLES

PARIS 1^{er} : 20, r. de Valenciennes, 42-23-00-20

PARIS 12^e : 127, bd de St-Jacques, 42-26-27-07

PARIS 9^e : 21, av. de Friedland, 42-42-55-28

PARIS 8^e : 76, r. La Fayette, 42-46-31-07

PARIS 11^e : 226, bd Voltaire, 42-38-38-81

PARIS 18^e : 121, av. B. Zola, 42-86-26-24

Handwritten signature or note at the bottom of the page.

Marchés financiers

Après un premier semestre décevant

Activité soutenue pour Siemens en 1988

MADRID
de notre envoyée spéciale

Siemens a redressé la barre : après un premier semestre décevant, marqué par une baisse de 9 % de ses ventes et de son bénéfice, l'industriel allemand affiche pour les huit premiers mois de son exercice 1987-1988 (clos le 30 septembre) un chiffre d'affaires en hausse de 7 % et une croissance analogue de ses prises de commandes.

tant redouté des exportations ne s'est pas produit.

Les prises de commandes hors RFA ont ainsi progressé de 14 % au cours des huit premiers mois de l'exercice 1987-1988, compensant la morosité du marché allemand, particulièrement forte jusqu'en janvier. Néanmoins Siemens ne gagne pas d'argent outre-Atlantique et ne s'attend pas à le faire avant quelques années encore.

Le secteur composants dans le rouge

Si bien que le géant bavarois de l'électronique et de l'électrotechnique - deuxième groupe industriel en RFA - vient de confirmer qu'il tablait sur un chiffre d'affaires de 58 milliards de deutschemarks (plus de 190 milliards de francs) en 1987-1988, soit 6,5 milliards de deutschemarks de mieux que l'année précédente. Le bénéfice sera, en revanche, moins brillant : « Il ne sera pas inférieur mais plutôt supérieur au résultat de l'an passé » (1,27 milliard de deutschemarks soit 4,2 milliards de francs), a indiqué le président du groupe, M. Karlheinz Kaske lors de la conférence de presse d'été de Siemens, qui se tenait cette année à Madrid.

Pour l'an prochain, M. Kaske est loin d'être optimiste : il table sur un ralentissement de la croissance du marché mondial des industries électronique et électrotechnique, particulièrement sensible en RFA et aux Etats-Unis. « Nous devons nous adapter à des taux de croissance nettement inférieurs à ceux du passé (...) En termes concrets, il faut faire appel à tout l'arsenal des moyens nécessaires pour abaisser le niveau des coûts. » Et le premier moyen est, évidemment, de supprimer des emplois : depuis le 30 septembre dernier, Siemens a réduit de trois mille ses effectifs en Allemagne, ce qui porte à cinq mille le nombre d'emplois supprimés en RFA en vingt mois.

Le groupe, qui prévoit néanmoins une progression de son chiffre d'affaires en 1988-1989 « à peu près au même rythme qu'actuellement si l'on exclut les projets de grande envergure », poursuit avec la pugnacité qui le caractérise les grandes lignes stratégiques qu'il a retenues « la Monde Affaires » du 19 septembre 1987). C'est le cas aux Etats-Unis, son marché privilégié. Le montant des commandes enregistrées et le chiffre d'affaires dépasseront tous les deux, cette année, le cap des 3 milliards de dollars (20 milliards de francs), soit 15 % de mieux que l'an passé. Et ce, malgré la dépréciation du billet vert par rapport au deutschemark. D'ailleurs, comme l'a souligné M. Kaske, « l'effondrement

Autre grande affaire pour le groupe, les composants électroniques. Là aussi, le colosse allemand est dans le rouge. « En nombre à trois chiffres », a indiqué M. Kaske. En d'autres termes, au moins 100 millions de deutschemarks. Néanmoins, il se flatte d'être le seul constructeur européen capable de produire à grande échelle des puces de 1 mégabit (face à six japonais et un américain) et le premier européen (face à trois japonais) à avoir sorti un échantillon de sa puce de 4 mégabits.

« La fabrication de puces 1 mégabit se déroule mieux qu'initialement prévu », a assuré M. Kaske : d'ici à la fin de l'année, elle atteindra le rythme de un million d'unités par mois et encore plus en 1989 (20 millions d'unités pour l'ensemble de l'année). Rappelant les risques qu'il y aurait à être dépendant des Japonais pour les approvisionnements en composants électroniques du futur, M. Kaske s'est appuyé sur ce succès pour lancer un appel : « Nos hommes politiques devraient eux aussi comprendre qu'en Europe il faut poursuivre dans cette voie et transformer cet essai. »

A propos de la querelle européenne pour les composants du futur (le Monde du 6 avril), il a estimé que l'Europe « est impensable que seuls deux sociétés, Philips et Siemens, se partagent le fardeau ». Pour lui, d'autres industriels (comme SGS-Thomson, des firmes de la mécanique, de l'optique, ou spécialisées dans les techniques du vide) devraient les rejoindre. Confirmant que les discussions avec le tandem franco-italien SGS-Thomson avaient été « mal engagées », il a plaidé pour que chacun « apporte son expérience » de façon qu'il y ait une « répartition du travail ».

« Chacun ne doit pas essayer d'imiter l'autre mais utiliser ses points forts pour arriver à un objectif commun », a indiqué le patron de Siemens, citant l'expérience de Philips en SRAM (mémoires statiques) et celle de Siemens pour les DRAM (mémoires dynamiques). C'est là que le bât blesse : DRAM et SRAM sont les parties les plus nobles à produire. Et SGS-Thomson ne veut pas se contenter de technologies moins sophistiquées, ce qui équivaudrait à ses yeux à un « strapontin ».

FRANÇOISE VAYSSE.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES

Indice général de base 100 : 28 décembre 1987

1^{er} juillet 8 juillet

Indice général	124,2	131,6
Indice des valeurs industrielles	130	136,7
Indice des valeurs financières	115	119
Indice des valeurs étrangères	127,7	126,9
Indice des valeurs de base	126,6	135,1
Indice des valeurs de base à rev. variable	144	148,3
Indice des valeurs de base à rev. fixe	138,7	143,6
Indice des valeurs de base à rev. fixe et à rev. variable	119,7	124,3
Indice des valeurs de base à rev. fixe et à rev. variable (hors S.N.C.F.)	125	127,4
Indice des valeurs de base à rev. fixe et à rev. variable (hors S.N.C.F. et S.N.C.F. 2 ^e classe)	133,2	143
Indice des valeurs de base à rev. fixe et à rev. variable (hors S.N.C.F. 2 ^e classe et S.N.C.F. 3 ^e classe)	145,9	151,6
Indice des valeurs de base à rev. fixe et à rev. variable (hors S.N.C.F. 2 ^e classe, S.N.C.F. 3 ^e classe et S.N.C.F. 4 ^e classe)	132,3	137,7
Indice des valeurs de base à rev. fixe et à rev. variable (hors S.N.C.F. 2 ^e classe, S.N.C.F. 3 ^e classe et S.N.C.F. 4 ^e classe et S.N.C.F. 5 ^e classe)	114,6	116,1
Indice des valeurs de base à rev. fixe et à rev. variable (hors S.N.C.F. 2 ^e classe, S.N.C.F. 3 ^e classe et S.N.C.F. 4 ^e classe et S.N.C.F. 5 ^e classe et S.N.C.F. 6 ^e classe)	93	92,3
Indice des valeurs de base à rev. fixe et à rev. variable (hors S.N.C.F. 2 ^e classe, S.N.C.F. 3 ^e classe et S.N.C.F. 4 ^e classe et S.N.C.F. 5 ^e classe et S.N.C.F. 6 ^e classe et S.N.C.F. 7 ^e classe)	88,6	88,2
Indice des valeurs de base à rev. fixe et à rev. variable (hors S.N.C.F. 2 ^e classe, S.N.C.F. 3 ^e classe et S.N.C.F. 4 ^e classe et S.N.C.F. 5 ^e classe et S.N.C.F. 6 ^e classe et S.N.C.F. 7 ^e classe et S.N.C.F. 8 ^e classe)	123,7	130,5

Base 100 : 28 décembre 1987

Valeurs de base à rev. variable : 306,9 323,4

Valeurs étrangères : 104,8 104,9

Base 100 : 1972

Valeurs de base à rev. variable : 432,2 465,3

Valeurs étrangères : 104,8 104,9

Base 100 : 31 décembre 1980

Indice des valeurs de base à rev. fixe et à rev. variable : 120,6 121,1

Indice des valeurs de base à rev. fixe et à rev. variable (hors S.N.C.F.) : 118,8 120

Indice des valeurs de base à rev. fixe et à rev. variable (hors S.N.C.F. et S.N.C.F. 2^e classe) : 120,6 120,9

Indice des valeurs de base à rev. fixe et à rev. variable (hors S.N.C.F. 2^e classe et S.N.C.F. 3^e classe) : 122 122,2

Indice des valeurs de base à rev. fixe et à rev. variable (hors S.N.C.F. 2^e classe, S.N.C.F. 3^e classe et S.N.C.F. 4^e classe) : 122 122,2

Indice des valeurs de base à rev. fixe et à rev. variable (hors S.N.C.F. 2^e classe, S.N.C.F. 3^e classe et S.N.C.F. 4^e classe et S.N.C.F. 5^e classe) : 122 122,2

Indice des valeurs de base à rev. fixe et à rev. variable (hors S.N.C.F. 2^e classe, S.N.C.F. 3^e classe et S.N.C.F. 4^e classe et S.N.C.F. 5^e classe et S.N.C.F. 6^e classe) : 122 122,2

Indice des valeurs de base à rev. fixe et à rev. variable (hors S.N.C.F. 2^e classe, S.N.C.F. 3^e classe et S.N.C.F. 4^e classe et S.N.C.F. 5^e classe et S.N.C.F. 6^e classe et S.N.C.F. 7^e classe) : 122 122,2

Indice des valeurs de base à rev. fixe et à rev. variable (hors S.N.C.F. 2^e classe, S.N.C.F. 3^e classe et S.N.C.F. 4^e classe et S.N.C.F. 5^e classe et S.N.C.F. 6^e classe et S.N.C.F. 7^e classe et S.N.C.F. 8^e classe) : 122 122,2

Indice des valeurs de base à rev. fixe et à rev. variable (hors S.N.C.F. 2^e classe, S.N.C.F. 3^e classe et S.N.C.F. 4^e classe et S.N.C.F. 5^e classe et S.N.C.F. 6^e classe et S.N.C.F. 7^e classe et S.N.C.F. 8^e classe et S.N.C.F. 9^e classe) : 122 122,2

Indice des valeurs de base à rev. fixe et à rev. variable (hors S.N.C.F. 2^e classe, S.N.C.F. 3^e classe et S.N.C.F. 4^e classe et S.N.C.F. 5^e classe et S.N.C.F. 6^e classe et S.N.C.F. 7^e classe et S.N.C.F. 8^e classe et S.N.C.F. 9^e classe et S.N.C.F. 10^e classe) : 122 122,2

Indice des valeurs de base à rev. fixe et à rev. variable (hors S.N.C.F. 2^e classe, S.N.C.F. 3^e classe et S.N.C.F. 4^e classe et S.N.C.F. 5^e classe et S.N.C.F. 6^e classe et S.N.C.F. 7^e classe et S.N.C.F. 8^e classe et S.N.C.F. 9^e classe et S.N.C.F. 10^e classe et S.N.C.F. 11^e classe) : 122 122,2

Indice des valeurs de base à rev. fixe et à rev. variable (hors S.N.C.F. 2^e classe, S.N.C.F. 3^e classe et S.N.C.F. 4^e classe et S.N.C.F. 5^e classe et S.N.C.F. 6^e classe et S.N.C.F. 7^e classe et S.N.C.F. 8^e classe et S.N.C.F. 9^e classe et S.N.C.F. 10^e classe et S.N.C.F. 11^e classe et S.N.C.F. 12^e classe) : 122 122,2

Indice des valeurs de base à rev. fixe et à rev. variable (hors S.N.C.F. 2^e classe, S.N.C.F. 3^e classe et S.N.C.F. 4^e classe et S.N.C.F. 5^e classe et S.N.C.F. 6^e classe et S.N.C.F. 7^e classe et S.N.C.F. 8^e classe et S.N.C.F. 9^e classe et S.N.C.F. 10^e classe et S.N.C.F. 11^e classe et S.N.C.F. 12^e classe et S.N.C.F. 13^e classe) : 122 122,2

Indice des valeurs de base à rev. fixe et à rev. variable (hors S.N.C.F. 2^e classe, S.N.C.F. 3^e classe et S.N.C.F. 4^e classe et S.N.C.F. 5^e classe et S.N.C.F. 6^e classe et S.N.C.F. 7^e classe et S.N.C.F. 8^e classe et S.N.C.F. 9^e classe et S.N.C.F. 10^e classe et S.N.C.F. 11^e classe et S.N.C.F. 12^e classe et S.N.C.F. 13^e classe et S.N.C.F. 14^e classe) : 122 122,2

Indice des valeurs de base à rev. fixe et à rev. variable (hors S.N.C.F. 2^e classe, S.N.C.F. 3^e classe et S.N.C.F. 4^e classe et S.N.C.F. 5^e classe et S.N.C.F. 6^e classe et S.N.C.F. 7^e classe et S.N.C.F. 8^e classe et S.N.C.F. 9^e classe et S.N.C.F. 10^e classe et S.N.C.F. 11^e classe et S.N.C.F. 12^e classe et S.N.C.F. 13^e classe et S.N.C.F. 14^e classe et S.N.C.F. 15^e classe) : 122 122,2

Indice des valeurs de base à rev. fixe et à rev. variable (hors S.N.C.F. 2^e classe, S.N.C.F. 3^e classe et S.N.C.F. 4^e classe et S.N.C.F. 5^e classe et S.N.C.F. 6^e classe et S.N.C.F. 7^e classe et S.N.C.F. 8^e classe et S.N.C.F. 9^e classe et S.N.C.F. 10^e classe et S.N.C.F. 11^e classe et S.N.C.F. 12^e classe et S.N.C.F. 13^e classe et S.N.C.F. 14^e classe et S.N.C.F. 15^e classe et S.N.C.F. 16^e classe) : 122 122,2

Indice des valeurs de base à rev. fixe et à rev. variable (hors S.N.C.F. 2^e classe, S.N.C.F. 3^e classe et S.N.C.F. 4^e classe et S.N.C.F. 5^e classe et S.N.C.F. 6^e classe et S.N.C.F. 7^e classe et S.N.C.F. 8^e classe et S.N.C.F. 9^e classe et S.N.C.F. 10^e classe et S.N.C.F. 11^e classe et S.N.C.F. 12^e classe et S.N.C.F. 13^e classe et S.N.C.F. 14^e classe et S.N.C.F. 15^e classe et S.N.C.F. 16^e classe et S.N.C.F. 17^e classe) : 122 122,2

Indice des valeurs de base à rev. fixe et à rev. variable (hors S.N.C.F. 2^e classe, S.N.C.F. 3^e classe et S.N.C.F. 4^e classe et S.N.C.F. 5^e classe et S.N.C.F. 6^e classe et S.N.C.F. 7^e classe et S.N.C.F. 8^e classe et S.N.C.F. 9^e classe et S.N.C.F. 10^e classe et S.N.C.F. 11^e classe et S.N.C.F. 12^e classe et S.N.C.F. 13^e classe et S.N.C.F. 14^e classe et S.N.C.F. 15^e classe et S.N.C.F. 16^e classe et S.N.C.F. 17^e classe et S.N.C.F. 18^e classe) : 122 122,2

Indice des valeurs de base à rev. fixe et à rev. variable (hors S.N.C.F. 2^e classe, S.N.C.F. 3^e classe et S.N.C.F. 4^e classe et S.N.C.F. 5^e classe et S.N.C.F. 6^e classe et S.N.C.F. 7^e classe et S.N.C.F. 8^e classe et S.N.C.F. 9^e classe et S.N.C.F. 10^e classe et S.N.C.F. 11^e classe et S.N.C.F. 12^e classe et S.N.C.F. 13^e classe et S.N.C.F. 14^e classe et S.N.C.F. 15^e classe et S.N.C.F. 16^e classe et S.N.C.F. 17^e classe et S.N.C.F. 18^e classe et S.N.C.F. 19^e classe) : 122 122,2

Indice des valeurs de base à rev. fixe et à rev. variable (hors S.N.C.F. 2^e classe, S.N.C.F. 3^e classe et S.N.C.F. 4^e classe et S.N.C.F. 5^e classe et S.N.C.F. 6^e classe et S.N.C.F. 7^e classe et S.N.C.F. 8^e classe et S.N.C.F. 9^e classe et S.N.C.F. 10^e classe et S.N.C.F. 11^e classe et S.N.C.F. 12^e classe et S.N.C.F. 13^e classe et S.N.C.F. 14^e classe et S.N.C.F. 15^e classe et S.N.C.F. 16^e classe et S.N.C.F. 17^e classe et S.N.C.F. 18^e classe et S.N.C.F. 19^e classe et S.N.C.F. 20^e classe) : 122 122,2

Indice des valeurs de base à rev. fixe et à rev. variable (hors S.N.C.F. 2^e classe, S.N.C.F. 3^e classe et S.N.C.F. 4^e classe et S.N.C.F. 5^e classe et S.N.C.F. 6^e classe et S.N.C.F. 7^e classe et S.N.C.F. 8^e classe et S.N.C.F. 9^e classe et S.N.C.F. 10^e classe et S.N.C.F. 11^e classe et S.N.C.F. 12^e classe et S.N.C.F. 13^e classe et S.N.C.F. 14^e classe et S.N.C.F. 15^e classe et S.N.C.F. 16^e classe et S.N.C.F. 17^e classe et S.N.C.F. 18^e classe et S.N.C.F. 19^e classe et S.N.C.F. 20^e classe et S.N.C.F. 21^e classe) : 122 122,2

Indice des valeurs de base à rev. fixe et à rev. variable (hors S.N.C.F. 2^e classe, S.N.C.F. 3^e classe et S.N.C.F. 4^e classe et S.N.C.F. 5^e classe et S.N.C.F. 6^e classe et S.N.C.F. 7^e classe et S.N.C.F. 8^e classe et S.N.C.F. 9^e classe et S.N.C.F. 10^e classe et S.N.C.F. 11^e classe et S.N.C.F. 12^e classe et S.N.C.F. 13^e classe et S.N.C.F. 14^e classe et S.N.C.F. 15^e classe et S.N.C.F. 16^e classe et S.N.C.F. 17^e classe et S.N.C.F. 18^e classe et S.N.C.F. 19^e classe et S.N.C.F. 20^e classe et S.N.C.F. 21^e classe et S.N.C.F. 22^e classe) : 122 122,2

Indice des valeurs de base à rev. fixe et à rev. variable (hors S.N.C.F. 2^e classe, S.N.C.F. 3^e classe et S.N.C.F. 4^e classe et S.N.C.F. 5^e classe et S.N.C.F. 6^e classe et S.N.C.F. 7^e classe et S.N.C.F. 8^e classe et S.N.C.F. 9^e classe et S.N.C.F. 10^e classe et S.N.C.F. 11^e classe et S.N.C.F. 12^e classe et S.N.C.F. 13^e classe et S.N.C.F. 14^e classe et S.N.C.F. 15^e classe et S.N.C.F. 16^e classe et S.N.C.F. 17^e classe et S.N.C.F. 18^e classe et S.N.C.F. 19^e classe et S.N.C.F. 20^e classe et S.N.C.F. 21^e classe et S.N.C.F. 22^e classe et S.N.C.F. 23^e classe) : 122 122,2

Indice des valeurs de base à rev. fixe et à rev. variable (hors S.N.C.F. 2^e classe, S.N.C.F. 3^e classe et S.N.C.F. 4^e classe et S.N.C.F. 5^e classe et S.N.C.F. 6^e classe et S.N.C.F. 7^e classe et S.N.C.F. 8^e classe et S.N.C.F. 9^e classe et S.N.C.F. 10^e classe et S.N.C.F. 11^e classe et S.N.C.F. 12^e classe et S.N.C.F. 13^e classe et S.N.C.F. 14^e classe et S.N.C.F. 15^e classe et S.N.C.F. 16^e classe et S.N.C.F. 17^e classe et S.N.C.F. 18^e classe et S.N.C.F. 19^e classe et S.N.C.F. 20^e classe et S.N.C.F. 21^e classe et S.N.C.F. 22^e classe et S.N.C.F. 23^e classe et S.N.C.F. 24^e classe) : 122 122,2

Indice des valeurs de base à rev. fixe et à rev. variable (hors S.N.C.F. 2^e classe, S.N.C.F. 3^e classe et S.N.C.F. 4^e classe et S.N.C.F. 5^e classe et S.N.C.F. 6^e classe et S.N.C.F. 7^e classe et S.N.C.F. 8^e classe et S.N.C.F. 9^e classe et S.N.C.F. 10^e classe et S.N.C.F. 11^e classe et S.N.C.F. 12^e classe et S.N.C.F. 13^e classe et S.N.C.F. 14^e classe et S.N.C.F. 15^e classe et S.N.C.F. 16^e classe et S.N.C.F. 17^e classe et S.N.C.F. 18^e classe et S.N.C.F. 19^e classe et S.N.C.F. 20^e classe et S.N.C.F. 21^e classe et S.N.C.F. 22^e classe et S.N.C.F. 23^e classe et S.N.C.F. 24^e classe et S.N.C.F. 25^e classe) : 122 122,2

Indice des valeurs de base à rev. fixe et à rev. variable (hors S.N.C.F. 2^e classe, S.N.C.F. 3^e classe et S.N.C.F. 4^e classe et S.N.C.F. 5^e classe et S.N.C.F. 6^e classe et S.N.C.F. 7^e classe et S.N.C.F. 8^e classe et S.N.C.F. 9^e classe et S.N.C.F. 10^e classe et S.N.C.F. 11^e classe et S.N.C.F. 12^e classe et S.N.C.F. 13^e classe et S.N.C.F. 14^e classe et S.N.C.F. 15^e classe et S.N.C.F. 16^e classe et S.N.C.F. 17^e classe et S.N.C.F. 18^e classe et S.N.C.F. 19^e classe et S.N.C.F. 20^e classe et S.N.C.F. 21^e classe et S.N.C.F. 22^e classe et S.N.C.F. 23^e classe et S.N.C.F. 24^e classe et S.N.C.F. 25^e classe et S.N.C.F. 26^e classe) : 122 122,2

Indice des valeurs de base à rev. fixe et à rev. variable (hors S.N.C.F. 2^e classe, S.N.C.F. 3^e classe et S.N.C.F. 4^e classe et S.N.C.F. 5^e classe et S.N.C.F. 6^e classe et S.N.C.F. 7^e classe et S.N.C.F. 8^e classe et S.N.C.F. 9^e classe et S.N.C.F. 10^e classe et S.N.C.F. 11^e classe et S.N.C.F. 12^e classe et S.N.C.F. 13^e classe et S.N.C.F. 14^e classe et S.N.C.F. 15^e classe et S.N.C.F. 16^e classe et S.N.C.F. 17^e classe et S.N.C.F. 18^e classe et S.N.C.F. 19^e classe et S.N.C.F. 20^e classe et S.N.C.F. 21^e classe et S.N.C.F. 22^e classe et S.N.C.F. 23^e classe et S.N.C.F. 24^e classe et S.N.C.F. 25^e classe et S.N.C.F. 26^e classe et S.N.C.F. 27^e classe) : 122 122,2

Indice des valeurs de base à rev. fixe et à rev. variable (hors S.N.C.F. 2^e classe, S.N.C.F. 3^e classe et S.N.C.F. 4^e classe et S.N.C.F. 5^e classe et S.N.C.F. 6^e classe et S.N.C.F. 7^e classe et S.N.C.F. 8^e classe et S.N.C.F. 9^e classe et S.N.C.F. 10^e classe et S.N.C.F. 11^e classe et S.N.C.F. 12^e classe et S.N.C.F. 13^e classe et S.N.C.F. 14^e classe et S.N.C.F. 15^e classe et S.N.C.F. 16^e classe et S.N.C.F. 17^e classe et S.N.C.F. 18^e classe et S.N.C.F. 19^e classe et S.N.C.F. 20^e classe et S.N.C.F. 21^e classe et S.N.C.F. 22^e classe et S.N.C.F. 23^e classe et S.N.C.F. 24^e classe et S.N.C.F. 25^e classe et S.N.C.F. 26^e classe et S.N.C.F. 27^e classe et S.N.C.F. 28^e classe) : 122 122,2

Indice des valeurs de base à rev. fixe et à rev. variable (hors S.N.C.F. 2^e classe, S.N.C.F. 3^e classe et S.N.C.F. 4^e classe et S.N.C.F. 5^e classe et S.N.C.F. 6^e classe et S.N.C.F. 7^e classe et S.N.C.F. 8^e classe et S.N.C.F. 9^e classe et S.N.C.F. 10^e classe et S.N.C.F. 11^e classe et S.N.C.F. 12^e classe et S.N.C.F. 13^e classe et S.N.C.F. 14^e classe et S.N.C.F. 15^e classe et S.N.C.F. 16^e classe et S.N.C.F. 17^e classe et S.N.C.F. 18^e classe et S.N.C.F. 19^e classe et S.N.C.F. 20^e classe et S.N.C.F. 21^e classe et S.N.C.F. 22^e classe et S.N.C.F. 23^e classe et S.N.C.F. 24^e classe et S.N.C.F. 25^e classe et S.N.C.F. 26^e classe et S.N.C.F. 27^e classe et S.N.C.F. 28^e classe et S.N.C.F. 29^e classe) : 122 122,2

Indice des valeurs de base à rev. fixe et à rev. variable (hors S.N.C.F. 2^e classe, S.N.C.F. 3^e classe et S.N.C.F. 4^e classe et S.N.C.F. 5^e classe et S.N.C.F. 6^e classe et S.N.C.F. 7^e classe et S.N.C.F. 8^e classe et S.N.C.F. 9^e classe et S.N.C.F. 10^e classe et S.N.C.F. 11^e classe et S.N.C.F. 12^e classe et S.N.C.F. 13^e classe et S.N.C.F. 14^e classe et S.N.C.F. 15^e classe et S.N.C.F. 16^e classe et S.N.C.F. 17^e classe et S.N.C.F. 18^e classe et S.N.C.F. 19^e classe et S.N.C.F. 20^e classe et S.N.C.F. 21^e classe et S.N.C.F. 22^e classe et S.N.C.F. 23^e classe et S.N.C.F. 24^e classe et S.N.C.F. 25^e classe et S.N.C.F. 26^e classe et S.N.C.F. 27^e classe et S.N.C.F. 28^e classe et S.N.C.F. 29^e classe et S.N.C.F. 30^e classe) : 122 122,2

Indice des valeurs de base à rev. fixe et à rev. variable (hors S.N.C.F. 2^e classe, S.N.C.F. 3^e classe et S.N.C.F. 4^e classe et S.N.C.F. 5^e classe et S.N.C.F. 6^e classe et S.N.C.F. 7^e classe et S.N.C.F. 8^e classe et S.N

Marchés financiers

BOURSE DU 11 JUILLET

Main market table with columns for Valeurs, Cours, Variation, and Réglement mensuel. Includes sub-sections for Obligations, Actions, and Étrangères.

Comptant (sélection) and SICAV (sélection)

Table of Comptant and SICAV values, including columns for Valeurs, Cours, and Rendement.

Cote des changes and Marché libre de l'or

Table of exchange rates and gold market prices, including columns for Cours, Monnaies et devises, and Cours.

Publicité Financière - Renseignements: 45-55-91-82, poste 4330

PARIS Second marché (selection) - LA BOURSE SUR MINUTE 36-15 TAPAZ LEMON

Table of options and MATIF market data.

Table of indices and sources.

INTERBANCAIRE DES DEVIS - Table of interbank exchange rates.

Table of exchange rates for various currencies.

ÉTRANGER	POLITIQUE	SOCIÉTÉ	CULTURE	ÉCONOMIE	SERVICES	TÉLÉMATIQUE
3 Un appel est lancé à la diaspora hongroise en faveur des réfugiés de Transylvanie.	7 M. Léotard appelle à la constitution d'un mouvement de jeunes libéraux.	13 L'enquête sur la catastrophe de l'Airbus A-320.	14 Le 42 ^e Festival d'Avignon.	22 Les jeunes sont d'abord embauchés par les petites entreprises.	Abonnements 3 Camet 13 Loto 17 Météorologie 17 Mots croisés 17 Radio-télévision 17 Spectacles 16	● Admissions aux grandes écoles ÉCOLES ● Abonnement-voix au Monde ASO 36-15 tapez LEMONDE ● Le Tour de France en direct. TOUR ● Tous les jeux du Monde JEU 36-15 tapez LM
4 Territoires occupés : Mahmoud Darwich, le poète par qui le scandale est arrivé.	8-9 Les déclarations de M. Jean-Pierre Soisson à l'émission de TF 1, « 7 sur 7 ».	18 SPORTS : Athlétisme : le record de Bubka à la perche ; Automobilisme : le Grand Prix de Grande-Bretagne ; le Tour de France cycliste.	15 L'Or du Rhin aux Chrétiens d'Orange. — Les Saisons, de Haydn, à la Sorbonne.	23 Conjoncture : l'investissement va... 24 La haute volée financière en Espagne. 25-27 Marchés financiers.		
5 Taiwan : l'heure de la relève au Kouomintang.	10 L'avenir de la Nouvelle-Calédonie.					

Une déclaration du président des commissaires aux comptes

Scandales boursiers : « Le pire reste à venir »

« Les affaires » qui ont récemment éclaté à la Bourse de Paris ne sont que les premiers d'une longue série, estime le président de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes, M. René Ricol, dans une interview publiée par l'hebdomadaire *Le Point* daté du lundi 11 juillet. « Le pire reste à venir, affirme M. Ricol. Il y a probablement une dizaine d'affaires pendantes, dont le montant oscille entre 100 millions et 1 milliard de francs ».

« Les fraudes n'expliquent pas à elles seules les trous de trésorerie, remarque-t-il cependant. Disons qu'elles les aggravent. En clair, les escroqueries se greffent sur des erreurs de gestion ».

La multiplication des « affaires » de Bourse (COGEMA-Buisson, Société des Bourses françaises), estime-t-il, « illustre le risque que représente le marché à terme d'instruments financiers, le Matif ».

« Nous avons pris un train en marche, ajoute-t-il, celui de la grande spéculation financière, sans oublier la maîtrise complète des outils, la compétence des hommes et la solidité des verrous ».

M. Ricol propose en conclusion qu'un certain nombre de mesures soient prises afin de faire face à ces difficultés : former des équipes de qualité en nombre suffisant, demander aux sociétés de distinguer dans leurs comptes ce qui provient de leur exploitation industrielle et commerciale, et ce qui est d'origine stricte-ment financière, et de faire apparaître les opérations en suspens.

Enfin, il suggère la création d'un bureau de vérification international, « de manière à installer un système supranational de contrôle des opérations et d'harmonisation des réglementations ».

BOURSE DE PARIS
Matinée du 11 juillet
Tassement

La semaine s'est ouverte sur une note maussade rue Vivienne. Amorcé dès l'ouverture matinale, le repli des cours s'est accentué et à 11 heures l'indiceur instantané accusait une baisse de 0,53 %.

Parmi les valeurs les plus affectées ont notamment figuré les vedettes de la semaine écoulée, à savoir : Navigation mixte, Arjomari, Havas, Saint-Louis. Alourdissent également de Cerus, Darty, L'Oréal, Sanofi, Hutchinson, Sodexho, De Dietrich.

La cotation de LUMH a été suspendue après un recul initial de 15 %.

Le quadrillage d'Erevan par les troupes soviétiques n'a pas suffi à calmer l'ardeur des Arméniens : deux à trois cent mille personnes se sont encore réunies dans la soirée du dimanche 10 juillet sur une place de la ville pour se prononcer en faveur d'une seconde semaine de grève.

Le meeting s'est tenu près du bâtiment des Archives, à 1 kilomètre environ de la place de l'Opéra, dont l'accès était interdit depuis la veille. Les barrages étaient assurés par la police et non plus par l'armée. La municipalité avait annoncé que tous les rassemblements devaient se tenir dorénavant dans un stade proche du centre. Mais cette instruction sera restée lettre morte. Les autorités parvinrent à disperser par les événements à Erevan qu'un Haut-Karabakh. Dans les deux cas, ce sont des membres des comités Karabakh qui avaient coordonné les mouvements de février avant d'être officiellement dissous en mars, qui dirigent toujours les protestations et animent les grèves.

Les représentants de ces comités venus de Stepanakert, chef-lieu de la région autonome azérbaidjanaise du Haut-Karabakh, ont annoncé lors du meeting dimanche soir que les députés de cette région se réuniraient le mardi 12 juillet et pourraient « prendre une décision » sur le statut de leur région, dont la population arménienne majoritaire

est en grève depuis le 23 mai pour exiger son rattachement à l'Arménie.

Le bruit court à Erevan qu'ils ont l'intention de proclamer unilatéralement leur détachement de l'Azerbaïdjan. Cette décision serait parfaitement illégale aux yeux de la Constitution soviétique, qui exige l'accord de la République concernée pour tout changement de frontières, mais elle ne ferait que consacrer un état de fait : les quelque cent trente mille Arméniens qui y résident n'obéissent plus qu'à eux-mêmes, comme l'a reconnu il y a un mois le pouvoir à Moscou.

En contrepartie de leur sécession, ils reprendraient le travail en proclamant leur « autonomie économique régionale », conformément à un concept forgé dans les Républiques baltes et très vaguement approuvé à Moscou.

MOSCOU
de notre correspondant

Un défi et une impasse

L'existence d'un tel scénario souligne la gravité du défi lancé à Moscou, qui affirme depuis des mois que les questions nationales ne peuvent être résolues que dans le calme et les concessions réciproques. Devant la récente conférence du Parti, M. Gorbatchev avait de plus exclu tout redécoupage des frontières soviétiques, une fin de non-recevoir implicite aux demandes arméniennes.

Le premier secrétaire du PC arménien, Soren Aroutiounian, n'a pas eu d'autres promesses à faire, lors d'une intervention télévisée samedi soir. Il s'est contenté de dire que « le problème sera résolu » et qu'il sera étudié à Moscou par le président du Soviet suprême de l'URSS, le 18 juillet.

Cette instance ne pourra sans doute guère aller au-delà d'une constatation de l'impasse constitutionnelle créée par les votes contradictoires, en juin dernier, des parlements d'Arménie et d'Azerbaïdjan sur le statut du Haut-Karabakh. Elle pourrait cependant rappeler que la conférence du PCUS a insisté, à la demande de la délégation arménienne, dans sa résolution sur

« le problème sera résolu » et qu'il sera étudié à Moscou par le président du Soviet suprême de l'URSS, le 18 juillet.

Cette instance ne pourra sans doute guère aller au-delà d'une constatation de l'impasse constitutionnelle créée par les votes contradictoires, en juin dernier, des parlements d'Arménie et d'Azerbaïdjan sur le statut du Haut-Karabakh. Elle pourrait cependant rappeler que la conférence du PCUS a insisté, à la demande de la délégation arménienne, dans sa résolution sur

« le problème sera résolu » et qu'il sera étudié à Moscou par le président du Soviet suprême de l'URSS, le 18 juillet.

Cette instance ne pourra sans doute guère aller au-delà d'une constatation de l'impasse constitutionnelle créée par les votes contradictoires, en juin dernier, des parlements d'Arménie et d'Azerbaïdjan sur le statut du Haut-Karabakh. Elle pourrait cependant rappeler que la conférence du PCUS a insisté, à la demande de la délégation arménienne, dans sa résolution sur

« le problème sera résolu » et qu'il sera étudié à Moscou par le président du Soviet suprême de l'URSS, le 18 juillet.

Cette instance ne pourra sans doute guère aller au-delà d'une constatation de l'impasse constitutionnelle créée par les votes contradictoires, en juin dernier, des parlements d'Arménie et d'Azerbaïdjan sur le statut du Haut-Karabakh. Elle pourrait cependant rappeler que la conférence du PCUS a insisté, à la demande de la délégation arménienne, dans sa résolution sur

« le problème sera résolu » et qu'il sera étudié à Moscou par le président du Soviet suprême de l'URSS, le 18 juillet.

Cette instance ne pourra sans doute guère aller au-delà d'une constatation de l'impasse constitutionnelle créée par les votes contradictoires, en juin dernier, des parlements d'Arménie et d'Azerbaïdjan sur le statut du Haut-Karabakh. Elle pourrait cependant rappeler que la conférence du PCUS a insisté, à la demande de la délégation arménienne, dans sa résolution sur

« le problème sera résolu » et qu'il sera étudié à Moscou par le président du Soviet suprême de l'URSS, le 18 juillet.

Cette instance ne pourra sans doute guère aller au-delà d'une constatation de l'impasse constitutionnelle créée par les votes contradictoires, en juin dernier, des parlements d'Arménie et d'Azerbaïdjan sur le statut du Haut-Karabakh. Elle pourrait cependant rappeler que la conférence du PCUS a insisté, à la demande de la délégation arménienne, dans sa résolution sur

« le problème sera résolu » et qu'il sera étudié à Moscou par le président du Soviet suprême de l'URSS, le 18 juillet.

Cette instance ne pourra sans doute guère aller au-delà d'une constatation de l'impasse constitutionnelle créée par les votes contradictoires, en juin dernier, des parlements d'Arménie et d'Azerbaïdjan sur le statut du Haut-Karabakh. Elle pourrait cependant rappeler que la conférence du PCUS a insisté, à la demande de la délégation arménienne, dans sa résolution sur

« le problème sera résolu » et qu'il sera étudié à Moscou par le président du Soviet suprême de l'URSS, le 18 juillet.

Cette instance ne pourra sans doute guère aller au-delà d'une constatation de l'impasse constitutionnelle créée par les votes contradictoires, en juin dernier, des parlements d'Arménie et d'Azerbaïdjan sur le statut du Haut-Karabakh. Elle pourrait cependant rappeler que la conférence du PCUS a insisté, à la demande de la délégation arménienne, dans sa résolution sur

« le problème sera résolu » et qu'il sera étudié à Moscou par le président du Soviet suprême de l'URSS, le 18 juillet.

Cette instance ne pourra sans doute guère aller au-delà d'une constatation de l'impasse constitutionnelle créée par les votes contradictoires, en juin dernier, des parlements d'Arménie et d'Azerbaïdjan sur le statut du Haut-Karabakh. Elle pourrait cependant rappeler que la conférence du PCUS a insisté, à la demande de la délégation arménienne, dans sa résolution sur

« le problème sera résolu » et qu'il sera étudié à Moscou par le président du Soviet suprême de l'URSS, le 18 juillet.

Cette instance ne pourra sans doute guère aller au-delà d'une constatation de l'impasse constitutionnelle créée par les votes contradictoires, en juin dernier, des parlements d'Arménie et d'Azerbaïdjan sur le statut du Haut-Karabakh. Elle pourrait cependant rappeler que la conférence du PCUS a insisté, à la demande de la délégation arménienne, dans sa résolution sur

« le problème sera résolu » et qu'il sera étudié à Moscou par le président du Soviet suprême de l'URSS, le 18 juillet.

Cette instance ne pourra sans doute guère aller au-delà d'une constatation de l'impasse constitutionnelle créée par les votes contradictoires, en juin dernier, des parlements d'Arménie et d'Azerbaïdjan sur le statut du Haut-Karabakh. Elle pourrait cependant rappeler que la conférence du PCUS a insisté, à la demande de la délégation arménienne, dans sa résolution sur

« le problème sera résolu » et qu'il sera étudié à Moscou par le président du Soviet suprême de l'URSS, le 18 juillet.

Cette instance ne pourra sans doute guère aller au-delà d'une constatation de l'impasse constitutionnelle créée par les votes contradictoires, en juin dernier, des parlements d'Arménie et d'Azerbaïdjan sur le statut du Haut-Karabakh. Elle pourrait cependant rappeler que la conférence du PCUS a insisté, à la demande de la délégation arménienne, dans sa résolution sur

« le problème sera résolu » et qu'il sera étudié à Moscou par le président du Soviet suprême de l'URSS, le 18 juillet.

Cette instance ne pourra sans doute guère aller au-delà d'une constatation de l'impasse constitutionnelle créée par les votes contradictoires, en juin dernier, des parlements d'Arménie et d'Azerbaïdjan sur le statut du Haut-Karabakh. Elle pourrait cependant rappeler que la conférence du PCUS a insisté, à la demande de la délégation arménienne, dans sa résolution sur

« le problème sera résolu » et qu'il sera étudié à Moscou par le président du Soviet suprême de l'URSS, le 18 juillet.

Cette instance ne pourra sans doute guère aller au-delà d'une constatation de l'impasse constitutionnelle créée par les votes contradictoires, en juin dernier, des parlements d'Arménie et d'Azerbaïdjan sur le statut du Haut-Karabakh. Elle pourrait cependant rappeler que la conférence du PCUS a insisté, à la demande de la délégation arménienne, dans sa résolution sur

URSS : rumeurs à Erevan

Des députés du Haut-Karabakh pourraient proclamer le détachement de leur région

Le lundi matin 11 juillet, les transports en commun fonctionnaient à Erevan, la capitale de l'Arménie, les grévistes ayant admis que les services, qui occupent un tiers de la population active de la ville, ne devaient pas s'arrêter. Mais la grève semblait se poursuivre dans les principales entreprises, selon les habitants interrogés, malgré une reprise partielle du travail vendredi à la suite de l'appel au calme lancé par le chef religieux des Arméniens, le catholicos Vazgen I.

MOSCOU
de notre correspondant

Un défi et une impasse

L'existence d'un tel scénario souligne la gravité du défi lancé à Moscou, qui affirme depuis des mois que les questions nationales ne peuvent être résolues que dans le calme et les concessions réciproques. Devant la récente conférence du Parti, M. Gorbatchev avait de plus exclu tout redécoupage des frontières soviétiques, une fin de non-recevoir implicite aux demandes arméniennes.

Le premier secrétaire du PC arménien, Soren Aroutiounian, n'a pas eu d'autres promesses à faire, lors d'une intervention télévisée samedi soir. Il s'est contenté de dire que « le problème sera résolu » et qu'il sera étudié à Moscou par le président du Soviet suprême de l'URSS, le 18 juillet.

Cette instance ne pourra sans doute guère aller au-delà d'une constatation de l'impasse constitutionnelle créée par les votes contradictoires, en juin dernier, des parlements d'Arménie et d'Azerbaïdjan sur le statut du Haut-Karabakh. Elle pourrait cependant rappeler que la conférence du PCUS a insisté, à la demande de la délégation arménienne, dans sa résolution sur

« le problème sera résolu » et qu'il sera étudié à Moscou par le président du Soviet suprême de l'URSS, le 18 juillet.

Cette instance ne pourra sans doute guère aller au-delà d'une constatation de l'impasse constitutionnelle créée par les votes contradictoires, en juin dernier, des parlements d'Arménie et d'Azerbaïdjan sur le statut du Haut-Karabakh. Elle pourrait cependant rappeler que la conférence du PCUS a insisté, à la demande de la délégation arménienne, dans sa résolution sur

« le problème sera résolu » et qu'il sera étudié à Moscou par le président du Soviet suprême de l'URSS, le 18 juillet.

Cette instance ne pourra sans doute guère aller au-delà d'une constatation de l'impasse constitutionnelle créée par les votes contradictoires, en juin dernier, des parlements d'Arménie et d'Azerbaïdjan sur le statut du Haut-Karabakh. Elle pourrait cependant rappeler que la conférence du PCUS a insisté, à la demande de la délégation arménienne, dans sa résolution sur

« le problème sera résolu » et qu'il sera étudié à Moscou par le président du Soviet suprême de l'URSS, le 18 juillet.

Cette instance ne pourra sans doute guère aller au-delà d'une constatation de l'impasse constitutionnelle créée par les votes contradictoires, en juin dernier, des parlements d'Arménie et d'Azerbaïdjan sur le statut du Haut-Karabakh. Elle pourrait cependant rappeler que la conférence du PCUS a insisté, à la demande de la délégation arménienne, dans sa résolution sur

« le problème sera résolu » et qu'il sera étudié à Moscou par le président du Soviet suprême de l'URSS, le 18 juillet.

Cette instance ne pourra sans doute guère aller au-delà d'une constatation de l'impasse constitutionnelle créée par les votes contradictoires, en juin dernier, des parlements d'Arménie et d'Azerbaïdjan sur le statut du Haut-Karabakh. Elle pourrait cependant rappeler que la conférence du PCUS a insisté, à la demande de la délégation arménienne, dans sa résolution sur

« le problème sera résolu » et qu'il sera étudié à Moscou par le président du Soviet suprême de l'URSS, le 18 juillet.

Cette instance ne pourra sans doute guère aller au-delà d'une constatation de l'impasse constitutionnelle créée par les votes contradictoires, en juin dernier, des parlements d'Arménie et d'Azerbaïdjan sur le statut du Haut-Karabakh. Elle pourrait cependant rappeler que la conférence du PCUS a insisté, à la demande de la délégation arménienne, dans sa résolution sur

« le problème sera résolu » et qu'il sera étudié à Moscou par le président du Soviet suprême de l'URSS, le 18 juillet.

Cette instance ne pourra sans doute guère aller au-delà d'une constatation de l'impasse constitutionnelle créée par les votes contradictoires, en juin dernier, des parlements d'Arménie et d'Azerbaïdjan sur le statut du Haut-Karabakh. Elle pourrait cependant rappeler que la conférence du PCUS a insisté, à la demande de la délégation arménienne, dans sa résolution sur

« le problème sera résolu » et qu'il sera étudié à Moscou par le président du Soviet suprême de l'URSS, le 18 juillet.

Cette instance ne pourra sans doute guère aller au-delà d'une constatation de l'impasse constitutionnelle créée par les votes contradictoires, en juin dernier, des parlements d'Arménie et d'Azerbaïdjan sur le statut du Haut-Karabakh. Elle pourrait cependant rappeler que la conférence du PCUS a insisté, à la demande de la délégation arménienne, dans sa résolution sur

« le problème sera résolu » et qu'il sera étudié à Moscou par le président du Soviet suprême de l'URSS, le 18 juillet.

Cette instance ne pourra sans doute guère aller au-delà d'une constatation de l'impasse constitutionnelle créée par les votes contradictoires, en juin dernier, des parlements d'Arménie et d'Azerbaïdjan sur le statut du Haut-Karabakh. Elle pourrait cependant rappeler que la conférence du PCUS a insisté, à la demande de la délégation arménienne, dans sa résolution sur

« le problème sera résolu » et qu'il sera étudié à Moscou par le président du Soviet suprême de l'URSS, le 18 juillet.

Cette instance ne pourra sans doute guère aller au-delà d'une constatation de l'impasse constitutionnelle créée par les votes contradictoires, en juin dernier, des parlements d'Arménie et d'Azerbaïdjan sur le statut du Haut-Karabakh. Elle pourrait cependant rappeler que la conférence du PCUS a insisté, à la demande de la délégation arménienne, dans sa résolution sur

« le problème sera résolu » et qu'il sera étudié à Moscou par le président du Soviet suprême de l'URSS, le 18 juillet.

Cette instance ne pourra sans doute guère aller au-delà d'une constatation de l'impasse constitutionnelle créée par les votes contradictoires, en juin dernier, des parlements d'Arménie et d'Azerbaïdjan sur le statut du Haut-Karabakh. Elle pourrait cependant rappeler que la conférence du PCUS a insisté, à la demande de la délégation arménienne, dans sa résolution sur

« le problème sera résolu » et qu'il sera étudié à Moscou par le président du Soviet suprême de l'URSS, le 18 juillet.

Cette instance ne pourra sans doute guère aller au-delà d'une constatation de l'impasse constitutionnelle créée par les votes contradictoires, en juin dernier, des parlements d'Arménie et d'Azerbaïdjan sur le statut du Haut-Karabakh. Elle pourrait cependant rappeler que la conférence du PCUS a insisté, à la demande de la délégation arménienne, dans sa résolution sur

« le problème sera résolu » et qu'il sera étudié à Moscou par le président du Soviet suprême de l'URSS, le 18 juillet.

Cette instance ne pourra sans doute guère aller au-delà d'une constatation de l'impasse constitutionnelle créée par les votes contradictoires, en juin dernier, des parlements d'Arménie et d'Azerbaïdjan sur le statut du Haut-Karabakh. Elle pourrait cependant rappeler que la conférence du PCUS a insisté, à la demande de la délégation arménienne, dans sa résolution sur

« le problème sera résolu » et qu'il sera étudié à Moscou par le président du Soviet suprême de l'URSS, le 18 juillet.

Cette instance ne pourra sans doute guère aller au-delà d'une constatation de l'impasse constitutionnelle créée par les votes contradictoires, en juin dernier, des parlements d'Arménie et d'Azerbaïdjan sur le statut du Haut-Karabakh. Elle pourrait cependant rappeler que la conférence du PCUS a insisté, à la demande de la délégation arménienne, dans sa résolution sur

« le problème sera résolu » et qu'il sera étudié à Moscou par le président du Soviet suprême de l'URSS, le 18 juillet.

Cette instance ne pourra sans doute guère aller au-delà d'une constatation de l'impasse constitutionnelle créée par les votes contradictoires, en juin dernier, des parlements d'Arménie et d'Azerbaïdjan sur le statut du Haut-Karabakh. Elle pourrait cependant rappeler que la conférence du PCUS a insisté, à la demande de la délégation arménienne, dans sa résolution sur

« le problème sera résolu » et qu'il sera étudié à Moscou par le président du Soviet suprême de l'URSS, le 18 juillet.

Cette instance ne pourra sans doute guère aller au-delà d'une constatation de l'impasse constitutionnelle créée par les votes contradictoires, en juin dernier, des parlements d'Arménie et d'Azerbaïdjan sur le statut du Haut-Karabakh. Elle pourrait cependant rappeler que la conférence du PCUS a insisté, à la demande de la délégation arménienne, dans sa résolution sur

ÉTATS-UNIS : mort de Jackie Presser

Un chef de bande

Le président du plus grand, mais aussi sans doute du plus inconspicue des syndicats américains, Jackie Presser, est mort dans la nuit du samedi 9 au dimanche 10 juillet, dans la banlieue de Cleveland (Ohio), des suites d'un cancer. Avec ce personnage rubicond, énorme et papillard, qui, à soixante et un ans, présidait encore de main de maître aux destinées des 1,5 million d'affiliés de son organisation, c'est un de ces dirigeants syndicaux « musclés » à l'ancienne, qui disparaît.

Fils de William Faye Presser, dit « le Grand Bill », qui fut lui-même président du Syndicat dans l'État de l'Ohio, Jackie Presser, en accédant à la tête des « teamsters » en 1983, s'est comporté en véritable chef de bande. Redoutable et redouté, fidèle en cela à la tradition instaurée avec éclat par ses aînés précédents : Jimmy Hoffa, bête noire du jeune attorney general Robert Kennedy dans les années 60, et qui finit, en 1975, vraisemblablement assassiné en sortant de prison, où il avait purgé une peine pour fraudes et subornation de témoins ; ou plus récemment Dave Beck et Roy Williams, qui eurent tous deux des démêlés avec la justice pour avoir tenté d'acheter la complaisance de plusieurs sénateurs.

S'embarassant peu d'idéologie et plus soucieux d'efficacité, Presser aurait commencé, pour se faire élire, par profiter de l'aide d'un mafioso célèbre sur la place de New-York et affilié à la famille Genovese, Anthony Salerno, dit « Tony ». Bien qu'il se soit toujours défendu d'avoir des liens avec la Mafia — son avocat prétendait qu'en fait il servait d'informateur au FBI pour

des pratiques syndicales douteuses, Presser n'en était pas moins accusé lui-même d'association de malfaiteurs et de détournements de fonds pour un montant de 700 000 dollars.

Il réussit pourtant, après trente ans d'exclusion dus à d'innombrables affaires de corruption, à obtenir la réintégration des « teamsters », en octobre 1987, dans le giron de la grande centrale syndicale américaine AFL-CIO, redonnant ainsi un semblant de « virginité » à son organisation au visage chargé. Il est vrai qu'en 1980 Presser avait — pratiquement seul de tous les dirigeants syndicaux — eu l'idée de génie d'appeler à voter pour Ronald Reagan à l'élection présidentielle. Ce qui lui valut de faire partie du comité pour les cérémonies de l'inauguration du président Reagan, et même de figurer comme conseiller au travail dans l'équipe de transition chargée de mettre la nouvelle administration en place.

Pourtant, ce « deuxième départ » des « teamsters » n'avait pas convaincu les autorités américaines, dont certaines étaient bien décidées à faire le ménage dans le puissant syndicat, dont le président, familier de la Maison Blanche, était devenu un peu trop voyant. Le mois dernier, le gouvernement a lancé à nouveau une offensive judiciaire contre les « teamsters », tout en étudiant la mise sous tutelle du syndicat au moyen d'un administrateur judiciaire.

Le procès dans lequel Presser et quarante-sept de ses dirigeants devaient primitivement comparaître ayant été ajourné en juin, peu après que Presser eut subi une première opération du cerveau, la reprise du procès a été fixée au début octobre.

M.-C. D.

« le problème sera résolu » et qu'il sera étudié à Moscou par le président du Soviet suprême de l'URSS, le 18 juillet.

Cette instance ne pourra sans doute guère aller au-delà d'une constatation de l'impasse constitutionnelle créée par les votes contradictoires, en juin dernier, des parlements d'Arménie et d'Azerbaïdjan sur le statut du Haut-Karabakh. Elle pourrait cependant rappeler que la conférence du PCUS a insisté, à la demande de la délégation arménienne, dans sa résolution sur

« le problème sera résolu » et qu'il sera étudié à Moscou par le président du Soviet suprême de l'URSS, le 18 juillet.

Cette instance ne pourra sans doute guère aller au-delà d'une constatation de l'impasse constitutionnelle créée par les votes contradictoires, en juin dernier, des parlements d'Arménie et d'Azerbaïdjan sur le statut du Haut-Karabakh. Elle pourrait cependant rappeler que la conférence du PCUS a insisté, à la demande de la délégation arménienne, dans sa résolution sur

« le problème sera résolu » et qu'il sera étudié à Moscou par le président du Soviet suprême de l'URSS, le 18 juillet.

Cette instance ne pourra sans doute guère aller au-delà d'une constatation de l'impasse constitutionnelle créée par les votes contradictoires, en juin dernier, des parlements d'Arménie et d'Azerbaïdjan sur le statut du Haut-Karabakh. Elle pourrait cependant rappeler que la conférence du PCUS a insisté, à la demande de la délégation arménienne, dans sa résolution sur

« le problème sera résolu » et qu'il sera étudié à Moscou par le président du Soviet suprême de l'URSS, le 18 juillet.

Cette instance ne pourra sans doute guère aller au-delà d'une constatation de l'impasse constitutionnelle créée par les votes contradictoires, en juin dernier, des parlements d'Arménie et d'Azerbaïdjan sur le statut du Haut-Karabakh. Elle pourrait cependant rappeler que la conférence du PCUS a insisté, à la demande de la délégation arménienne, dans sa résolution sur

« le problème sera résolu » et qu'il sera étudié à Moscou par le président du Soviet suprême de l'URSS, le 18 juillet.

Cette instance ne pourra sans doute guère aller au-delà d'une constatation de l'impasse constitutionnelle créée par les votes contradictoires, en juin dernier, des parlements d'Arménie et d'Azerbaïdjan sur le statut du Haut-Karabakh. Elle pourrait cependant rappeler que la conférence du PCUS a insisté, à la demande de la délégation arménienne, dans sa résolution sur

« le problème sera résolu » et qu'il sera étudié à Moscou par le président du Soviet suprême de l'URSS, le 18 juillet.

Cette instance ne pourra sans doute guère aller au-delà d'une constatation de l'impasse constitutionnelle créée par les votes contradictoires, en juin dernier, des parlements d'Arménie et d'Azerbaïdjan sur le statut du Haut-Karabakh. Elle pourrait cependant rappeler que la conférence du PCUS a insisté, à la demande de la délégation arménienne, dans sa résolution sur

« le problème sera résolu » et qu'il sera étudié à Moscou par le président du Soviet suprême de l'URSS, le 18 juillet.

Cette instance ne pourra sans doute guère aller au-delà d'une constatation de l'impasse constitutionnelle créée par les votes contradictoires, en juin dernier, des parlements d'Arménie et d'Azerbaïdjan sur le statut du Haut-Karabakh. Elle pourrait cependant rappeler que la conférence du PCUS a insisté, à la demande de la délégation arménienne, dans sa résolution sur

« le problème sera résolu » et qu'il sera étudié à Moscou par le président du Soviet suprême de l'URSS, le 18 juillet.

Cette instance ne pourra sans doute guère aller au-delà d'une constatation de l'impasse constitutionnelle créée par les votes contradictoires, en juin dernier, des parlements d'Arménie et d'Azerbaïdjan sur le statut du Haut-Karabakh. Elle pourrait cependant rappeler que la conférence du PCUS a insisté, à la demande de la délégation arménienne, dans sa résolution sur

« le problème sera résolu » et qu'il sera étudié à Moscou par le président du Soviet suprême de l'URSS, le 18 juillet.

Cette instance ne pourra sans doute guère aller au-delà d'une constatation de l'impasse constitutionnelle créée par les votes contradictoires, en juin dernier, des parlements d'Arménie et d'Azerbaïdjan sur le statut du Haut-Karabakh. Elle pourrait cependant rappeler que la conférence du PCUS a insisté, à la demande de la délégation arménienne, dans sa résolution sur

« le problème sera résolu » et qu'il sera étudié à Moscou par le président du Soviet suprême de l'URSS, le 18 juillet.

Cette instance ne pourra sans doute guère aller au-delà d'une constatation de l'impasse constitutionnelle créée par les votes contradictoires, en juin dernier, des parlements d'Arménie et d'Azerbaïdjan sur le statut du Haut-Karabakh. Elle pourrait cependant rappeler que la conférence du PCUS a insisté, à la demande de la délégation arménienne, dans sa résolution sur

« le problème sera résolu » et qu'il sera étudié à Moscou par le président du Soviet suprême de l'URSS, le 18 juillet.

Cette instance ne pourra sans doute guère aller au-delà d'une constatation de l'impasse constitutionnelle créée par les votes contradictoires, en juin dernier, des parlements d'Arménie et d'Azerbaïdjan sur le statut du Haut-Karabakh. Elle pourrait cependant rappeler que la conférence du PCUS a insisté, à la demande de la délégation arménienne, dans sa résolution sur

« le problème sera résolu » et qu'il sera étudié à Moscou par le président du Soviet suprême de l'URSS, le 18 juillet.

Cette instance ne pourra sans doute guère aller au-delà d'une constatation de l'impasse constitutionnelle créée par les votes contradictoires, en juin dernier, des parlements d'Arménie et d'Azerbaïdjan sur le statut du Haut-Karabakh. Elle pourrait cependant rappeler que la conférence du PCUS a insisté, à la demande de la délégation arménienne, dans sa résolution sur

« le problème sera résolu » et qu'il sera étudié à Moscou par le président du Soviet suprême de l'URSS, le 18 juillet.

Cette instance ne pourra sans doute guère aller au-delà d'une constatation de l'impasse constitutionnelle créée par les votes contradictoires, en juin dernier, des parlements d'Arménie et d'Azerbaïdjan sur le statut du Haut-Karabakh. Elle pourrait cependant rappeler que la conférence du PCUS a insisté, à la demande de la délégation arménienne, dans sa résolution sur

« le problème sera résolu » et qu'il sera étudié à Moscou par le président du Soviet suprême de l'URSS, le 18 juillet.

Cette instance ne pourra sans doute guère aller au-delà d'une constatation de l'impasse constitutionnelle créée par les votes contradictoires, en juin dernier, des parlements d'Arménie et d'Azerbaïdjan sur le statut du Haut-Karabakh. Elle pourrait cependant rappeler que la conférence du PCUS a insisté, à la demande de la délégation arménienne, dans sa résolution sur

« le problème sera résolu » et qu'il sera étudié à Moscou par le président du Soviet suprême de l'URSS, le 18 juillet.

Cette instance ne pourra sans doute guère aller au-delà d'une constatation de l'impasse constitutionnelle créée par les votes contradictoires, en juin dernier, des parlements d'Arménie et d'Azerbaïdjan sur le statut du Haut-Karabakh. Elle pourrait cependant rappeler que la conférence du PCUS a insisté, à la demande de la délégation arménienne, dans sa résolution sur

« le problème sera résolu » et qu'il sera étudié à Moscou par le président du Soviet suprême de l'URSS, le 18 juillet.

Cette instance ne pourra sans doute guère aller au-delà d'une constatation de l'impasse constitutionnelle créée par les votes contradictoires, en juin dernier, des parlements d'Arménie et d'Azerbaïdjan sur le statut du Haut-Karabakh. Elle pourrait cependant rappeler que la conférence du PCUS a insisté, à la demande de la délégation arménienne, dans sa résolution sur

« le problème sera résolu » et qu'il sera étudié à Moscou par le président du Soviet suprême de l'URSS, le 18 juillet.

Cette instance ne pourra sans doute guère aller au-delà d'une constatation de l'impasse constitutionnelle créée par les votes contradictoires, en juin dernier, des parlements d'Arménie et d'Azerbaïdjan sur le statut du Haut-Karabakh. Elle pourrait cependant rappeler que la conférence du PCUS a insisté, à la demande de la délégation arménienne, dans sa résolution sur

« le problème sera résolu » et qu'il sera étudié à Moscou par le président du Soviet suprême de l'URSS, le 18 juillet.

Cette instance ne pourra sans doute guère aller au-delà d'une constatation de l'impasse constitutionnelle créée par les votes contradictoires, en juin dernier, des parlements d'Arménie et d'Azerbaïdjan sur le statut du Haut-Karabakh. Elle pourrait cependant rappeler que la conférence du PCUS a insisté, à la demande de la délégation arménienne, dans sa résolution sur

« le problème sera résolu » et qu'il sera étudié à Moscou par le président du Soviet suprême de l'URSS, le 18 juillet.

Cette instance ne pourra sans doute guère aller au-delà d'une constatation de l'impasse constitutionnelle créée par les votes contradictoires, en juin dernier, des parlements d'Arménie et d'Azerbaïdjan sur le statut du Haut-Karabakh. Elle pourrait cependant rappeler que la conférence du PCUS a insisté, à la demande de la délégation arménienne, dans sa résolution sur

La catastrophe pétrolière en mer du Nord

Red Adair aux prises avec le sinistre

« C'est la pire chose que j'ai jamais vue. Dieu seul sait ce qui s'est passé. » Tel est le commentaire du pompier volant, Paul « Red » Adair (soixante-trois ans), après sa première visite sur la plate-forme pétrolière « Piper-Alpha », le 9 juillet. Trois jours après l'explosion, qui a fait 17 morts et 149 disparus, quatre, cinq ou six des trente-six puits de la plate-forme étaient toujours en feu.

Ayant réussi à prendre pied sur la plate-forme avec deux assistants, « Red » Adair a pu évaluer la difficulté du travail que son équipe aura à faire. Le pont est incliné à 45 degrés, ce qui oblige les hommes à s'encorder. La chaleur est intense : plusieurs bateaux-pompes font tomber sur les hommes présents sur « Piper-Alpha » des déluges d'eau. Le pont sera d'abord débarrassé des débris qui l'encombrent. Puis il faudra essayer de coiffer les puits qui fuient, sinon forer à proximité ou plusieurs puits déviés de façon à « tuer » les puits endommagés. Ensuite on essaiera de retrouver les 149 corps des disparus.

Le travail prendra plusieurs semaines. A condition que la météorologie soit favorable.

Le 9 juillet, en rentrant à Aberdeen, « Red » Adair avait recommandé « prendre des précautions pour que le vent continue à être faible et bien orienté. Le 10 juillet, le vent soufflait à 50 kilomètres à l'heure. En outre, un nouveau